



AGRI'SCOPIE® OCCITANIE

ÉDITION 2023



© Marque déposée par la CRA Normandie



ÉDITO



Denis Carretier
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
Occitanie



Stéphane Lagarde
Président de Cerfrance
Région Occitanie

En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et de Cerfrance Région Occitanie, nous sommes heureux de vous présenter la 7^e édition **d'Agri'scopie® Occitanie**. Pour la première fois, cette édition paraît 2 ans après la précédente, ayant laissé place à notre nouvelle collection : **Les Dossiers d'Agri'scopie®**, consacrée en 2022 à la filière grandes cultures.

Ces deux dernières années ont été marquées par une succession de crises au niveau mondial. La crise sanitaire d'abord, puis la guerre en Ukraine qui s'éternise, ont fortement déséquilibré l'économie internationale, notamment sur les secteurs stratégiques que sont l'énergie et l'agriculture. À ce contexte de tension s'ajoute une année climatique 2022 particulièrement difficile en Occitanie avec d'une part une sécheresse historique ayant impacté tous les territoires et toutes les productions et d'autre part des épisodes de gel dévastateurs.

Dans ce contexte, l'agriculture devient plus que jamais un enjeu géopolitique et économique majeur. Il est donc primordial de suivre de près la situation de notre agriculture régionale et de nos agriculteurs afin de les accompagner au mieux face aux défis qu'ils doivent relever.

Depuis sa création, **Agri'scopie® Occitanie** a su se placer comme un document de référence pour l'ensemble des acteurs du secteur agricole régional. Il nous permet de partager une vue globale de notre agriculture avec les partenaires techniques, économiques et institutionnels de la région.

Sur cette édition nous avons le plaisir de vous présenter quelques nouveautés. Nous consacrons désormais une page à la filière conchylicole, très présente dans notre région, et une page à la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Enfin nous avons choisi de traiter un sujet désormais incontournable pour l'avenir de l'agriculture : l'eau et le changement climatique, face auquel les systèmes agricoles doivent se montrer toujours plus innovants.

Nous tenons à remercier particulièrement le réseau de partenaires qui se mobilise fidèlement pour produire un document complet et utile à tous.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des Cerfrance départementaux de la Région Occitanie, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Sommaire

2

Édito

4

Partenaires

LA RÉGION OCCITANIE

5

Présentation générale

6

L'agriculture d'Occitanie

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

9

Orientation agricole des communes

10

Les départements : chiffres clés

LES FILIÈRES

13

Les grandes cultures

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

18

Le maraîchage et l'horticulture

FOCUS : LES CIRCUITS COURTS PLÉBISCITÉS EN MARAÎCHAGE

21

La viticulture

FOCUS : SIÈGE DU PLUS VASTE VIGNOBLE DU MONDE, L'OCCITANIE POSSÈDE UNE OFFRE OENOTOURISTIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉE

25

L'arboriculture

28

L'élevage bovin viande

30

L'élevage bovin lait

32

L'élevage ovin viande

34

L'élevage ovin lait

36

L'élevage caprin

38

L'élevage porcin

40

L'élevage des volailles, palmipèdes et lapins

43

L'apiculture

44

L'élevage équin

45

La conchyliculture

46



ZOOM SUR...
LES PPAM

LE POINT SUR ...

47

Les signes d'identification de la qualité et de l'origine

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

50

Le foncier

FOCUS : LE MARCHÉ DES BIENS RURAUX FACE À LA CRISE SANITAIRE

51

Les circuits de proximité et l'agritourisme

52

La démographie et l'emploi en agriculture

53

L'installation et la transmission

FOCUS : S'INSTALLER EN CONCHYLICULTURE

54



ZOOM SUR...
EAU ET CLIMAT

56

Méthode, sigles et définitions

Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux.
Nous tenons à remercier :



DRAAF OCCITANIE

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



SAFER OCCITANIE

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



IRQUALIM

Institut Régional de la Qualité Alimentaire



IBO

InterBio Occitanie



IDELE

Institut de l'Élevage



INRAE-ODR

Observatoire du Développement Rural



CRCM

Centre Régional de Conchyliculture de Méditerranée

AINSI QUE :

ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, Sudexpé, Centrex, CILAISUD Caprin, CEPRALMAR, CIVER, CIVL, Confédération Générale de Roquefort, La Coopération Agricole Occitanie, CTIFL, Fédération Fruits & Légumes, FRPL, GIE Elevage Occitanie, IFIP, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, JA Occitanie, Lycée de la Mer Paul Bousquet, Midiporc, Optilait, SEMAE, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terres Inovia, Vignerons Indépendants.



Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie »

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>

Cerfrance :

<https://region-occitanie.cerfrance.fr/pages/nos-publications>



LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 72 724 km², la région Occitanie est la 2^e plus vaste région française.

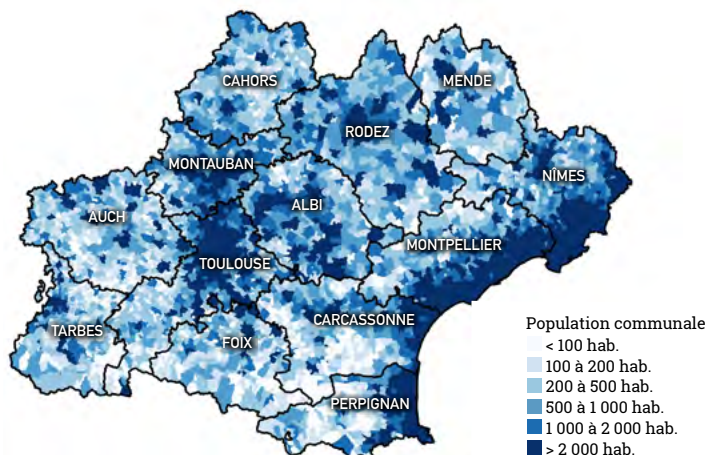
Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des deux massifs **montagneux qui l'encadrent** : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc.).

Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Sur la période 2020/2023, l'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** en France métropolitaine après la Corse. Elle a un rythme d'augmentation de la population deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral : les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent ainsi 57% de la population régionale. À l'inverse sur la même période, les départements de l'Aveyron, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, du Lot, de l'Ariège et du Gers ont une croissance démographique annuelle moyenne nulle à très faible (voire négative).

La région est une des moins densément peuplée (84 hab/km²) en France métropolitaine (121 hab/km²). Certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

L'Occitanie est la 7^e région française pour le niveau de PIB par habitant en 2020, avec un PIB par habitant inférieur de 17% à la moyenne nationale. Elle est toutefois la 3^e région française en termes de croissance en valeur du PIB sur la période 2015/2020 et la **4^e région française la plus créatrice de richesses en 2020**. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 3^e région française en emplois pour la recherche et le développement en 2020, l'Occitanie présente en outre un pôle touristique très développé (5^e région en valeur ajoutée). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 13% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agro-alimentaire. Grâce à ces pôles de compétitivité, la région se classe 5^e région exportatrice et surtout 1^{re} (ou dans le trio de tête) en termes de solde commercial sur les 9 dernières années, y compris en 2020 malgré l'impact de la crise du coronavirus.

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie régionale. **2^e secteurs exportateurs**, ils contribuent largement au chiffre d'affaires régional et constituent **un des principaux employeurs avec plus de 165 000 emplois** en 2020. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 21% des effectifs industriels de la région et près de 9 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emplois et de valeur ajoutée de la région. En 2020, c'est un des rares secteurs à avoir pu maintenir son niveau d'activité commerciale pour les exportations comme pour les importations.



➤ RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

(Source : INSEE - population légale 2020 des communes en vigueur au 01/01/2023)

	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la production de biens et services marchands
Emplois de la production de biens	128 930	482 663	27%
Emplois de la production de services marchands	36 994	1 074 012	11%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)	-	794 726	-
TOTAL des emplois	165 923	2 351 401	7%

➤ RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2020

(Sources : INSEE ; MSA-traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

- 6 101 005 habitants (Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2023 - données provisoires) **dont 48% d'hommes et 52% de femmes**
- 4 454 communes, 163 EPCI, 249 cantons, 13 départements (au 15 décembre 2022)
- 13% du territoire national métropolitain
- 7^e région pour le niveau de PIB par habitant : **PIB par habitant en 2020 : 28 157€**
- Part du PIB de la France métropolitaine (2020) : 7,5%
- 4^e région exportatrice : **Total des exportations en 2022 : 45 905 M€** **Dont secteurs agricoles et agro-alimentaire 14%**
- Excédent commercial 2022 : 2 777 M€

(Sources : INSEE, Douanes, Eurostats)

➤ Plus d'infos sur INSEE

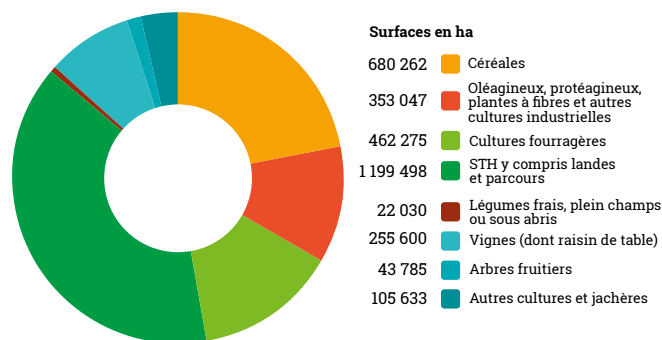
<https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=reg.76&selgeo2=fe.1>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=1&geo=REG-76>

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

L'Occitanie est la 1^{re} région agricole française en effectifs d'exploitations avec plus de 64 000 exploitations agricoles en 2020.

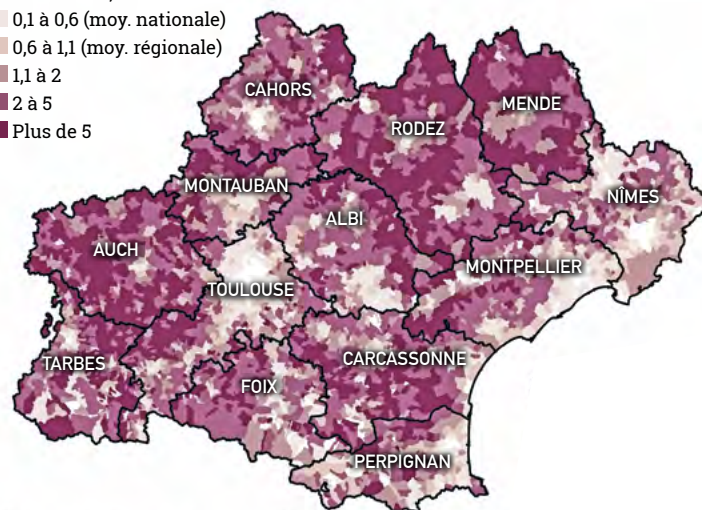
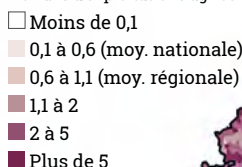
Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Après un ralentissement du rythme des disparitions vers la fin des années 2000 (-1,5% par an entre 2007 et 2012), l'importance de la chute se confirme voire croit entre 2010 et 2020 : 1,8% de baisse d'effectifs par an. Sur cette période, ce sont ainsi près de 4 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour en Occitanie.



SURFACES CULTURALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 122 130 HA (Source : RA 2020)



Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants



DENSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2020 (Sources : INSEE - RA2020)

*Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0,6 EA/ 100 hab) et à la moyenne régionale (1,1 EA/ 100 hab).

MÉMO AGRICOLE

- 64 370 exploitations en 2020 : **1^{re} région** avec 15% des exploitations françaises
- 3 131 211 ha : **2^e région** avec 12% de la SAU métropolitaine
- 91 936 UTA : **2^e région** avec 13% de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e région** employeuse de main-d'œuvre agricole avec 12% de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de 49 ha par exploitation contre 65 ha en France métropolitaine
- **5^e région productrice de céréales et oléo-protéagineux** avec 9% des surfaces françaises
- **2^e région productrice de maïs semences** avec 29% des surfaces françaises
- **1^{er} région viticole** avec 33% des surfaces françaises
- **2^e région productrice de fruits** avec 19% des surfaces françaises
- **4^e région productrice de légumes frais** avec 8% des surfaces françaises
- **1^{er} région productrice de légumes secs** avec 22% des surfaces françaises
- **8^e région bovine** avec 8% des effectifs français

- **1^{er} région ovine** avec 32% des effectifs français, 34% de la production de viande et 68% de la production de lait nationales
- **3^e région caprine** avec 13% des effectifs français
- **2^e région équine** avec 15% des effectifs français
- **7^e région porcine** avec 3% des effectifs français
- **7^e région en volailles** avec 4% des effectifs français
- **3^e région en palmipèdes gras** avec 12% des effectifs français
- **1^{er} région apicole** avec 19% des ruches françaises
- 13% des exploitations pratiquent **une activité de diversification**¹
- 10% des exploitations pratiquent **une activité de transformation**²
- 24% commercialisent des produits via un **circuit court**³
- 21% des exploitations et 19% de la SAU sont en **Agriculture Biologique** (yc en conversion)
- 34% des exploitations commercialisent des **produits sous SIQO**⁴

(Sources : RA 2020, Agence Bio 2021, SAA 2021)

¹ Travail à façon, tourisme, hébergement, loisirs, production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

² Hors vinification à la ferme

³ Hors vin

⁴ Hors AB et y compris vins

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire régional (cf carte ci-contre) reste près de deux fois plus élevée que la moyenne nationale avec plus d'une exploitation pour 100 habitants en 2020. L'Occitanie est la 1^{re} région française en termes de densité agricole au regard de la population. Néanmoins, la densité régionale diminue plus rapidement (-24%) qu'en moyenne nationale (-22%). Ce phénomène résulte des évolutions régionales fortes à la fois en termes de baisse du nombre d'exploitations agricoles et d'augmentation de la population.

Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et

du littoral méditerranéen. Au sein de la région, le Gers et la Lozère sont les départements les plus agricoles avec plus de 3 exploitations pour 100 habitants et une baisse minimale de cette densité (respectivement -16% et -10%). La situation est inversée en Haute-Garonne avec la densité départementale la plus faible (0.39 exploitations /100 hab), très inférieure à la moyenne nationale et en fort recul.

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, la **SAU moyenne régionale reste inférieure de 25% à la moyenne française** et augmente moins rapidement.

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR "2021"
Valeur Ajoutée Brute régionale (en millions d'euros) - "2021" *	2 951	32 477	9%
EBE régional (en millions d'euros) - "2021"	2 845	30 943	9%
dont subventions d'exploitation (non liée au produit) - "2021"	37%	25%	13%
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (RICA)			
RCAI (€/UTANS) - "2021"	19 780	32 797	61%
Évolution du RCAI entre "2019" et "2021"	+49%	+55%	-
Productivité des surfaces (€/ha) - "2021"	1 757	2 320	76%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2021"	70 967	106 893	66%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2021"	1 840	2 220	83%

* Indication "2021" : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2021" = moyenne des résultats 2019, 2020 et 2021)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Source : Comptes de l'agriculture – RICA)

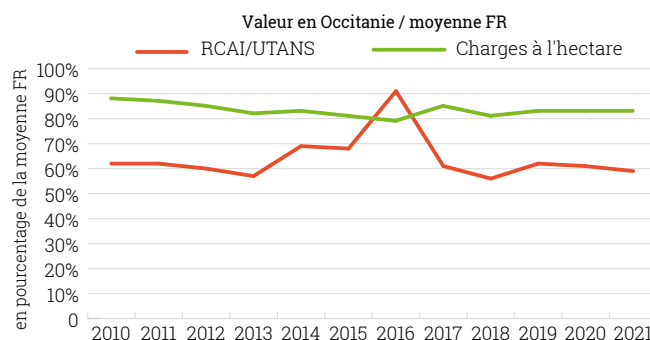
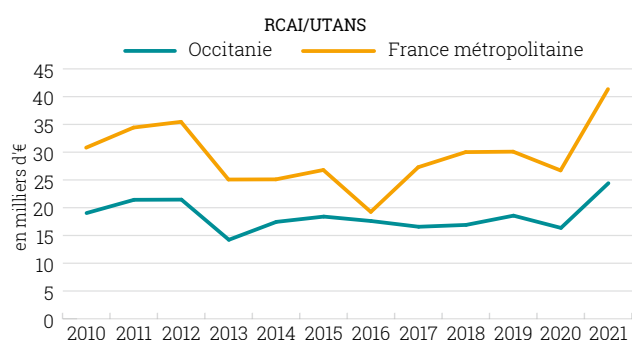
Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 9% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE national alors qu'elle compte 16,5% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes, ce qui fragilise l'économie des exploitations.

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national) et **la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France**. Après une forte baisse en 2013, le RCAI en Occitanie est resté relativement stable depuis 2014, alors que la moyenne nationale a connu une forte baisse en 2016 (cf graphiques ci-dessous), essentiellement en raison de l'effondrement du prix des céréales. À l'inverse, la remontée du RCAI national a été beaucoup moins marquée en Occitanie sur la période 2018/2019 avant de se rapprocher de la progression française en 2020/2021 (marché céréales en forte hausse). Le retard régional de progression du revenu agricole reste toutefois important : +14% de 2011 à 2021, contre +20% en France sur la même période.

En période de crise économique, la grande diversité régionale des filières de productions semble apporter une certaine stabilité économique par rapport à des régions plus spécialisées. Néanmoins, la stabilité de la moyenne régionale masque de très fortes disparités de revenus entre les filières et les territoires (cf pages filières). Sujette à de nombreux événements climatiques extrêmes, la région Occitanie connaît régulièrement des années difficiles.

La région est également très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). 85% du territoire est en Zones Défavorisées, réparties environ pour moitié en Zones de Montagne (dont Piémont et Haute-Montagne) et en Zones Défavorisées Simples*. Ces dernières concernent à elles seules 75% des exploitations recensées en 2020 (soit près de 70% des surfaces agricoles régionales).

* Depuis la révision du zonage en 2019, la dénomination historique "Zones Défavorisées Simples" inclut les Zones Soumises à des Contraintes Naturelles importantes (ZSCN) et les Zones Soumises à des Contraintes Spécifiques (ZSCS).



ÉVOLUTION DU REVENU AGRICOLE ET DES CHARGES EN OCCITANIE COMPARÉS AU REVENU AGRICOLE FRANÇAIS (Source RICA)

Plus d'infos sur :

DRAAF Occitanie : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/donnees-r16.html>

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/agriculture-regionale/>

Grandes orientations de production		Typologie INOSYS / RA2010*	Typologie INOSYS NR / RA2020- (p) *		
		Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations	SAU totale en ha	ETP totales
Grandes cultures et cultures industrielles		7 443	7 128	587 058	7 450
Cultures permanentes et spécialisées		16 582	14 708	257 403	28 260
dont	Arboriculture	2 220	1 706	31 068	6 186
	Maraichage-horticulture et cultures spéciales à haute VA	1 778	2 377	19 144	5 224
	Viticulture	12 584	10 625	207 192	16 850
Polyculture		3 575	5 956	374 455	15 960
Élevage herbivore		16 557	13 555	1 161 484	21 224
dont	Bovin lait	1 622	1 157	84 428	2 095
	Bovin viande	8 209	6 963	574 901	9 384
	Caprin	403	435	20 636	863
	Ovins lait	1 554	1 242	122 562	2 676
	Ovins viande	1 843	1 757	142 088	2 170
	Élevage herbivore mixte ou équins boucherie	2 926	2 001	216 869	4 036
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)		624	641	15 453	1 022
Polyculture-élevage		6 151	4 735	496 112	9 281
dont	Polyculture-polyélevage	358	603	80 945	1 471
	Polyculture-élevage herbivore	4 218	3 097	348 451	5 497
	Polyculture-élevage granivore	1 575	1 035	66 716	2 313
Autres productions		7 501	5 571	140 700	6 528
dont	Élevage équin (hors boucherie)	1 342	1 123	37 417	1 448
	Apiculture	473	567	645	682
	Autres élevages	2 662	1 374	27 583	1 407
	Autres productions végétales (bois, herbe, ...)	2 451	2 018	29 525	1 931
	Polyélevage herbivores et granivores	573	489	45 531	1 061
Exploitations professionnelles (champ INOSYS)*		58 433	52 294	3 032 665	89 724
Total des exploitations		78 329	64 266	3 130 130	91 620

REPARTITION ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

(Sources : RA2010/INOSYS ; RA2020/INOSYS NR (p))

* Typologies INOSYS 2010 et INOSYS NR 2020 : cf page 57 définition. NB : les résultats de la typologie NR 2020 sont provisoires (p)

La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat a permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral se prête plutôt à la viticulture très largement dominante dans cette zone et évidemment à la conchyliculture.

Les évolutions récentes observées sur les orientations de production des exploitations (cf tableau ci-dessus) montrent

certaines mutations dans le profil des productions régionales. On constate que les effectifs des élevages ovins viande et apicoles et ceux des exploitations en grandes cultures, maraîchage et horticulture se maintiennent ou baissent nettement moins vite que les effectifs des systèmes les plus emblématiques de la région (viticulture, grandes cultures, élevages bovins et ovins lait).

Ces évolutions récentes sont la résultante de plusieurs phénomènes exogènes comme le changement climatique, l'évolution des modes de consommation, les crises sanitaires de filières, les politiques publiques et les accords commerciaux internationaux. La crise économique provoquée en 2020 par le coronavirus est venue accentuer ces phénomènes et a participé à l'accélération des mutations préexistantes dans les systèmes agricoles.

Système majoritaire en SAU par commune selon la typologie INOSYS Nouveau Regard
(résultats provisoires – cf définition p 57)

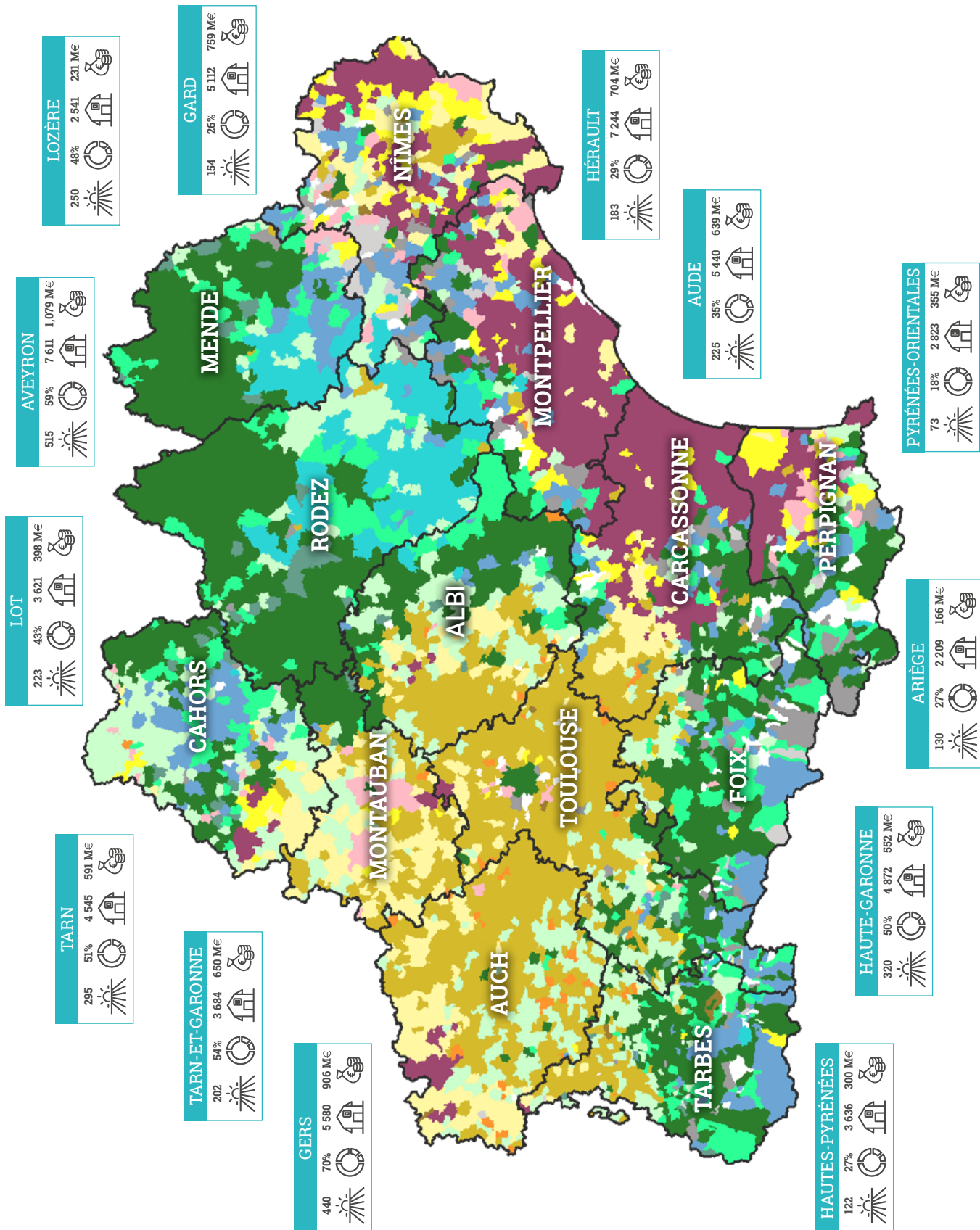
- Grandes cultures spécialisées
- Fruits, légumes, horticulture-pépinières ou cultures spéciales à haute valeur ajoutée spécialisées
- Viticulture spécialisée
- Mixtes grandes cultures + autre production végétale
- Polyculture ou exploitations forestières, spécialisés herbes ou autres cultures
- Bovins viande spécialisés
- Bovins lait spécialisés
- Ovins viande spécialisés
- Ovins lait spécialisés
- Caprins spécialisés
- Polyélevage
- Élevage granivore spécialisés
- Polyculture-élevage avec herbivores
- Polyculture-élevage granivores
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage)
- Pas d'EA ou EA non affectées

☀️ SAU totale des exploitations en milliers d'ha (SAA 2020)

🏠 Part du territoire en SAU (SAA 2020)

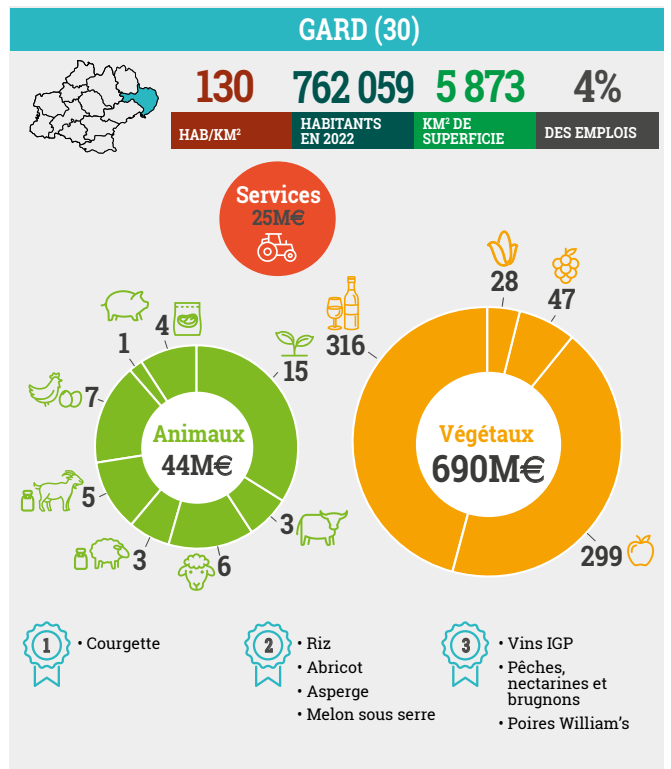
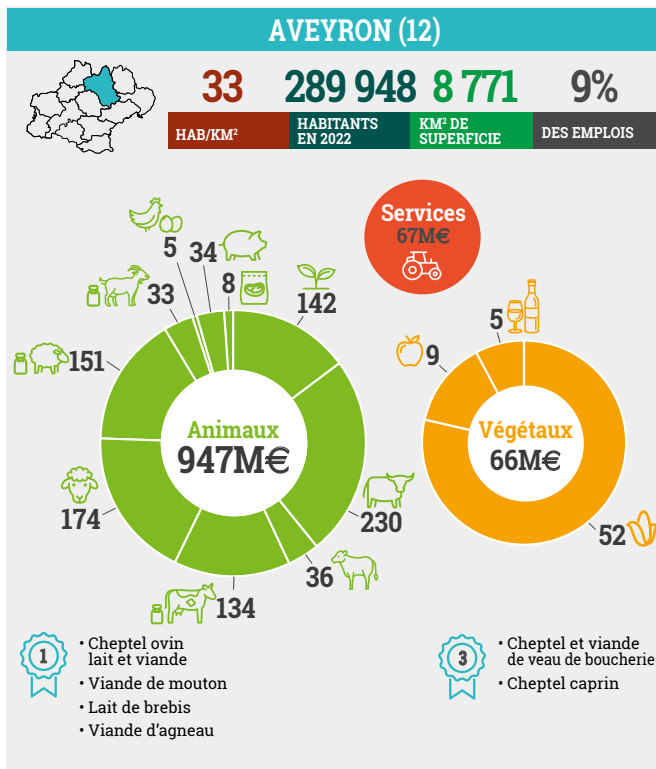
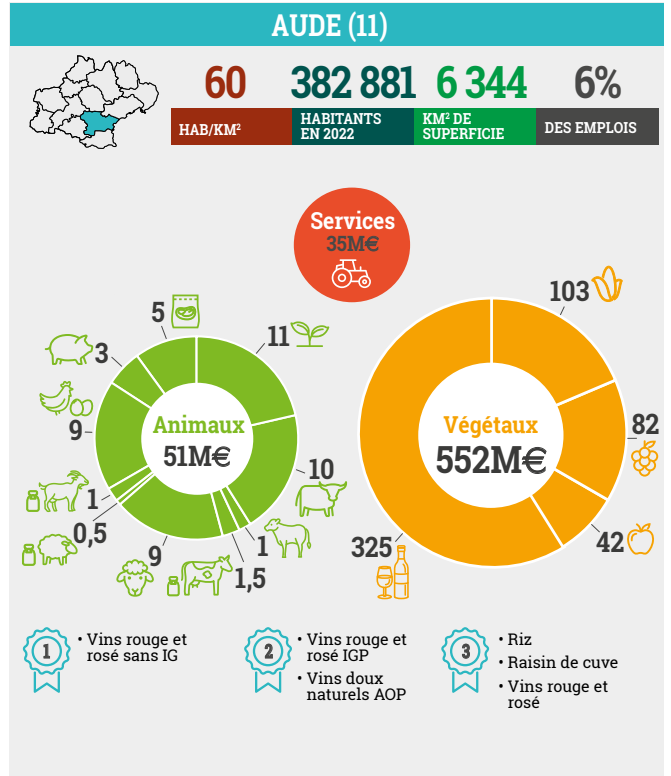
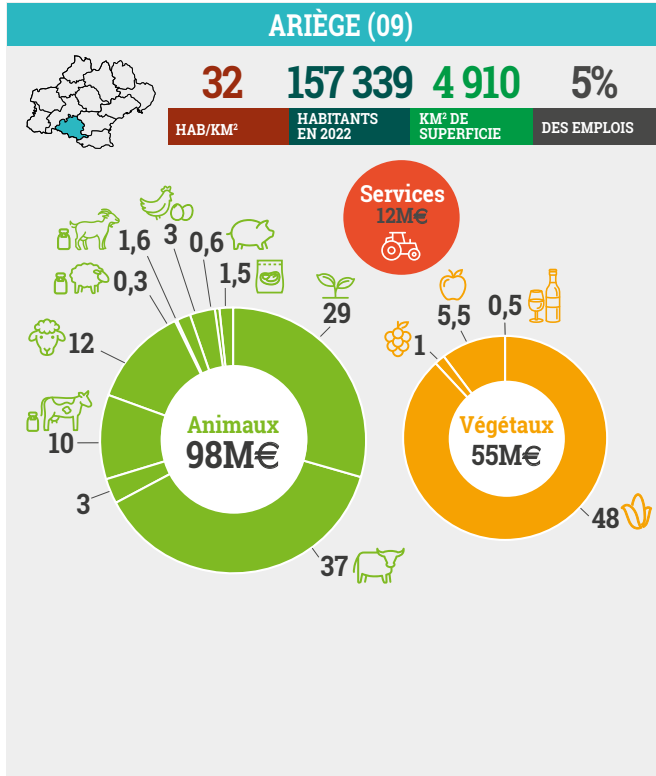
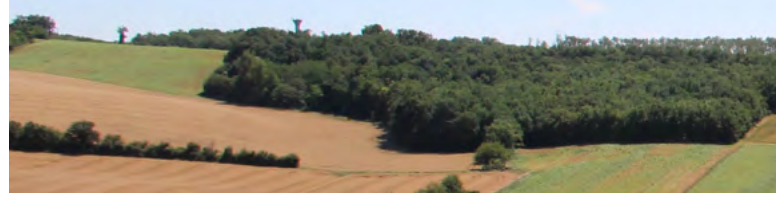
🏠 Nombre d'exploitations agricoles (MSA – traitement ODR/CRAO 2020)

👤 Chiffre d'affaires agricole (Comptes de l'agriculture 2021)



ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES (source : RA2020 – INOSYS Nouveau Regard (p) ; SAA 2020 ; Comptes de l'agriculture 2021 ; MSA – traitement ODR/CRAO 2020)

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDES

ANIMAUX

Plantes fourragères	Lait de brebis
Gros bovins	Lait de chèvre
Veaux	Volailles et œufs
Lait de vache	Porcins
Ovins	Autres produits animaux

VÉGÉTAUX

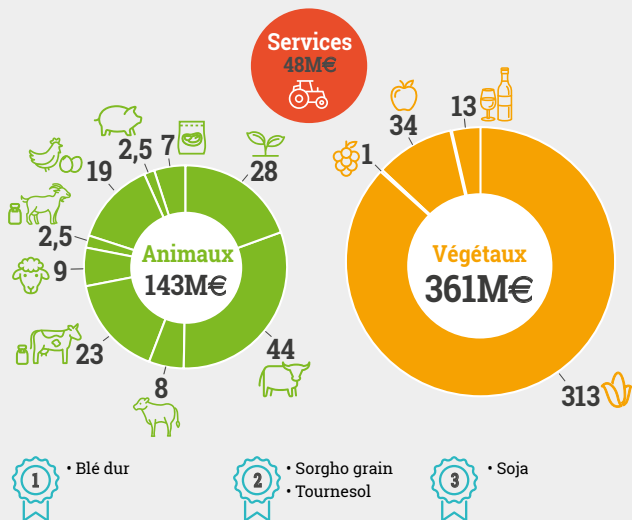
- Grandes cultures et cultures industrielles
- Plantations vignes et plants pépinières
- Fruits, Légumes et Horticulture
- Vins

SERVICES

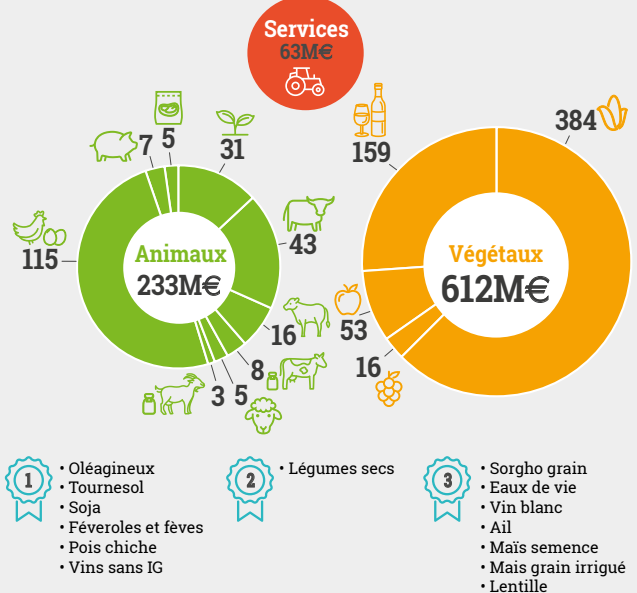
Services vendus par les EA (travaux agricoles et autres)

➤ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2021)

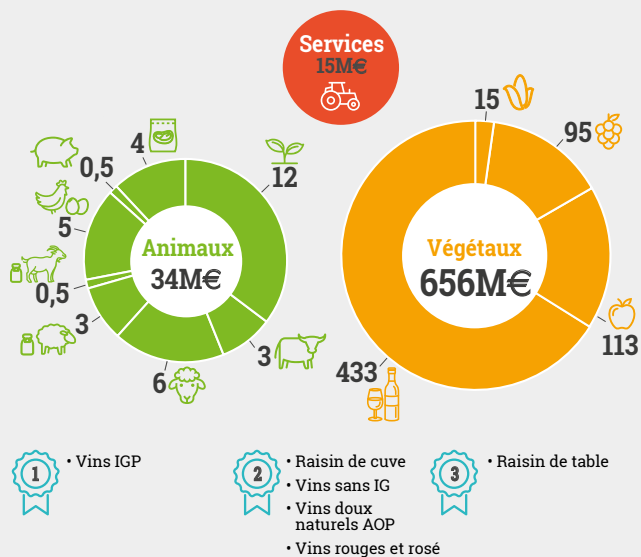
HAUTE-GARONNE (31)



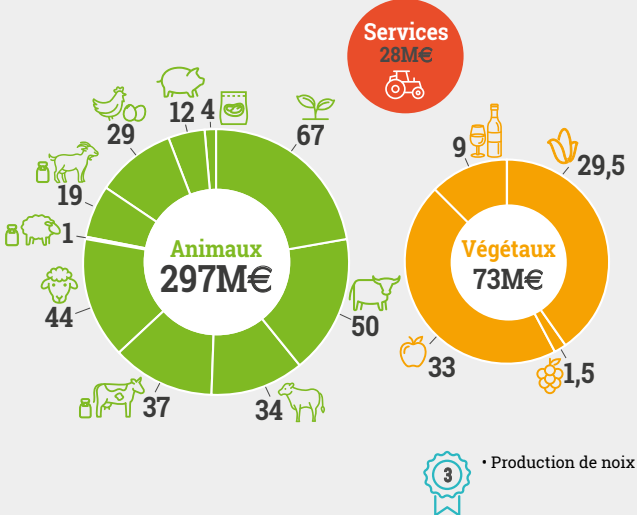
GERES (32)



HÉRAULT (34)



LOT (46)



10 100 000 10 10%

DENSITÉ DE POPULATION EN HAB/KM²	POPULATION MUNICIPALE ESTIMÉE AU 01/01/2022	SUPERFICIE TOTALE EN KM²	PART DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE AGRICULTURE AU 31/12/2020
----------------------------------	---	--------------------------	--



1^{er} département de France



2^e département de France



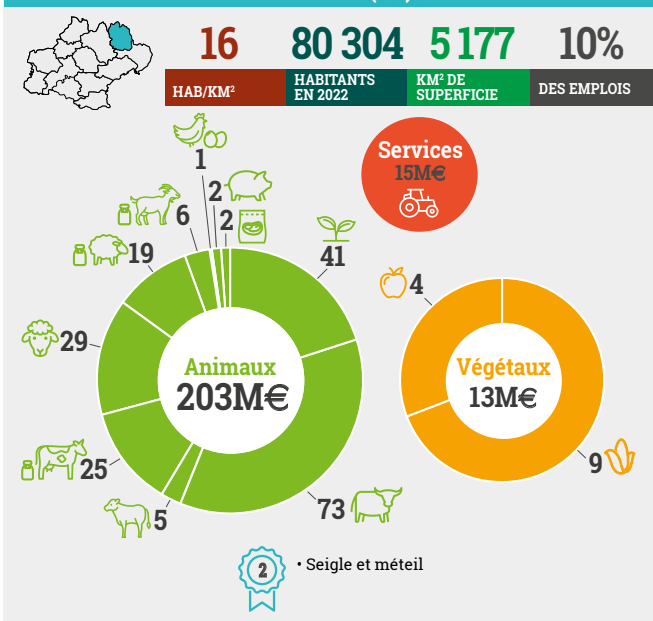
3^e département de France

PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL (Source : SAA 2021)

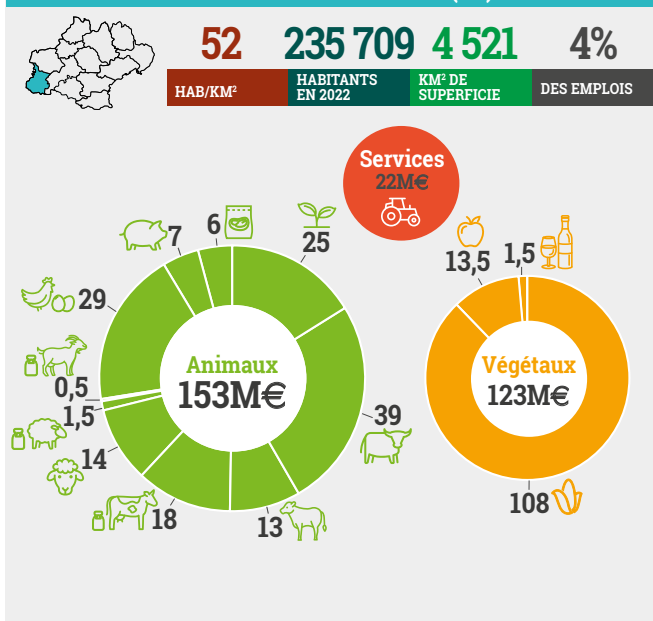
NB : Lorsque rien n'est précisé, la position du département est calculée à partir des surfaces cultivées ou du cheptel en 2021. Lorsqu'il est précisé 'production', ainsi que pour la viande, le lait et le vin, le calcul est fait à partir des volumes de production en 2021.

DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)

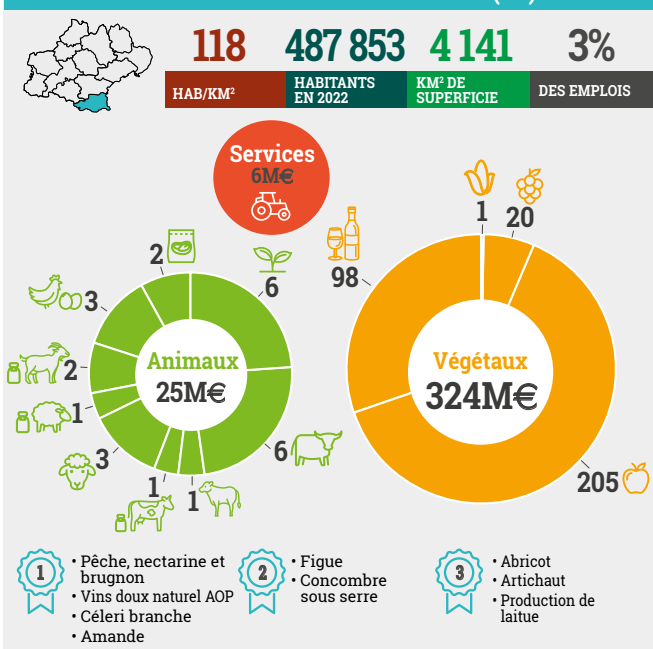
LOZÈRE (48)



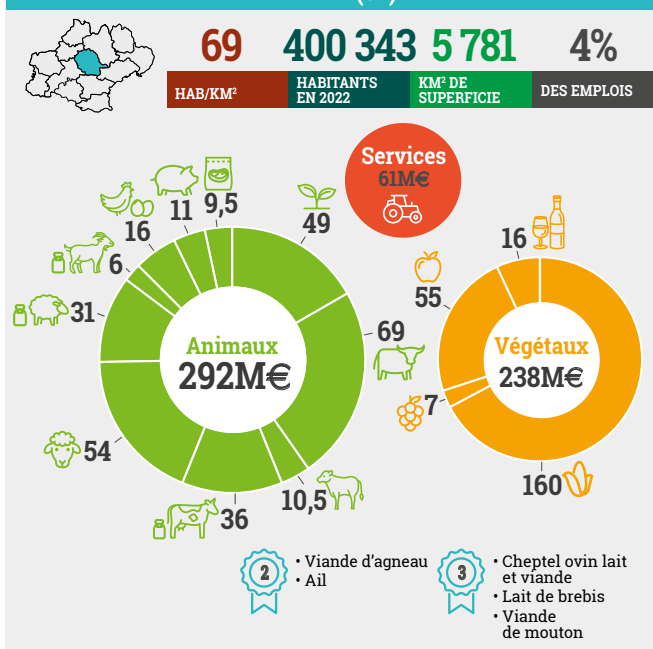
HAUTES-PYRÉNÉES (65)



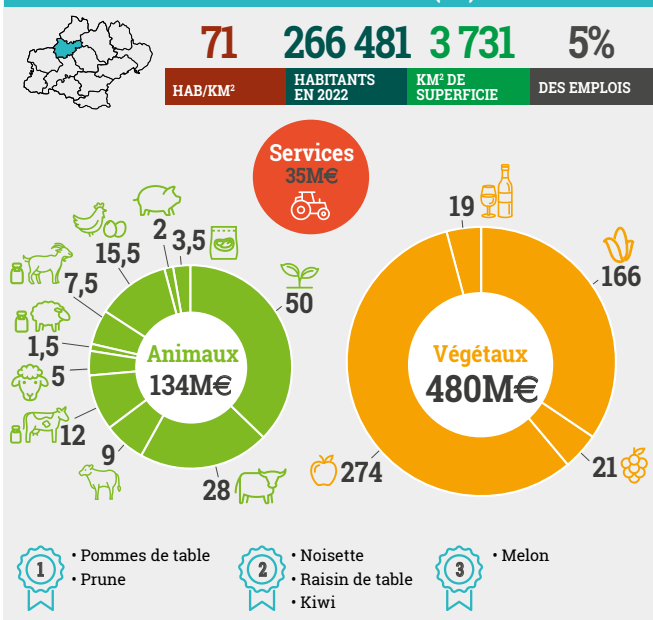
PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)



TARN (81)



TARN-ET-GARONNE (82)



ANIMAUX	VÉGÉTAUX	SERVICES
Plantes fourragères	Grandes cultures et cultures industrielles	Services vendus par les EA (travaux agricoles et autres)
Gros bovins	Plantations vignes et plants pépinières	
Veaux	Fruits, Légumes et Horticulture	
Lait de vache	Vins	
Ovins		
Lait de brebis		
Lait de chèvre		
Volailles et œufs		
Porcins		
Autres produits animaux		

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2021)

DENSITÉ DE POPULATION - HAB./KM ²	POPULATION MUNICIPALE ESTIMÉE AU 01/01/2022	SUPERFICIE TOTALE - KM ²	PART DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE AGRICULTURE AU 31/12/2020

DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL (Source : SAA 2021)

LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu plus d'1 million d'hectares de la SAU régionale.

Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de co-teaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...).

La région est leader en grandes cultures bio avec quasiment 1/4 de la sole nationale (et plus de la moitié pour la filière soja). Poursuivant un développement soutenu, la part des surfaces en bio dépasse désormais 15% des surfaces de grandes cultures en Occitanie.

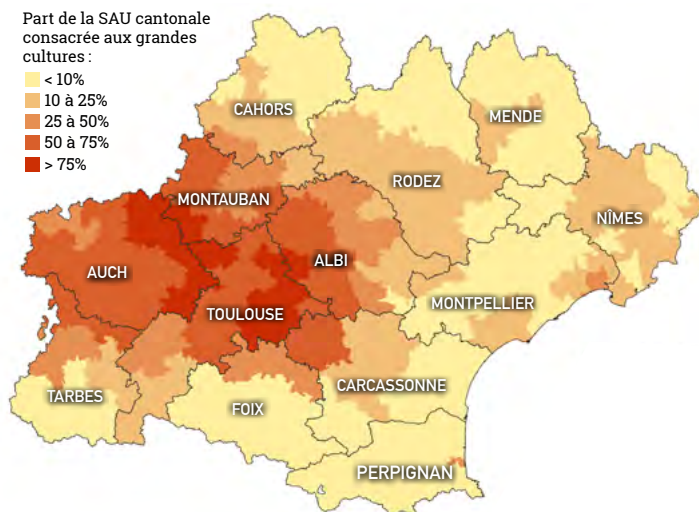
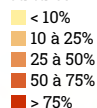
Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité.

La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine qui représente un tiers des surfaces françaises.

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

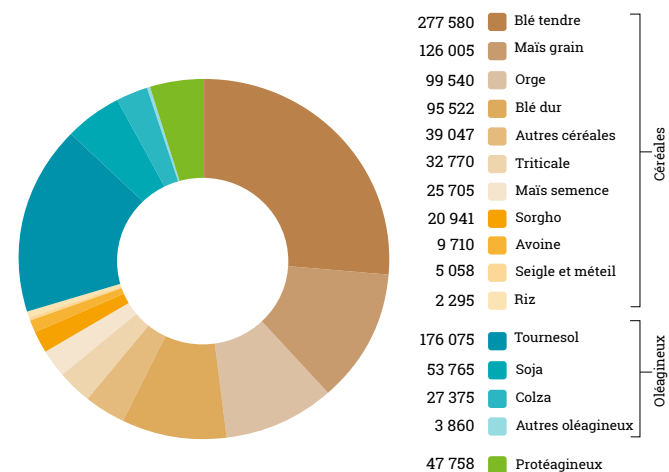


Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

(Source : RA2020)



SURFACES CULTIVÉES EN HA EN GRANDES CULTURES EN 2021

(Source : SAA 2021)

	Exploitations ayant un atelier grandes cultures significatif *	Exploitations spécialisées COP **	Exploitations spécialisées autres grandes cultures ***
nb d'exploitations (EA)	12 805	10 346	5 718
SAU moyenne /EA	116 ha	71 ha	28 ha
SAU en grandes cultures moyenne /EA	72 ha	58 ha	11 ha
SAU irriguée moyenne /EA	16 ha	11 ha	4 ha
ETP totales moyenne /EA	1,8	0,9	0,8
ETP salariées moyenne/EA	0,5	0,1	0,2
% des surfaces de grandes cultures du RA2020	88%	58%	6%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN GRANDES CULTURES*

(Source : RA2020)
 * >= 20 ha de grandes cultures (COP + légumes secs + cultures industrielles)
 ** OTEX 1500
 *** OTEX 1600

LES CHIFFRES

- 1 million d'ha de grandes cultures en 2021, soit 9% des surfaces françaises dont 162 000 ha en AB (ou en conversion)
- 4,8 millions de tonnes de COP produites en 2021 dont 84% de céréales et 14% d'oléagineux
- 1 417 M€, soit 19% du produit agricole de la région en 2021 dont céréales : 1 040 M€ dont oléagineux : 345 M€ dont protéagineux : 12 M€
- 1 158 M€ d'exportations en 2022 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

(Sources : SAA 2021, Agence BIO 2021, Comptes de l'agriculture 2021, Douanes 2022)



Soja	34%
Sorgho	32%



Lentilles	15%
-----------	-----



Blé dur	27%
Tournesol	28%
Maïs semence	26%
Riz	20%
Féveroles	15%

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2021)
 Pourcentage de la production française

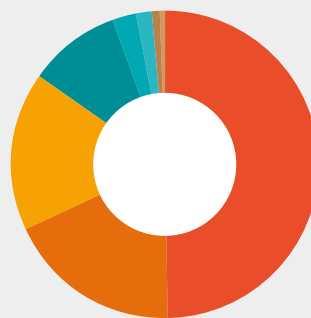
Plus d'infos sur : FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/ SEMAE : www.semoe.fr/

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES

- 2^e région productrice avec 14% des surfaces de semences françaises, 30% des maïs/sorgho et 30% des oléagineux.
- 52 304 ha en 2022, en baisse de 4% par rapport à 2021
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 25% des surfaces régionales
- 125 M€ de chiffre d'affaires régional

(Sources : SEMAE 2022)



- Maïs 26 005 ha
- Oléagineux 9 608 ha
- Céréales à paille 8 789 ha
- Fourragères et gazons 5 041 ha
- Potagères et florales 1 395 ha
- Betteraves et chicorées 854 ha
- Protéagineux 344 ha
- Sorgho 261 ha

Une campagne difficile pour la multiplication du maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production limitant la volatilité saisonnière des prix. Le maïs semence représente la 1^{re} production régionale de semences avec 30% des surfaces françaises. Mais l'année 2022 s'est révélée compliquée, en particulier pour la filière maïs semence à cause des épisodes de grêles, de chaleur, les restrictions d'eau et la flambée des intrants. Le bilan est historiquement bas puisque

SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE : 52 304 HA

(Sources : SEMAE 2022)

75% seulement des objectifs de production ont été atteints, et les stocks s'en trouvent affaiblis. Le Gers et l'Aude figurent parmi les principaux départements producteurs de semences biologiques en France. Pour l'ensemble de ces cultures fragiles et à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable sous peine de perte de contrat.

FAITS MARQUANTS 2022

BLÉ TENDRE

La diminution des surfaces implantées et les conditions climatiques très sèches en fin de cycle entraînent des pertes de volumes de 30% par rapport à la moyenne quinquennale. L'envolée du prix du blé liée au conflit russo-ukrainien s'accompagne de celle des intrants. Les incertitudes sur l'avenir font craindre un ciseau des prix défavorable.

BLÉ DUR

La sole de blé dur est en chute libre : 85 000 ha implantés en 2022. La baisse des volumes produits en Occitanie est de 40% par rapport à la moyenne quinquennale. La qualité est en revanche au rendez-vous. Les cours sont montés régulièrement d'une mercuriale à l'autre.

MAÏS GRAIN

Les conditions sèches et chaudes ont perduré pendant tout le cycle de développement. Les rendements sont catastrophiques en sec. Les maïs irrigués sont aussi pénalisés par les restrictions d'eau, les fortes températures et une pression pyrale exceptionnelle.

TOURNESOL

La saison a d'emblée débuté avec d'importants problèmes de levée induits par le manque d'eau. Le niveau de production régional est inférieur de 10% par rapport à la moyenne quinquennale.

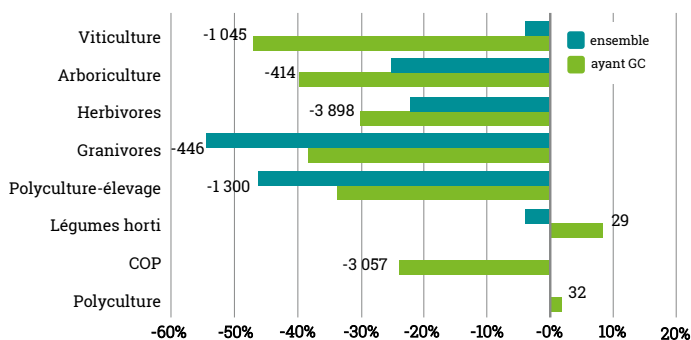
SOJA

Les surfaces, qui avaient accusé un recul en 2021, repartent à la hausse. Les rendements sont catastrophiques pour les parcelles conduites en sec (inférieurs à 1t/ha). Les sojas irrigués sont soumis à des restrictions d'eau et affectés par des attaques de ravageurs. Finalement, le volume de production est inférieur de 20% par rapport à la moyenne quinquennale.

COLZA

L'implantation 2022 inverse la courbe des surfaces en chute libre depuis plusieurs années. La floraison a bénéficié des conditions d'un début de printemps peu impacté par la sécheresse mais le remplissage des grains sera quelque peu pénalisé. Dans le sillon du marché de l'énergie, les cours du colza atteignent des niveaux records en 2022.

L'ÉVOLUTION DE LA POLYCULTURE EN OCCITANIE



ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AYANT DES GRANDES CULTURES SELON LEUR OTEX

(Source : Etude Agreste Occitanie - RA2010 et 2020)

Entre 2010 et 2020, le nombre des exploitations ayant des grandes cultures a chuté. Cette diminution est très forte pour les exploitations spécialisées en cultures permanentes ayant des grandes cultures. En revanche, même si les exploitations classées en polyculture-élevage résistent mieux que les exploitations spécialisées élevage, le nombre de polyculteurs-éleveurs a tout de même diminué en 10 ans. Les exploitations spécialisées en grandes cultures et polyculture produisent principalement des COP (Céréales, Oléo-Protéagineux) alors que les éleveurs cultivent presque exclusivement des céréales. La plupart sont des exploitations de grande dimension économique qui tendent à s'agrandir en développant l'atelier grandes cultures. Le nombre des exploitations classées en grandes cultures diversifiées a augmenté. Elles se caractérisent par une grande diversité de cultures (plus de 5). Pour les 3/4 d'entre elles, l'irrigation tient une place importante.

Plus d'infos sur :

Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Les dossiers d'Agri'scopie : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/grandes-cultures-2022-la-filiere-en-dynamique-les-dossiers-dagriscopie/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021:

Contexte climatique et économique favorable

Les conditions climatiques ont été globalement favorables durant la campagne culturale. Les températures froides du printemps ont pu avoir un impact négatif sur les cultures d'hiver au niveau des rendements et de la qualité, mais les pluies estivales régulières ont entraîné d'excellents rendements pour les cultures d'été.

Compte tenu de la contraction des stocks mondiaux de céréales depuis 2017, d'une demande mondiale dynamique en céréales et en oléagineux, du "coup de chaud" au Canada impactant la production de blé dur et de canola et enfin, d'une production de colza européenne limitée, les cours européens et mondiaux de toutes les productions agricoles ont commencé à augmenter à partir de l'été 2021. En mars 2022, du fait de la guerre en Ukraine, ils ont connu une hausse encore plus forte.

Un EBE en forte hausse

Le produit est en augmentation de 380 €/ha pour atteindre près de 1 570 €/ha (aides et produits divers compris).

Les charges opérationnelles sont relativement stables : +2% répartis sur l'ensemble des postes (engrais, semences, phyto, assurances cultures et divers).

Les charges de structure sont en hausse de 7% sous l'effet des postes 'carburant' (+24%) et 'entretien' (+16%) ; les autres charges (foncier, et frais généraux) augmentent de 3%.

L'EBE progresse de 334 €/ha pour atteindre 547 €/ha. Après plusieurs années de faible rentabilité, les exploitations céréalières de la région retrouvent le niveau de rentabilité des années 2010-2012 avec un ratio EBE/produit brut de 35%.

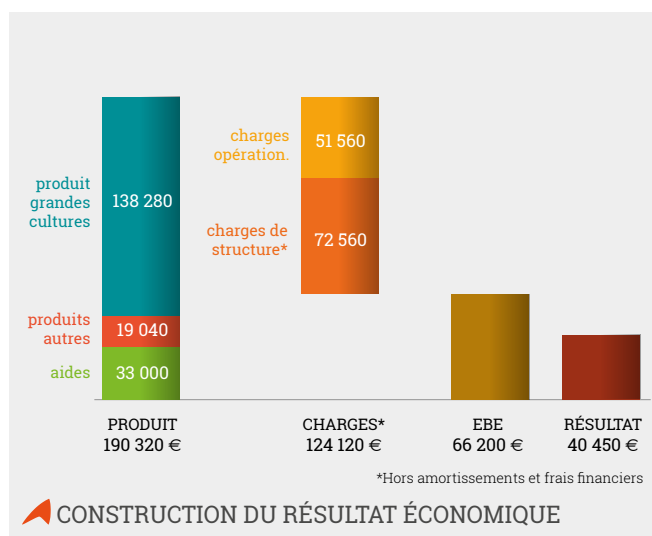
Pour les exploitations en agriculture biologique, le produit augmente dans les mêmes proportions. Elles dégagent un EBE de 72 500 €, contre 64 800 € pour les exploitations conventionnelles, du fait d'un niveau d'aides supérieur (+70 €/ha) et de charges opérationnelles inférieures de 80 €/ha.

La situation financière s'améliore

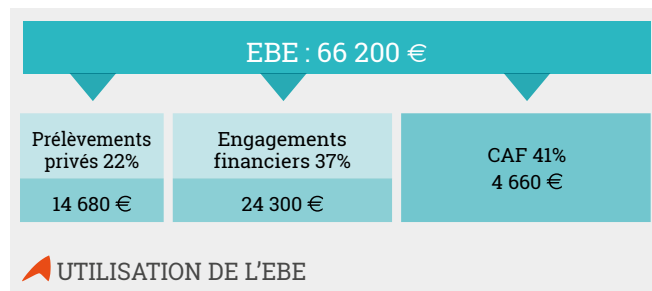
Avec l'augmentation de la rentabilité, la plupart des exploitations voit leur situation financière se redresser. Sur un EBE de 66 200 €, 24 300 € soit 200€/ha sont consacrés au paiement des annuités et frais financier, ce qui laisse près de 42 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière de l'exploitation.

Pour les exploitations en agriculture biologique l'EBE de 72 500 € permet de couvrir 36 000 € d'annuités, ce qui laisse 36 500 € pour se rémunérer et consolider la situation financière ou investir.

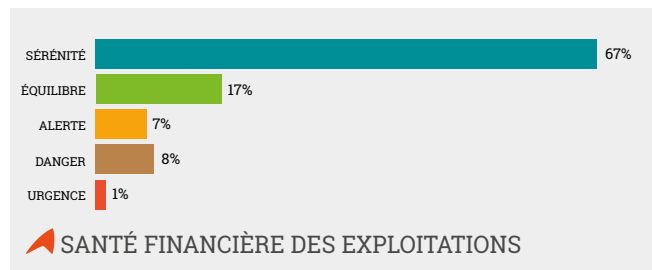
La part d'exploitation en bonne santé financière (sérénité et équilibre) passe de 68% à 84% tandis que la part des exploitations en difficulté (danger et urgence) passe de 14% à 9%.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

L'échantillon Cerfrance

1 778 exploitations spécialisées dont 46% individuelles et 31% EARL

SAU : 121 ha dont 18 ha irrigués. Céréales : 66 ha, oléagineux et protéagineux : 37 ha, jachère : 6 ha

1,2 UTH familiale / 0,1 UTH salariée

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

Des surfaces en progression et des résultats techniques atteints

Les surfaces en maïs semences sont en hausse continue depuis 2017 passant de 18200 ha à 25700 ha. Cette évolution s'explique par la demande mondiale en semences et des rendements objectifs pas toujours atteints.

Les conditions d'implantation ont été un peu difficiles au printemps ; la météo, plus favorable sur la période estivale (pluie régulière et températures clémentes), a permis d'atteindre les rendements objectifs dans la plupart des cas. Le produit moyen atteint 4 500 €/ha.

Augmentation du produit

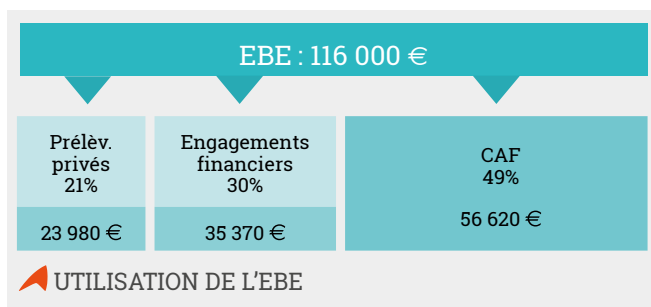
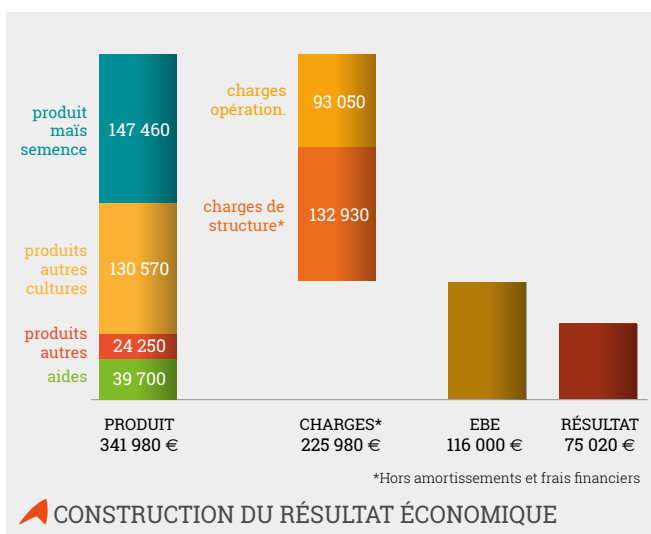
Le produit courant progresse de 500 €/ha pour atteindre 2520 €/ha. Ces résultats s'expliquent par un meilleur rendement en céréales et une augmentation de la surface moyenne en maïs semence : le produit des céréales augmente de 27000 € et celui du maïs semences de 44000 € soit une hausse de 750 €/ha.

Les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 100 €/ha : engrais (+9%), produits phytosanitaires (+5%), assurances cultures (+27%), mécanisation (+14%) et frais généraux (+6%).

Des exploitations qui continuent d'investir

L'EBE progresse de 57000 € pour se situer à 116000 €. Il représente 34% du produit brut. Les annuités et frais financiers représentent 35400 € laissant un peu plus de 80000 € pour se rémunérer, consolider la situation financière de l'exploitation et investir.

Les exploitations en maïs semences continuent d'investir sur cette campagne avec un investissement net de plus de 51000 €. Malgré tout, le taux d'endettement passe sous la barre des 50%. Les situations financières s'améliorent : 91% des exploitations sont classées en « sérénité » ou « équilibre » et 6% en danger.



L'échantillon Cerfrance

172 exploitations spécialisées
dont 43% EARL, 28% individuelles

SAU : 137 ha dont 39 ha de semences,
dont 32 ha de maïs semences

1,4 UTH familiale / 0,8 UTH salariée

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLYCLTURE

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

Grandes cultures, maraîchage, viticulture, et arboriculture sont, dans cet ordre, les productions dominantes des exploitations classées dans l'échantillon polyculture.

Pour 38% des exploitations, le produit grandes cultures représente plus de 50% du produit végétal, pour 13% d'entre elles, le produit maraîchage ou le produit viticulture représente plus de 50% du produit végétal et chez 8% des exploitations, le produit arboriculture représente plus de 50% du produit végétal. La principale évolution favorable du produit en 2021 concerne les grandes cultures, ce qui explique une amélioration globale des résultats du groupe.

Progression de l'EBE

En moyenne, l'EBE progresse nettement en 2021 (+45%) pour se situer à 61 240 €. Près de 75% des exploitations voient leur EBE s'améliorer. Parmi celles-ci on retrouve principalement des exploitations avec un atelier grandes cultures significatif. La majorité des exploitations dont l'EBE diminue sont à dominante viticole et arboricole.

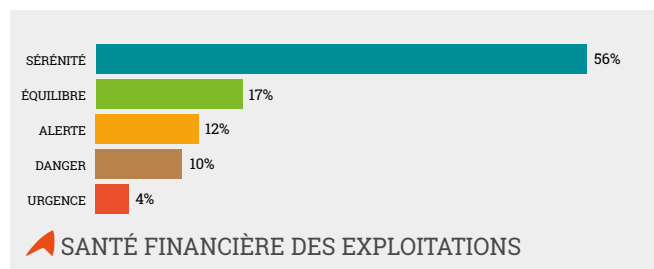
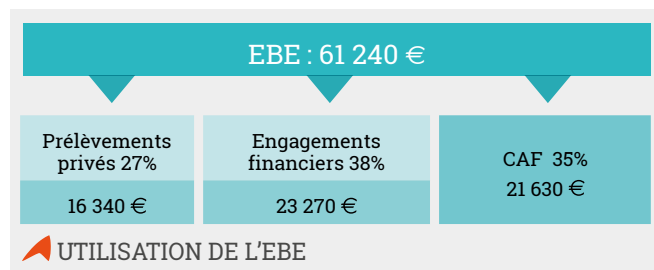
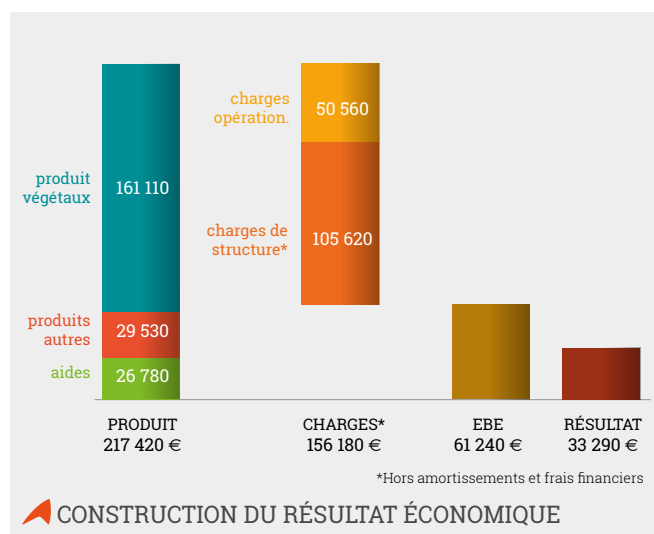
Au-delà de la conjoncture annuelle de chacune des cultures, au niveau des rendements ou des cours, les exploitations en polyculture ont un enjeu de performance technique et économique. Elles doivent assurer l'équilibre des moyens de production engagés dans chaque culture, notamment la main-d'œuvre, afin d'éviter la concurrence entre ateliers et de réaliser les bonnes interventions techniques au bon moment. Comme pour les autres systèmes, les charges sont orientées à la hausse (+5%) du fait des postes mécanisation et frais généraux (+8% chacun).

Bon équilibre de l'utilisation de l'EBE

Grâce à l'amélioration des résultats, l'EBE permet de couvrir les 23 300 € d'annuités et de frais financiers, ce qui laisse 38 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière de l'exploitation.

Amélioration des situations financières

En moyenne, les situations financières s'améliorent avec 73% des exploitations en bonne santé financière (sérénité et équilibre) et 14% des exploitations en difficulté (danger et urgence). L'amélioration de la santé financière est fortement corrélée au poids de l'atelier céréales.



L'échantillon Cerfrance

586 exploitations dont 40% individuelles, 34% EARL

SAU : 78 ha dont SCOP 46 ha, viticulture-arboriculture-maraîchage 12 ha

1,3 UTH familiale / 0,9 UTH salariée



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

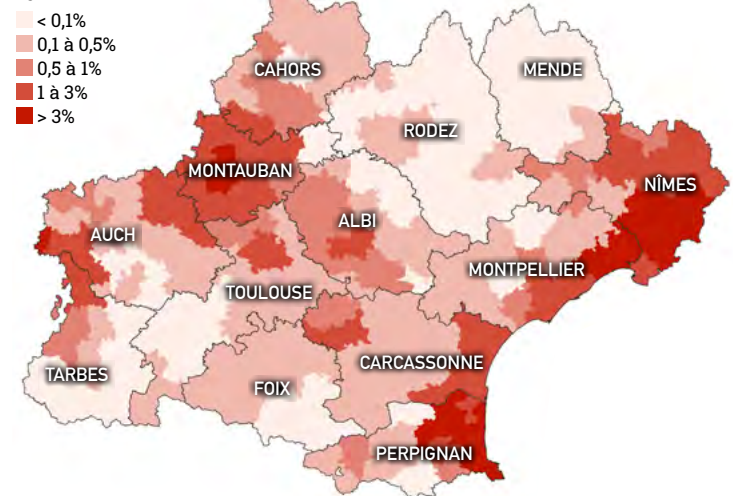
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 7^e région horticole de France.

Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne. Très **utilisatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

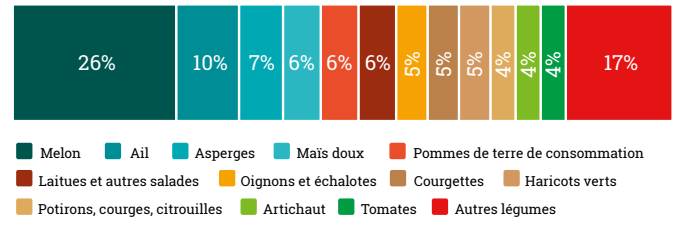
La filière horticole peine à se relever de la crise du coronavirus. Elle est marquée par une baisse du nombre d'exploitations et une chute importante des surfaces cultivées.

Les productions légumières occupent 21 772 ha en 2021. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail. Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU des EPCI consacrée au maraîchage, légumes ou à l'horticulture



REPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE PAR EPCI (Source : RA2020)



REPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 21 772 HA (Source : SAA 2021)

LES CHIFFRES MARAÎCHAGE et LÉGUMES

- 21 772 ha de légumes en 2021, soit 8% des surfaces françaises dont 4 869 ha en AB représentant 11% des surfaces françaises bio en légumes frais
- 524 742 tonnes de légumes produites en 2021
- 45 organisations de producteurs pour la filière fruits et légumes
- 780 établissements de collecte, conditionnement et transformation
- 330 M€ de chiffre d'affaires pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit 4,5% du produit agricole d'Occitanie en 2021
- 776 M€ de légumes et melons exportés en 2021

HORTICULTURE :

- 260 ha développés en horticulture et pépinière en 2021, soit environ 5% des surfaces françaises
- 145 M€ pour la production horticole et les pépinières soit 2% du produit agricole d'Occitanie en 2021
- 8,4 M€ de plants exportés en 2021

(Sources : SAA 2021, Agence BIO 2021, Comptes de l'agriculture 2021, Douanes 2021, Fédération de Fruits et Légumes d'Occitanie)

	Exploitations ayant un atelier maraîcher significatif *	Exploitations spécialisées légumes ou champignons **	Exploitations ayant un atelier horticole ou pépinière significatif ***	Exploitations spécialisées fleurs et horticulture diverse ****
nb d'exploitations (EA)	4 750	1 343	1 068	828
SAU moyenne /EA	18 ha	8 ha	31 ha	8 ha
SAU en légumes en fleurs et plantes moyenne /EA	3 ha	3 ha	252 ha	253 ha
SAU irriguée moyenne /EA	5 ha	4 ha	5 ha	3 ha
ETP totales moyenne /EA	2,1	2,5	2,6	2,9
ETP salariées moyenne/EA	1	1,3	1,4	1,6
% des surfaces en légumes en fleurs et plantes du RA2020	65%	21%	100%	93%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN MARAÎCHAGE ET EN HORTICULTURE (Source : RA2020)

* surfaces de légumes cultivées sous serre >0 OU nb d'espèces légumières en plein champs >=5 OU SAU légumes plein champs >=50% SAU. NB: une part importante des surfaces légumières ne sont pas classées comme atelier «Maraîchage» selon les critères INOSYS mais sont associées aux systèmes de grandes cultures.
 ** OTEX 2800
 *** surfaces horticulture ou pépinière > 0
 **** OTEX 2900



1^{re} place

Ail	51%
Melon	39%
Céleri	31%
Courgette	24%



2^e place

Asperge	22%
Pastèque	18%
Artichaut	17%
Maïs doux	6%



3^e place

Concombre	13%
Tomates	13%
Aubergine	12%
Fraises	11%
Poivron et piment	11%

Pourcentage des surfaces nationales

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2021)

FAITS MARQUANTS 2022

L'année 2022 est marquée par un grand déficit hydrique avec des températures très élevées sur certaines périodes ainsi qu'une précocité prononcée. Les conséquences sur les rendements sont considérables avec ponctuellement des problèmes de qualité et pouvant impacter négativement la commercialisation avec des arrivées précoces ou tardives sur le marché. À cela s'ajoute des difficultés spécifiques pour le maraîchage bio en circuit long qui subit un revers depuis 2 ans.

MELON : UNE PRODUCTION PRÉCOCE ET ABONDANTE

La météorologie printanière entraîne une grande précocité de récolte : les melons arrivent à maturité avec 2 semaines d'avance. Le calendrier de production est concentré avec la moitié des volumes obtenus entre mi-juin et mi-juillet. Le pic de production précoce avec des volumes abondants arrive sur le marché en même temps que la concurrence. Sur le plan économique, le prix de vente en fin de campagne compense un peu la forte augmentation des intrants. Les surfaces sont en léger repli notamment les surfaces sous serres qui subissent une baisse marquée (-7%) par rapport à 2021. Les fortes pluies du mois d'août interrompent les récoltes dans le sud-est, parfois définitivement dans certains terrains inondés. La production 2022 s'en ressent et n'atteint pas les volumes espérés malgré les fortes chaleurs qui ont dopé la production (+4%). La production est qualifiée de moyenne par la profession. En revanche, dans le sud-ouest, elle ressort en forte hausse (+14,5% par rapport à l'année précédente), avec peu de présence de bioagresseurs, mais des rendements hétérogènes en fonction des disponibilités en eau.

SALADE : ENCORE UNE ANNÉE ATYPIQUE

L'implantation de salade de plein champ progresse en surface. Elle reste stable en salade sous abris. La saison de production est bonne mais le marché est peu porteur à l'exception de deux périodes sur les mois de février et avril. La 4^e gamme est qualitative en début de saison puis les températures hivernales engendrent une baisse de poids, ce qui pénalise les rémunérations.

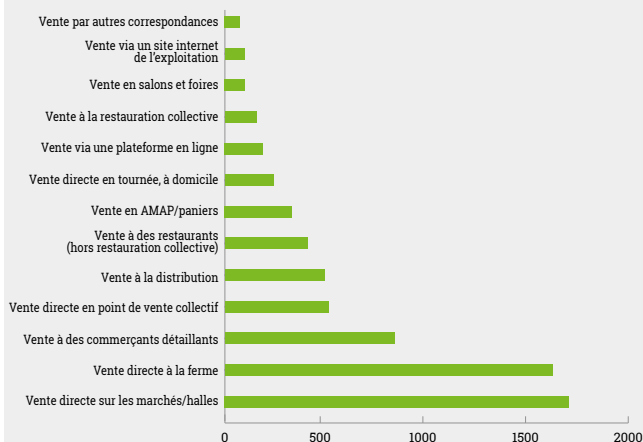
ARTICHAUT : UNE ANNÉE DIFFICILE

Les surfaces sont toujours en augmentation avec une large majorité d'artichauts à gros capitules. Les épisodes de gelées en hiver et au printemps affaiblissent les cultures. La production arrive tardivement sur le marché, alors que les prix sont déjà orientés à la baisse. Les gelées engendrent aussi des dégâts, faisant baisser les rendements d'artichauts commercialisables.

FOCUS : LES CIRCUITS COURTS PLÉBISCITÉS EN MARAÎCHAGE

En 2020, 1 exploitation sur 4 commercialise tout ou partie de sa production en circuit court. Le maraîchage est particulièrement concerné par cette pratique avec 3 273 exploitations qui vendent des légumes frais ou transformés en circuit court. À noter qu'une forte proportion des installés choisit ce mode de commercialisation.

La vente directe sur les marchés et à la ferme représente près de la moitié des types de circuits courts mobilisés. On retrouve ensuite une multitude de moyens de vente : commerces de proximité ou restaurant, magasins de producteurs, ou encore AMAP et vente en ligne...



NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN OCCITANIE PRATIQUANT LES CIRCUITS COURTS PAR TYPE DE COMMERCIALISATION POUR LES LÉGUMES FRAIS ET TRANSFORMÉS (Source : RA 2020)



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 31/03/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

LE POINT CAMPAGNE 2021

Les achats des ménages en légumes, tant en volume (-2,3%) qu'en valeur (-3,7%), chutent en 2021 après une hausse conséquente en 2020 (effet covid). La part importée de légumes continue à croître.

Un produit stable, plus de charges, l'EBE se réduit

Malgré une hausse de la surface maraîchère, le produit maraîchage marque le pas (-1%). Les charges augmentent (+4%) de façon beaucoup plus soutenue pour les postes mécanisation et frais généraux. La charge en main-d'œuvre se réduit (-8%) malgré la hausse du salaire horaire et s'élève à 6400 €/ha maraîchage. Une grande disparité caractérise le groupe tant au niveau du produit que des résultats. 15% des exploitations ont un chiffre d'affaires inférieur à 50000 € et 13% supérieur à 500000 €. L'EBE chute de 11%, il permet tout de même de faire face aux engagements financiers et aux prélèvements privés. La CAF se réduit mais demeure excédentaire de 7830 €. Le montant des investissements a augmenté nettement ainsi que les nouveaux emprunts.

Une situation financière à surveiller pour 22% du groupe

Globalement, la situation financière reste saine pour 79% des exploitations. Par contre, avec une trésorerie dégradée, la situation financière est préoccupante pour près d'une exploitation sur quatre.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

LE POINT CAMPAGNE 2021

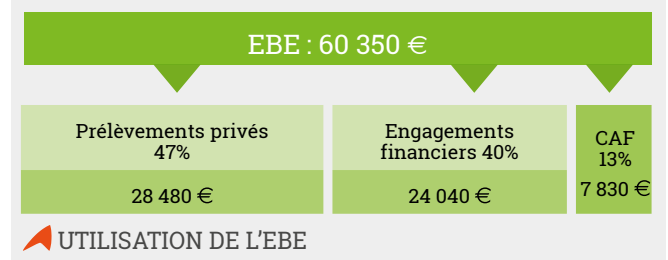
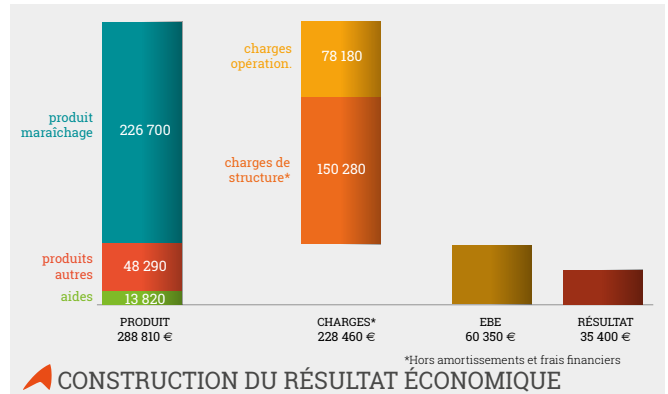
Après une année 2020 marquée par une baisse suite aux confinements, l'activité des pépiniéristes-horticulteurs reprend à partir du printemps 2021. Les ventes de plants potagers sont en forte hausse. La production de fleurs coupées, bien que ne représentant que 6% des ventes des producteurs, progresse de 18% entre 2019 et 2021. Les ventes "ornementales" se composent à 45% de ventes d'arbustes en 2021 (en valeur). Les ventes d'arbustes et d'arbres ont été particulièrement dynamiques en 2021.

Une rentabilité en progression

Dans ce contexte plus favorable, le chiffre d'affaires horticole des exploitations de l'échantillon progresse de près de 9% en 2021. Cette moyenne cache de nombreuses disparités dans l'échantillon, tant au niveau de la taille des exploitations, que du niveau de production, et même des modes de commercialisation. Ainsi, 20% des exploitations ont un produit horticole inférieur à 100000 € et autant ont un produit horticole supérieur à 400000 €. Les charges augmentent également de 10% sous l'effet d'un renchérissement des postes semences et plants, emballages, main-d'œuvre et mécanisation (+8%). Ainsi, l'EBE progresse de 7% pour atteindre près de 78000 €.

Une santé financière correcte

Par rapport à d'autres systèmes de production, le niveau d'investissement reste modéré. Ainsi, les annuités n'absorbent que 22% de l'EBE, laissant une marge confortable pour les prélèvements privés, l'autofinancement ou la consolidation de la trésorerie. 74% des exploitations ont une situation financière saine (classées en 'sérénité' et 'équilibre') et 14% des exploitations ont une situation financière fragile ('danger' et 'urgence').

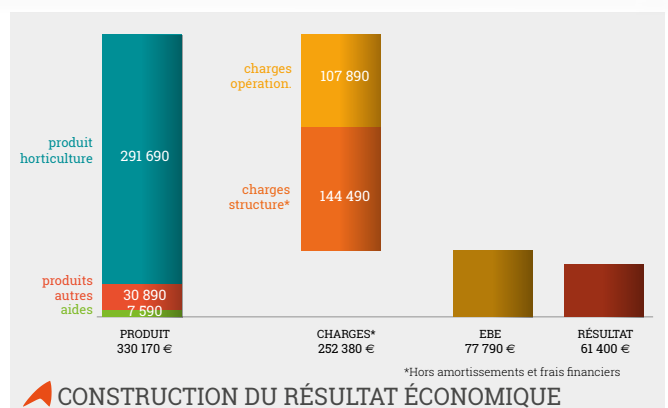


L'échantillon Cerfrance Maraîchage

120 exploitations spécialisées, dont 41% individuelles, 35% EARL, 18% GAEC

SAU : 40 ha dont 9 ha de cultures maraîchères

1,4 UTH familiale / 2,4 UTH salariées



L'échantillon Cerfrance Horticulture et pépinières

43 exploitations dont 30% ind., 23% EARL, 23% SCEA

SAU : 19 ha dont 3 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture

1,5 UTH familiale / 2,6 UTH salariées

LA VITICULTURE

L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national

avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 236 000 ha en Languedoc-Roussillon.

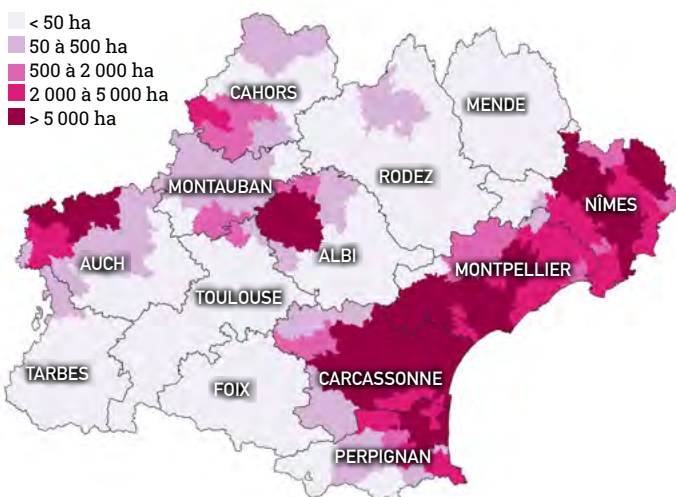
Elles se localisent principalement dans l'Hérault (31% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (20%), les Pyrénées-Orientales (11%) et le Gers (8%).

La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec 80% des volumes produits, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 84% des exportations françaises des vins à IGP, vendus principalement dans les pays de l'Union européenne, l'Allemagne en tête.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. L'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

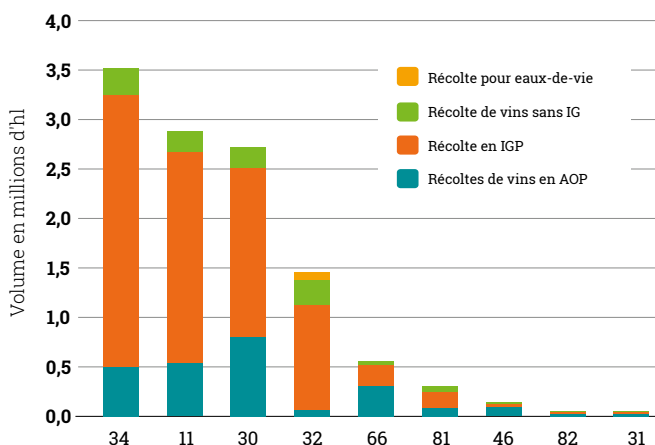


Surface en vigne par EPCI :



REPARTITION DU VIGNOBLE PAR EPCI

(Source : RA2020)



LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS VITICOLES

(Source : SAA 2021)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Exploitations spécialisées viticulture (dont raisin de table) **
nb d'exploitations (EA)	14 191	16 050
SAU moyenne /EA	30 ha	20 ha
SAU en vigne cuve /EA	18 ha	15 ha
SAU irriguée moyenne /EA	5 ha	3 ha
ETP totales moyenne /EA	1,8	1,4
ETP salariées moyenne/EA	0,8	0,6
% des surfaces de vignes cuve du RA2020	99%	93%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

(Source : RA2020)

* surface vigne à raisin de cuve >=1,5 ha
** OTEX 3500

LES CHIFFRES

- 273 000 ha de vignes en 2021
dont 57 000 ha en AB ou en conversion soit environ 21% des surfaces
73 000 ha revendiqués en AOP
160 000 ha revendiqués en IGP
- 2 740 exploitations viticoles labellisées HVE en 2022
- 11,7 millions d'hl produits en 2021
62% des volumes de vins commercialisables en cave coopérative
- 31% du vin français en volume en 2021
43% de la production nationale de vins rouges et rosés
- 20 700 entreprises vitivinicoles en 2019
- 193 caves coopératives et unions employant 5 900 salariés
- 1,4 milliard d'€ soit 19% du produit agricole d'Occitanie en 2021
dont 34% issus des vins d'appellation
- 946 M€ de vins exportés en 2022
- 53 AOP, 39 IGP dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2021, Agence BIO 2021, Comptes de l'agriculture 2021, INAO, Douanes 2022, FranceAgriMer 2020, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire 2022)



Plus d'infos sur :

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : www.languedoc-wines.com

Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : www.vinsduroussillon.com/

Vins de cépages Pays d'Oc : www.paysdoc-wines.com/

Interprofession des Vins du Sud-Ouest : www.france-sudouest.com/fr

FOCUS : SIÈGE DU PLUS VASTE VIGNOBLE DU MONDE, L'OCCITANIE POSSÈDE UNE OFFRE OENOTOURLISTIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉE

LES CHIFFRES

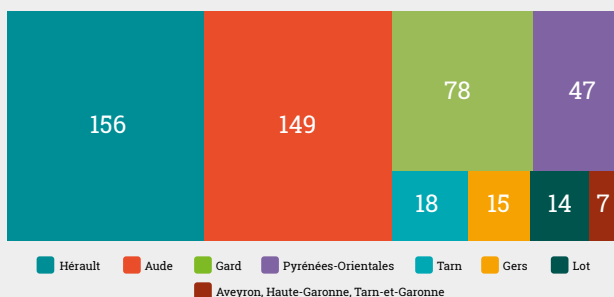
- 58% des habitants d'Occitanie visitent des caves ou des domaines viticoles au moins une fois par an.
- 12% de visiteurs français ont pratiqué au moins une activité autour des vignobles et du vin pendant leur séjour
- 22% des raisons de déclenchement de séjours sont liées aux produits de terroirs

(source : Enquête pro tourisme Occitanie)

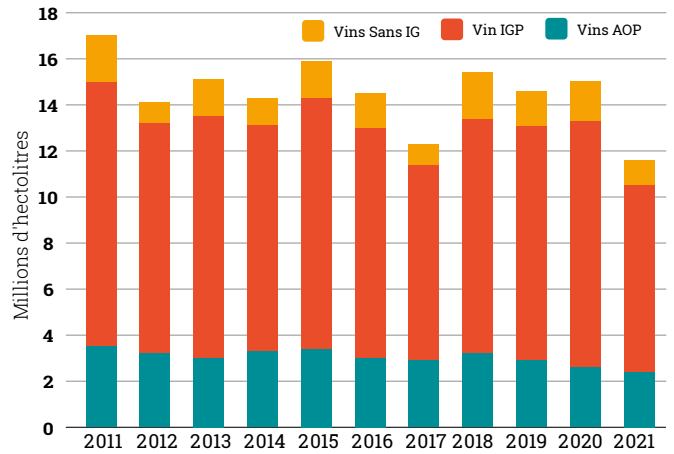
L'Occitanie est la 4^e région pour la fréquentation touristique marchande. Elle est la région qui attire le plus de touristes français grâce à une offre variée qui ne cesse de s'étoffer. Elle regorge de parcs naturels, de sites classés et de patrimoines historiques en tout genre. La gastronomie et le vin occupent également une place importante dans l'Art de vivre occitan. Les domaines et terroirs viticoles en sont un pilier. Dans le sud-ouest, on retrouve des terroirs vallonnés, des terrasses alluviales où naissent à la fois des vins puissants tels le Cahors et des vins pleins de fraîcheur. Côté méditerranée, sur des terroirs ardents se développent des vins de soleil.

La Région développe aussi une offre importante en matière de tourisme durable et propose de nombreux terroirs Bio ou détenteurs de labels : 21 terroirs ont ainsi obtenu le label « Vignobles & Découvertes » : un gage national de qualité en matière d'œnotourisme. Ce label est le garant d'une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événements) et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'Occitanie a retrouvé son dynamisme touristique. La fréquentation régionale dépasse de 21% le volume atteint en 2021. Le littoral se démarque par la plus forte progression de la fréquentation. Le niveau d'activité global est toutefois jugé moyen par les professionnels du tourisme qui font part d'une baisse importante du budget des clientèles, notamment françaises, qui privilégient les choix les plus économiques durant leurs séjours (pique-nique, activités gratuites, etc.). Cela se répercute sur le panier moyen et notamment sur les ventes de vins locaux.



NOMBRE D'EXPLOITATIONS VITICOLES PRATIQUANT L'AGRITOURISME (Source : RA2020)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION VITICOLE RÉGIONALE (Source : SAA)



1^{re} place

Vignes de raisins de cuve	33% SF
Vins IGP	80% PF
Vins Sans IG	56% PF
Vignes en production de vins doux naturels AOP	92% SF



2^e place

Vins (toutes catégories)	31% PF
Vignes AOP	16% SF

Pourcentage des surfaces françaises (SF) ou de la production française (PF)

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2021)

FAITS MARQUANTS 2022

Suite à l'épisode de gel de 2021, la production repart à la hausse et retrouve un niveau conforme à la moyenne quinquennale. Mais les disparités sont importantes. Des gelées ont touché certains vignobles du sud-ouest. La sécheresse et les pics de chaleur ont aussi grevé le potentiel de récolte. Sur le bassin méditerranéen, les pluies de fin d'été et l'irrigation ont permis de retrouver un rendement correct. La précocité est exceptionnelle. Dans certaines situations, la sécheresse aura affecté la qualité des raisins.

Alors que la consommation de vins continue à chuter en France, le marché à l'export progresse mais le bilan de campagne 2021/2022 fait apparaître une baisse des transactions sur tous les segments (-27% par rapport à la campagne précédente). Les vins sans IG sont particulièrement concernés. Le niveau de récolte correct fait renaître l'espoir d'une relance du marché de l'entrée de gamme, délaissé à la faveur du segment des IGP à cause de la faiblesse des volumes produits en 2021. La nouvelle campagne démarre avec une stabilité des prix.

Cette campagne est marquée par l'amorce d'un retournement du marché des vins bio qui avait connu une très forte dynamique à la hausse jusqu'à présent. Le bassin sud-ouest souffre particulièrement avec une baisse de -14% en volume et -12% en valeur des ventes de vins bio en moyennes surfaces. À l'échelon national, le bassin Languedoc-Roussillon est celui qui amortit le mieux cette baisse derrière la Corse, la Provence, la Loire et la Savoie dont les ventes de vins bio progressent ou se maintiennent. Toutefois, la chute dans l'est de la région atteint 9% en volume et 4% en valeur.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021 : Des rendements historiquement faibles

La récolte occitane 2021, 11,7 millions d'hl, est historiquement basse, en retrait de 23% par rapport à 2020 et de 16% par rapport à la moyenne quinquennale. Elle a été fortement impactée par un gel de printemps exceptionnel, même si on observe une grande variabilité de rendements en fonction des influences climatiques locales.

La variabilité des résultats dépend également de la souscription ou non à l'assurance multirisques climatiques et, pour ceux qui sont assurés, du niveau de garantie souscrit (franchise entre 10 et 30%, niveau de capital assuré). Le montant des indemnités d'assurance est rapporté en totalité à l'exercice 2021.

Il faut noter également le niveau important d'aides de l'État par rapport à ce gel (mesures d'urgence, indemnités calamités, prise en charge des cotisations, gel aval 2021), qui a pu compenser certaines pertes, mais, pour certains dispositifs, les versements sont postérieurs à la clôture 2021.

Côté marché, la vente des vins rouges, en AOC plus particulièrement, connaît des difficultés, alors que dans le même temps la petite récolte a permis de booster le marché des vins blancs.

CAVES PARTICULIÈRES

Petite récolte 2021

Malgré la petite récolte de 2021, le produit viticole est en hausse de 3% par rapport à 2020, du fait de meilleures ventes. Les caves particulières qui vendent majoritairement en conditionné (bouteilles et bibe) ne sont pas encore impactées par la conjoncture de cette campagne puisque ce chiffre d'affaires est principalement issu de la bonne récolte de 2020. Les effets de la petite récolte 2021 et l'augmentation des charges seront visibles sur les résultats 2022.

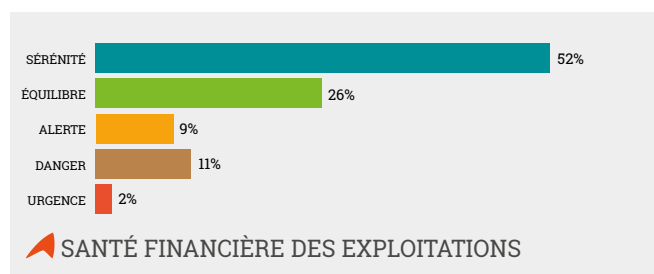
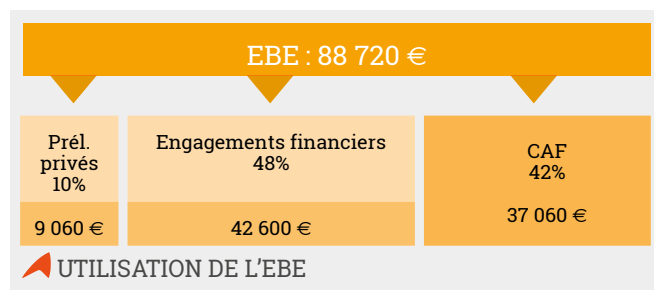
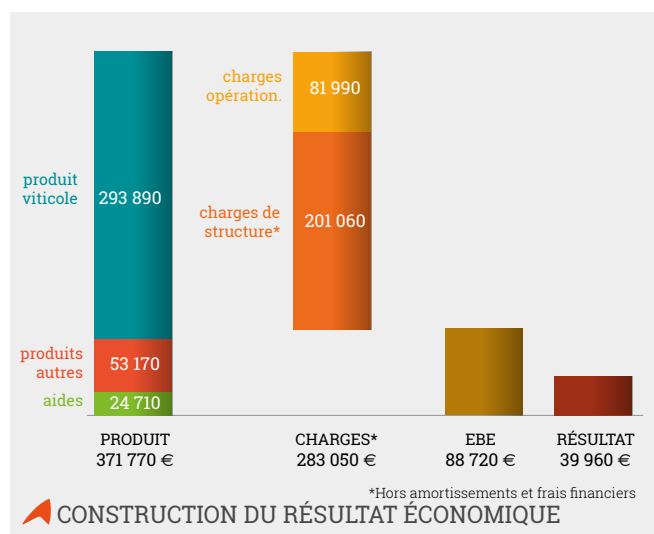
Parallèlement, les charges progressent de l'ordre de 4%. On note une baisse des postes 'produits phytosanitaires' et 'engrais' (-7%) et une augmentation des postes 'emballage' (+7%), 'mécanisation' (+7%) et 'frais généraux' (+9%). La forte hausse du coût des intrants intervenue au dernier semestre n'a pas eu d'impact sur ce millésime. Malgré les incertitudes sur l'avenir, les entreprises continuent d'investir.

Ainsi, avec une nette progression des autres produits (prestations de service), des indemnités, dont l'assurance récolte, et des aides liées au COVID, l'EBE et le résultat sont en augmentation (respectivement de 22% et 44%).

Trésorerie soutenue par la résilience des exploitants

Globalement, le niveau de rentabilité est satisfaisant avec un EBE moyen supérieur à 88 000 €, soit plus de 2 110 €/ha. Les flux de trésorerie sont équilibrés, illustrant la consolidation financière des exploitations. Les prélèvements privés représentent seulement 10% de l'EBE et sont en moyenne de 6 230 € par UTH familiale ; ils étaient de 18 300 € par UTH en 2019. La capacité d'autofinancement, à 42% de l'EBE, est en nette progression cette année.

Du fait de ces bons résultats, la santé financière est également satisfaisante ; trois quarts des exploitations sont dans une situation jugée saine.



L'échantillon Cerfrance

283 exploitations spécialisées dont 40% EARL, 27% SCEA, 25% individuelles

SAU : 42 ha dont 27 ha en vigne soit 6,8 ha de vigne/UTH

1,4 UTH familiale / 2,5 UTH salariées

Produit viticole : 11 000 € / ha de vigne

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022
(Source : Cerfrance Occitanie)

VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

Fort impact du gel et de l'assurance récolte

Le produit viticole 2021 est en retrait de 11,6% par rapport à 2020, principalement du fait de la petite récolte 2021 et de variations de stocks négatives. Cependant, les autres produits et les aides sont en nette progression, ce qui permet de maintenir les résultats.

En moyenne, 1/3 des exploitants de l'échantillon sont assurés. L'impact du gel est limité sur le résultat final pour ces exploitations puisque les indemnités d'assurance et les aides compensent en partie la perte de produit.

Les exploitants assurés, avec des niveaux de franchises faibles (10%) et de capital assuré élevé, voient leur résultat très peu impacté en 2021, même avec des pertes élevées. En revanche, la population non assurée a un résultat qui chute, mais les conséquences en trésorerie ne seront visibles qu'à partir de 2022.

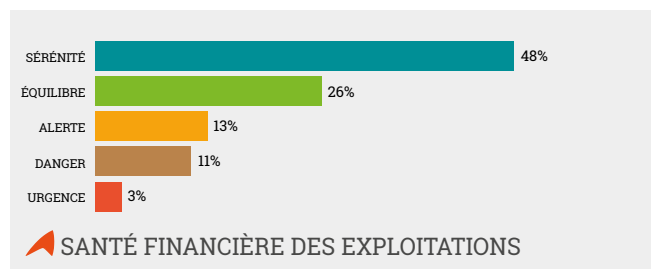
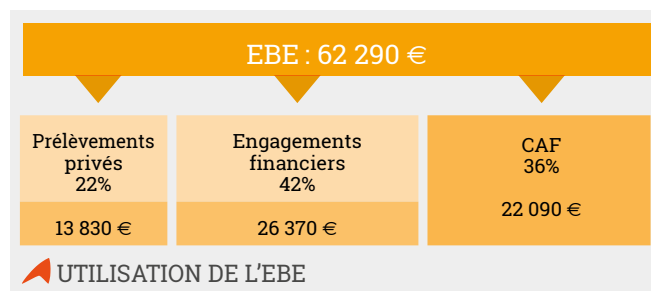
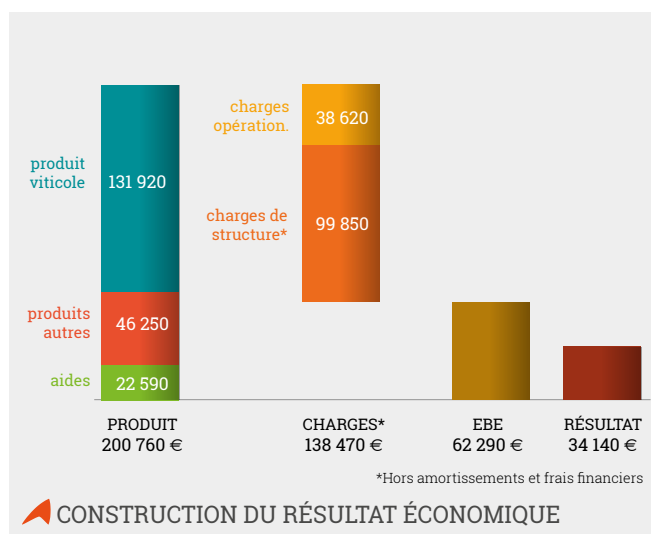
Les flux financiers restent équilibrés

Le maintien de l'EBE permet de satisfaire l'ensemble des besoins (prélèvements privés et remboursement des engagements financiers) en laissant une capacité d'autofinancement positive. Les investissements sont encore soutenus, malgré cette année de gel.

Les prélèvements privés représentent 22% de l'EBE. Ils se situent à 10 930 € par UTH familiale.

Des situations financières globalement stables et saines

Les exploitations sont suffisamment résilientes pour absorber les difficultés liées à la récolte 2021, même si l'impact en trésorerie se fera plus sentir par la suite. Ainsi, 74% disposent d'une santé financière et économique saine.



L'échantillon Cerfrance

806 exploitations spécialisées dont 44% EARL et 30% individuelles

SAU : 43 ha dont 29 ha en vigne

1,3 UTH familiale / 1 UTH salariée

Produit viticole : 4 590 € / ha de vigne

L'ARBORICULTURE

La région Occitanie se classe 2^e région fruitière de France.

Elle possède 20% du verger français (40 400 ha sur 203 500 ha), juste derrière la Nouvelle-Aquitaine. Les principales zones de production sont réparties en 2 pôles : à l'est, Gard et Pyrénées-Orientales et à l'ouest, Lot et Tarn-et-Garonne. L'Occitanie se caractérise par une filière pommes performante, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne. Cette filière, très tournée vers l'export, est particulièrement pénalisée par une concurrence de plus en plus agressive. Même si la filière pommes représente plus de la moitié de la production en volumes, il n'en demeure pas moins que **la région propose l'ensemble de la gamme des fruits produits en France**. Pour la plupart des fruits, la production est étroitement liée à l'irrigation et requiert une maîtrise technique importante. Par ailleurs, la filière est en recherche d'innovation technique (robotique) dans les exploitations et les stations de conditionnement.

LES CHIFFRES

- 40 400 ha d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table dont 12 000 ha en AB ou en conversion, soit 30% des SF
- 603 800 tonnes de fruits produites en 2021 dont 58% de pommes
- 37 organisations de producteurs pour le secteur des fruits et légumes
- 665 M€ soit 10% du produit agricole d'Occitanie en 2021
- 212 M€ de fruits et raisins de table exportés en 2021
- 9 fruits sous signe officiel de qualité : 6 AOP, 1 IGP et 2 Label rouge

(Sources : SAA 2021, Agence Bio 2021, MASA, Comptes de l'agriculture 2021, Douanes 2021, Irqualim)

FAITS MARQUANTS 2022

ABRICOT

La récolte est supérieure de 24% à celle de la campagne précédente malgré un volume de production faible dans le Sud-Ouest dû aux effets de la gelée et à des calibres moyens, d'une part, et, d'autre part, à une baisse de rendement dans le Roussillon suite aux précipitations tombées au moment de la floraison. Le phénomène d'alternance permet de maintenir un niveau de récolte. L'offre d'abricots sur le marché se développe précocement et rapidement. Les conditions météorologiques favorisent la consommation alors que la concurrence espagnole est peu présente cette année. **Les prix sont élevés, supérieurs de 38% à la moyenne 2016-2020.**

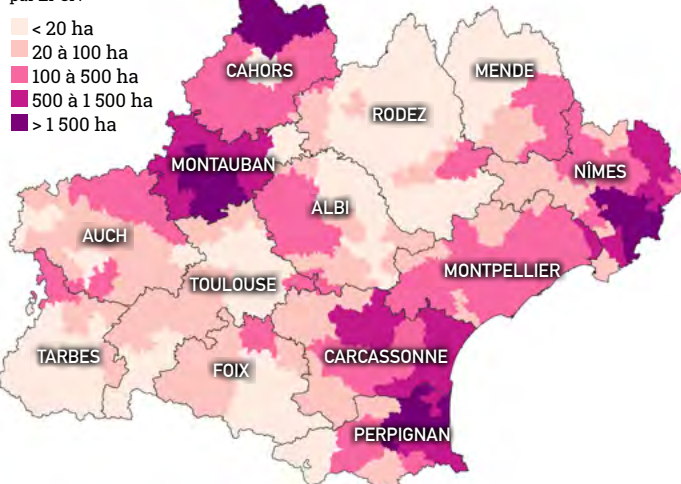
POMME

Malgré les gelées printanières, **les volumes de production de pommes sont à un niveau supérieur à la moyenne quinquennale**. Les épisodes de sécheresse et de chaleur pénalisent la qualité des fruits. La campagne de commercialisation a démarré avec 15 jours d'avance et des stocks élevés. **Le prix des pommes se redresse assez nettement en 2022**. Les effets néfastes de l'inflation sur la consommation apparaissent : un recul par rapport à la campagne précédente. Le solde commercial se contracte depuis le début d'année en raison d'un repli des exportations.

PÊCHE

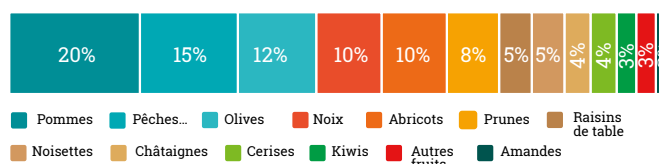
La diminution des surfaces de pêchers se poursuit malgré la belle dynamique de renouvellement des vergers. **La production est aussi supérieure à la moyenne quinquennale** et a fortiori à celle de 2021. L'irrigation étant développée sur la majorité des vergers, les rendements n'ont pas été trop pénalisés par la canicule. Dans le sud-ouest, les volumes baissent fortement en raison du gel avec une perte de récolte de 50%, équivalente à celle de 2021. La demande est forte, soutenue par une climatologie estivale propice. L'offre espagnole (1^{er} producteur européen) est très faible à cause du gel printanier. Le marché est donc favorable à la pêche française. **Les prix sont soutenus, supérieurs de 5% par rapport à 2021** et de 32% par rapport à la moyenne 2017-2021.

Surface en arboriculture par EPCI :



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES PAR EPCI

(Source : RA2020)



RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 40 400 HA (Source : SAA 2021)



1^{re} place

Prunes de table	55%
Pêches...	50%
Amandes	38%



3^e place

Châtaignes	20%
Cerises	20%
Noix	15%



2^e place

Figues	36%
Abricots	34%
Raisins de table	34%
Kiwis	31%
Olives	27%
Noisettes	25%
Pommes	20%
Prunes d'Ente	9%

Pourcentage de la surface nationale

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2021)

	Exploitations ayant un atelier fruitier significatif (yc raisin de table) *	Exploitations spécialisées fruits ou autres cultures permanentes **
nb d'exploitations (EA)	5 064	3 665
SAU moyenne /EA	38 ha	21 ha
SAU en cultures fruitières (arbo+petits fruits + raisin de table) moyenne /EA	9 ha	10 ha
SAU irriguée moyenne /EA	11 ha	9 ha
ETP totales moyenne /EA	3,1	2,8
ETP salariées moyenne/EA	2,0	1,9
% des surfaces de cultures fruitières (arbo+petits fruits + raisin de table) du RA2020	97%	77%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES

(Source : RA2020)

* surface arbo + raisin de table + petits fruits >=1 ha
** OTEX 3900



Plus d'infos sur : AREFLH : www.areflh.org/ FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE 2021

Le gel historique d'avril 2021 a eu un impact important sur les volumes produits. Les situations sont très contrastées selon la zone de production, la précocité des espèces, les dispositifs de protection des cultures utilisés.

En cerise, la météo défavorable (gel et pluies de printemps) pénalise énormément la production. Seul le Roussillon est un peu épargné. Les cours sont dopés par la faiblesse de la production.

En abricot, pêche et prune, la production européenne est fortement amputée dans tous les pays avec un recul de 30% minimum. Cette baisse de production est moins marquée sur le Gard et le Roussillon. Les prix sont élevés du début à la fin de campagne avec quelques tensions au milieu de l'été. La petite récolte a permis une fluidité constante et des prix de vente supérieurs aux moyennes quinquennales, mais ne compensant pas toujours la baisse de production (notamment en prune).

Des résultats en hausse malgré la chute de la production

De manière générale l'augmentation des prix et les subventions pour calamités ont compensé, dans la plupart des cas, la diminution de la production et la hausse des charges. L'EBE couvre les prélèvements privés et les emprunts et laisse une capacité d'autofinancement de 50%.

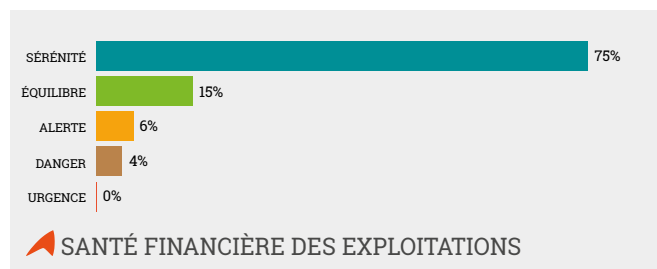
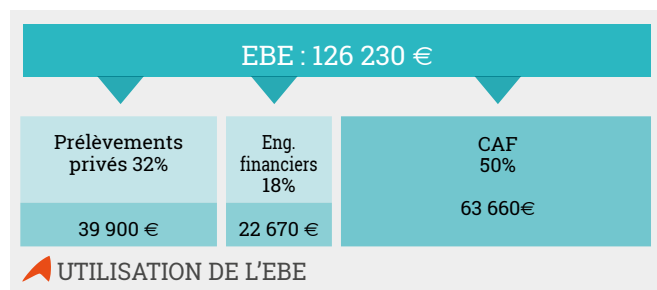
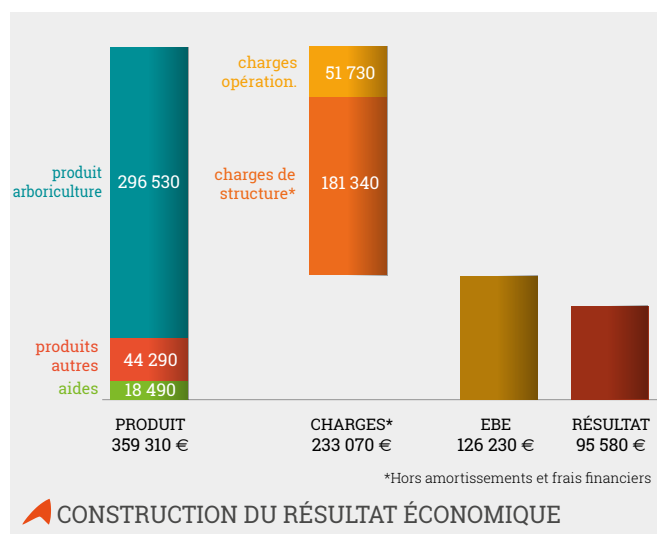
Les charges opérationnelles ont été bien maîtrisées mais l'augmentation des intrants (engrais) et des emballages est déjà sensible. Les charges de main-d'œuvre, qui pèsent pour 43% des charges de structures, sont stables alors qu'elles auraient dû baisser au vu de la faible récolte : la mise en place des équipements de lutte anti-gel (bougies, filets...), la difficulté à trouver de la main-d'œuvre, pèsent de plus en plus sur ce poste.

Les résultats cachent une grande hétérogénéité en fonction des exploitations et des spécialisations. Même lorsque les prix de marché sont bons, de nombreux autres facteurs entrent dans l'équation de la réussite : le renouvellement du verger avec le bon choix variétal, l'équilibre entre variétés précoces, de saison ou tardives, la zone géographique, la maîtrise des coûts ou le positionnement commercial. Les écarts de résultat peuvent être importants et la rentabilité se dégrader rapidement.

Une amélioration de la santé financière

Les ratios financiers sont bons pour 90% des exploitations. Les situations d'urgence et de danger ne représentent plus que 4% des exploitations. Cela doit être temporisé par la disparition de nombreuses exploitations arboricoles ces dernières années.

Ces bons résultats sont importants dans un système de production qui doit pouvoir résister aux fluctuations du marché et du climat. En fruits d'été, l'équilibre est délicat. Les campagnes plutôt positives depuis 2016, malgré les aléas climatiques, ne doivent pas masquer la fragilité d'une filière dont les indicateurs peuvent se dégrader en l'espace d'une campagne.



L'échantillon Cerfrance

116 exploitations spécialisées dont 34% EARL, 34% individuelles, 11% de GAEC

SAU : 33 ha dont 17 ha arboricoles (3,9 ha pêches, 3,7 ha abricots, 2,5 ha prunes)

1,4 UTH familiale / 3,6 UTH salariées

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

FRUITS D'HIVER DOMINANTE POMMES

LE POINT CAMPAGNE 2021

Les gelées du mois d'avril ont eu des impacts plus ou moins conséquents sur les récoltes. Suivant l'exposition des vergers, l'espèce, la variété de fruits cultivée et la présence ou non d'équipements anti-gel, une grande hétérogénéité des rendements est observée.

Pour la pomme, la récolte 2021 est en progression de 9% par rapport à la moyenne quinquennale au niveau européen. Parmi les principaux pays producteurs, la Pologne et l'Espagne progressent fortement alors que la France (-7%) et l'Italie sont déficitaires. La présence de petits calibres pénalise la commercialisation. Le début de la saison commerciale a débuté avec des cours en légère augmentation par rapport à 2020, la fin de la campagne est plus difficile. Pour les pommes destinées à l'industrie, après une campagne 2020 exceptionnelle, les cours chutent fortement et reviennent dans la norme. Cette contraction des prix se répercutera sur l'exercice comptable futur.

Pour le kiwi, la Nouvelle-Zélande voit sa récolte progresser de 13% sur un an alors qu'en Europe, la production continue à chuter : -5%. En France, la baisse est plus marquée (-9%) ; c'est la plus faible récolte de ces 10 dernières années. Le manque d'offre entraîne une hausse conséquente des prix, surtout en début de saison. À partir de la mi-saison, les cours fléchissent. Au final, les cours restent supérieurs à ceux de 2020, entre +12 à +18%, surtout pour les moyens à gros calibres.

Un produit arboricole en hausse, l'EBE également

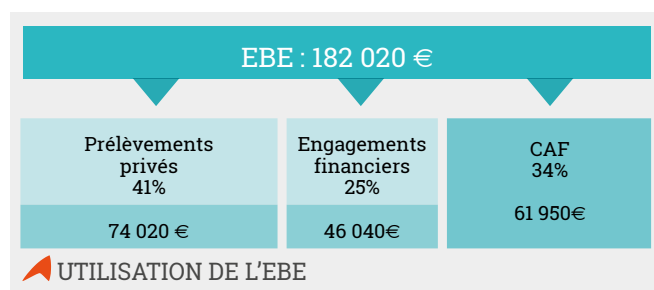
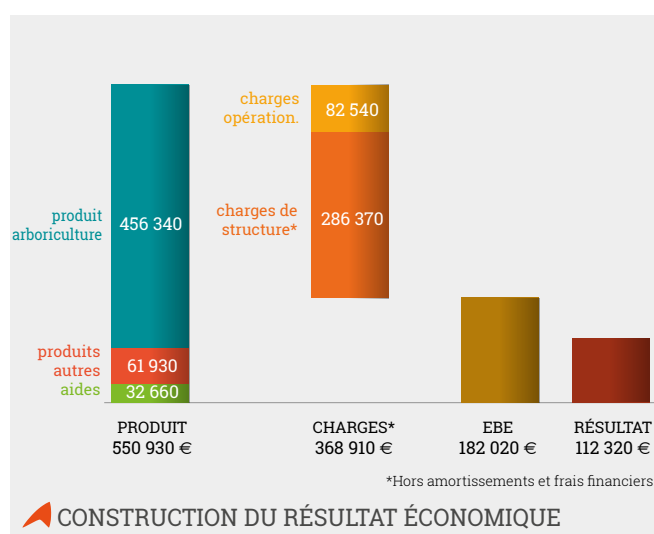
L'arrivée en production des jeunes plantations de pommiers et kiwiers a amplifié la progression du produit arboricole. On observe une hausse du produit en pomme et kiwi et une baisse du chiffre d'affaires en cerise et prune de table, due à la faiblesse des rendements.

L'ensemble des charges hors main-d'œuvre a légèrement progressé (+2%). La hausse du coût horaire et du nombre de salariés a entraîné une progression de 15% de la masse salariale.

Au final, l'EBE augmente nettement, mais on observe au sein de ce groupe, une grande hétérogénéité. 28% du groupe réalise un EBE inférieur à 58 000 € et 30% obtient un EBE supérieur à 200 000 €. La taille de l'exploitation, les variétés cultivées, le réseau commercial... ont une forte incidence sur les performances.

Une marge de sécurité confortée

L'EBE couvre l'ensemble des besoins. Une part importante est consacrée à l'amélioration du fonds de roulement et de la trésorerie, ce qui est essentiel pour ce type de production soumis à de fortes fluctuations, tant au niveau de la production qu'au niveau commercial.



L'échantillon Cerfrance

61 exploitations spécialisées en pomme dont 43% EARL, 25% SCEA, 21% individuelles

SAU : 46 ha dont 25 ha arboricoles (15 ha pommes, 3,5 ha kiwis)

1,5 UTH familiale / 7 UTH salariées

L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

Avec près de 497 438 vaches nourrices en 2020, l'Occitanie dispose de 13% du cheptel national.

L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité et plus d'une sur 5 possède des bovins. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et dans le piémont pyrénéen. La race limousine domine (28% des effectifs), suivie de l'Aubrac (20%) qui connaît une très forte progression depuis 2010 (+22%). Troisième, la Blonde d'Aquitaine représente 19% des effectifs et régresse. Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on trouve la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue. Le cheptel de mères a diminué de 13% depuis 2010 alors que le nombre d'animaux vendus a, lui, diminué de 6% en parallèle. La région produit 6,3% de la viande bovine nationale (y compris viande issue du troupeau laitier).

Les exploitations produisent en grande majorité des brouards et « repoussés » destinés à l'exportation vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent respectivement 31 et 16% des ventes d'animaux. Les brouards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, et alourdis au nord. 36% des animaux sont engraisés sur les exploitations. Ce chiffre progresse ces dernières années, la part des animaux engraisés ne dépassant pas les 30% en moyenne il y a 10 ans.

La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante.

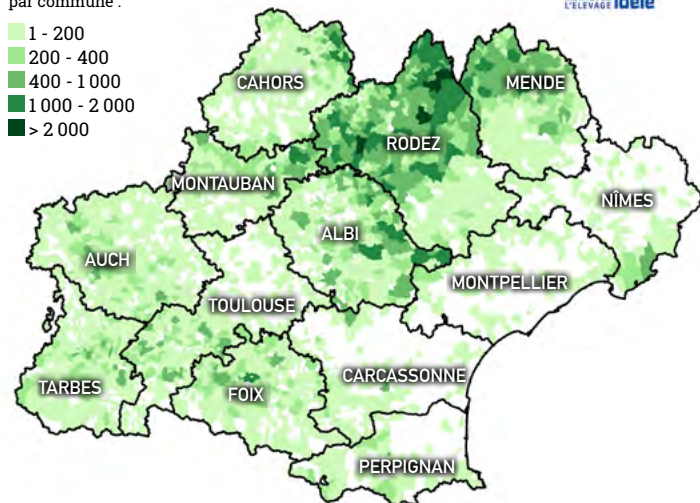
Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous SIQO : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc. La filière bio poursuit son développement avec 1 148 exploitations en bio ou conversion en 2021 (+7% par rapport à 2020), 37 956 vaches certifiées dont 9 403 en conversion. L'Occitanie détient 16,5% du cheptel bovin viande bio français.



Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE

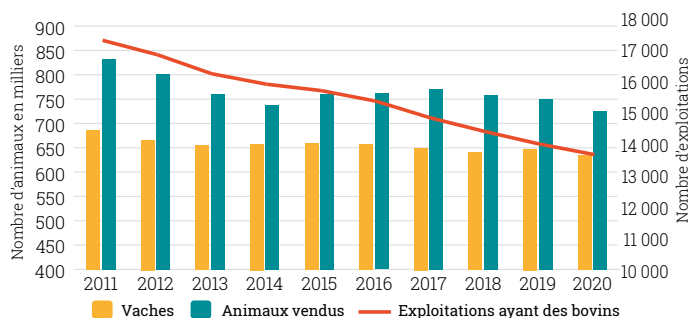
Nombre de vaches nourrices par commune :

- 1 - 200
- 200 - 400
- 400 - 1 000
- 1 000 - 2 000
- > 2 000



REPARTITION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES

(Source : BDNI 2022)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES, D'ANIMAUX VENDUS ET D'EXPLOITATIONS BOVINES

(Source : BDNI)

	Exploitations ayant un atelier bovin allaitant significatif *	Exploitations spécialisées bovins viande **
nb d'exploitations (EA)	13 259	8 113
SAU moyenne /EA	93 ha	78 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	76 ha	72 ha
Nb moyen de vaches allaitantes /EA	37	44
ETP totales moyenne /EA	1,6	1,3
Nb moyen d'UGB(AG)/EA	63,9	56,4
% des vaches allaitantes du RA2020	99%	71%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

(Source : RA2020)

* nb de vaches allaitantes >=10 OU nb de bovins à l'engraissement >=10
** OTEX 4600

LES CHIFFRES

- 497 438 vaches allaitantes *soit 13% du cheptel national*
- 15 575 exploitations ont des bovins *dont 13 234 ont des vaches allaitantes*
- 1 148 exploitations certifiées AB ou en conversion
- 87 733 TEC produites *soit 6,3% de la production nationale y compris élevage laitier*
- 771,9 M€ de valeur produite *soit 10,5% du produit agricole d'Occitanie (y compris viande issue de l'élevage laitier)*

(Sources : RA 2020, SAA 2020, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021)

FAITS MARQUANTS 2022

2022 restera une année marquante pour la filière bovin viande. Les cotations pour l'ensemble des catégories d'animaux ont fortement augmenté pour atteindre des niveaux élevés. En parallèle, les coûts de production ont également été orientés à la hausse dans le contexte d'augmentation du coût des intrants. La production a reculé en France tout comme en Europe avec une baisse marquée des abattements alors que le cheptel a poursuivi son érosion. Cette baisse de disponibilités a entraîné une augmentation des importations. La décapitalisation structurelle observée dans la filière pourrait s'accélérer en raison de la hausse importante des charges et du manque de nourriture pour les animaux (sécheresse de l'été 2022).

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

La baisse de la production de bovins finis se caractérise par la diminution des abattages en vaches de réforme laitières (-3%) et en jeunes bovins, non compensée par la hausse des abattages en vaches de réformes allaitantes (+1,1%). Au sortir de la crise sanitaire, la reprise de la restauration hors domicile (RHD) booste la demande de steaks hachés. Dans ce contexte de faible disponibilité, le cours des vaches classées « O » progresse fortement, entraînant celui des vaches classées « R ». Au niveau des brouards, deux périodes se sont succédées : des prix bas sur les 9 premiers mois de l'année, où le redémarrage de la consommation en RHD a permis d'écouler les stocks de JB et, à partir de septembre, des cours en forte progression qui, dès la mi-octobre, dépassent les cours de 2019.

Un produit bovin en hausse

Le cheptel reste constant avec un volume de vente de vaches de réforme en augmentation et une valorisation qui progresse de 60 €/vache pour atteindre 1 536 €. Au niveau des brouards, le volume vendu reste constant ainsi que le prix, qui atteint 1 059 €. Le niveau d'aide reste stable. Le produit courant augmente de 4% pour arriver à près de 146 700 €.

Les charges opérationnelles augmentent de 3%, dont principalement le poste aliment (+2%). Les charges de structure augmentent de 3% dont principalement les charges de mécanisation (+4%). Les cotisations sociales exploitant baissent de 2%.

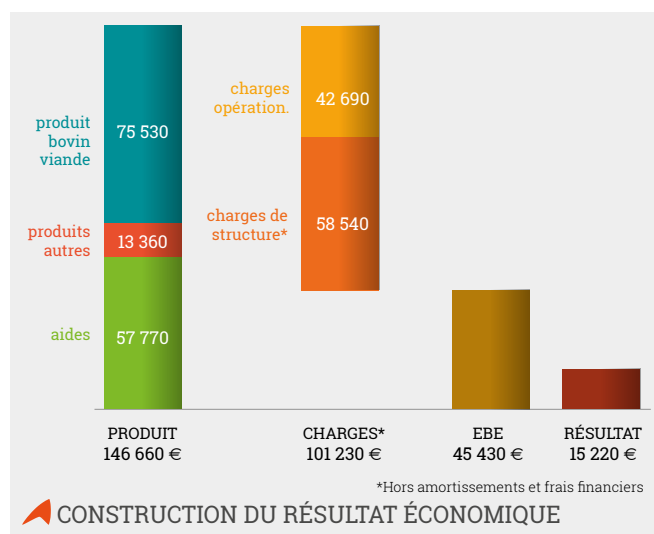
Une marge de sécurité qui se reconstitue

Dans ce contexte de produit à la hausse, l'EBE progresse de 6% pour atteindre 45 430 €. L'échantillon présente une certaine disparité : 143 exploitations ont un EBE inférieur à 15 000 € et 101 un EBE supérieur à 90 000 €. Les annuités absorbent 50% de l'EBE. Les prélèvements privés diminuent pour atteindre 12 000 €/UTHF. La capacité d'autofinancement progresse à 4 870 €.

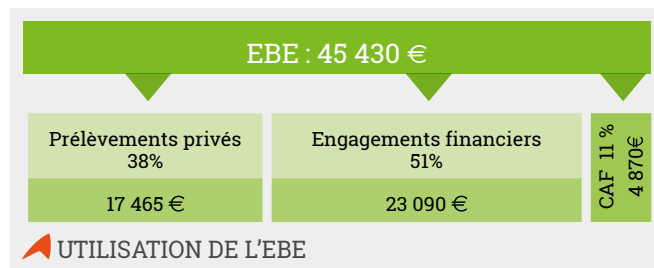
Une situation financière assainie

Le taux d'endettement global s'améliore de 1 point pour atteindre 32%. Le fond de roulement permet de financer plus d'un an du cycle de charges.

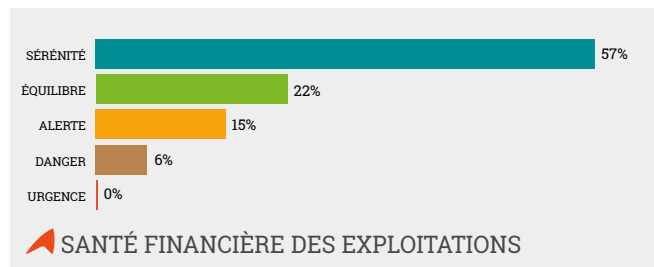
La situation financière des exploitations s'assainit avec 79% de l'échantillon classé en « sérénité » et « équilibre ».



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

L'échantillon Cerfrance

1 284 exploitations spécialisées
dont 47% individuelles, 32% GAEC, 19% EARL

SAU : 119 ha dont 109 ha de SFP

1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée

Troupeau moyen : 73 vaches allaitantes

L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

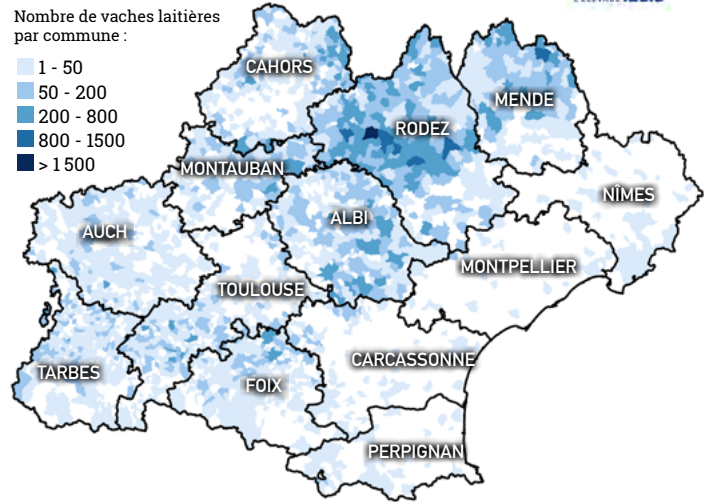
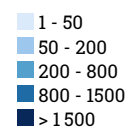
En 2022, la région Occitanie comptabilisait près de 117 500 vaches laitières pour une production de 615,5 millions de litres de lait soit 2,6% des volumes nationaux.

La production est concentrée dans le sud du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part.

Depuis plusieurs années, **la production laitière est en perte de vitesse**. Cette diminution est constatée pour tous les départements à des niveaux variables. Au cours des dix dernières années, elle a diminué de 25% au niveau régional cachant de fortes disparités entre départements : plus de la moitié pour les départements du Gers (-61%), du Gard (-60%), de l'Aude (-54%), des Pyrénées-Orientales (-51%) et du Tarn-et-Garonne (-50%). Pour les départements de l'Aveyron, la Lozère et du Lot, la baisse de production est plus faible bien qu'importante (de -8% à -21%).

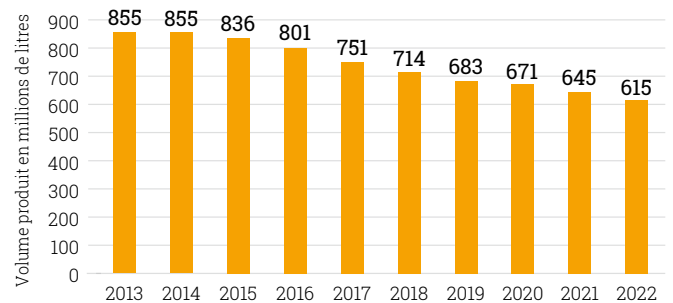
En 2022, l'Occitanie compte 2 598 exploitations ayant au moins 5 vaches laitières. Entre 2010 et 2020, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs laitiers de 35%. Dans ce contexte de déprise laitière, des stratégies de démarcation du lait se développent, comme "Bleu Blanc Cœur", lait de montagne... De même la collecte de lait certifié AB a bondi passant de 6,7 millions de litres en 2011 à presque 57 millions de litres en 2021. En 2022, cette dynamique s'inverse puisque pour la première fois en 10 ans la collecte est en baisse de 4%. Les départements de l'Aveyron, de la Lozère et du Tarn représentent 79% de la collecte bio régionale. L'agriculture biologique représente 9% du total livré à l'industrie. En 2022, l'écart de prix entre le lait conventionnel et le lait biologique a fortement diminué, il est de 25 €/1 000 litres en moyenne sur l'année contre 114 €/1 000 litres en moyenne depuis 2015. Concernant la transformation laitière, il existe aussi quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, Tomme des Pyrénées.

Nombre de vaches laitières par commune :



REPARTITION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES

(Source : BDNI 2022)



COLLECTE RÉGIONALE DE LAIT DE VACHE DE 2013 À 2022

(Source : Enquête Mensuelle Laitière FAM)

	Exploitations ayant un atelier bovin laitier significatif *	Exploitations spécialisées bovins lait **
nb d'exploitations (EA)	2 598	1 546
SAU moyenne /EA	92 ha	79 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	73 ha	65 ha
Nb moyen de vaches laitières /EA	43	50
ETP totales moyenne /EA	1,9	1,8
Nb moyen d'UGB /EA	74,0	68,6
% des vaches laitières du RA2020	99%	68%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

(Source : RA2020)

* nb de vaches laitières >=5 - ** OTEX 4500

LES CHIFFRES

- 117 548 vaches laitières soit environ 3% du cheptel national
- 3 001 exploitations ayant au moins 5 vaches laitières
- 376 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 615,5 millions de litres de lait produit soit 2,6% de la production nationale dont 97% sont livrés à l'industrie
- 305 M€ de valeur produite soit 4% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : SAA 2021, BDNI 2022, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021)

FAITS MARQUANTS 2022

Un ralentissement important de la dynamique biologique

615,5 millions de litres ont été livrés à l'industrie par les producteurs de la région en 2022, soit une baisse de 4,5% par rapport à 2021. La production de lait a été affectée par les vagues de chaleurs et la sécheresse, notamment pour les systèmes les plus herbagers. Les éleveurs ont souvent dû entamer leurs stocks de fourrages. L'IPAMPA lait de vache a augmenté de 18,7% sur l'année 2022 avec en particulier les postes engrais et amendements +43,5 points, aliment acheté +30,1 points et énergie et lubrifiants +25,5 points. En Occitanie, le prix de base du lait conventionnel s'est établi à 423 €/1 000 litres en moyenne pour l'année 2022, soit une hausse de 65 € par rapport à l'année précédente. Les ventes de produits laitiers ont diminué en 2022. Les baisses ont touché toutes les catégories de produits. Cette dynamique a aussi impacté les produits biologiques jusque-là en progression. Les fortes hausses de prix de ces produits (jusqu'à 11,6% pour le beurre), dans un contexte inflationniste, ont pu dissuader les acheteurs. Concernant la collecte de lait biologique, elle a ralenti pour la première fois alors qu'elle progressait tous les ans depuis 2014. La progression a été moindre pour le lait biologique : en effet, le prix de base du lait biologique a été de 456 €/1 000 l., soit 6 € de plus qu'en 2021.

Plus d'infos sur : Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins/etudes-et-references-en-bovin-lait/>

Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filieres/bovin-lait>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

L'offre moindre, tant au niveau mondial que régional, liée à une baisse structurelle du cheptel et une moindre qualité des fourrages, cumulée à une demande et des échanges dynamiques, expliquent la bonne orientation du marché du lait, avec un prix du lait porteur pour la campagne.

Cependant, le contexte est surtout marqué par un retour de la hausse des charges, due en partie à la reprise de l'activité à la suite de la crise du COVID et à certaines restrictions d'exportation (blé, maïs). Le prix des énergies, notamment, repart à la hausse.

En ce qui concerne le lait bio, la collecte, qui avait connu une croissance importante ces dernières années, est, en 2021, confrontée à un recul de la consommation des ménages en produits laitiers bio. Un déséquilibre offre-demande se dessine alors que la progression de la production devrait continuer au regard des conversions. Les opérateurs résistent plus ou moins bien en fonction de leur mix-produit.

L'EBE porté par une conjoncture solide

Le produit progresse, tiré par une conjoncture solide, tant au niveau du lait que de la viande, avec un prix du lait qui s'établit à 385 €/1000L, soit +15 €/1000L en 2021 par rapport à 2020, à échantillon constant.

Néanmoins, une hausse des charges s'amorce, due au début d'inflation générée par la sortie de crise sanitaire fin 2021, avec notamment une progression des frais d'aliment (+4%) et de carburant (+19%).

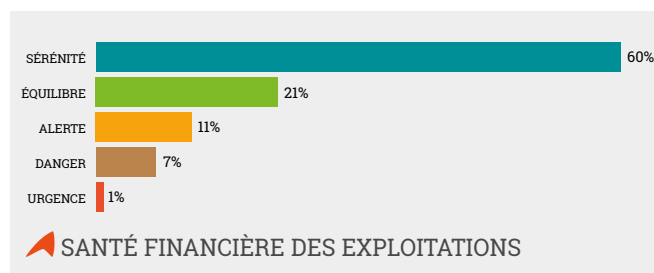
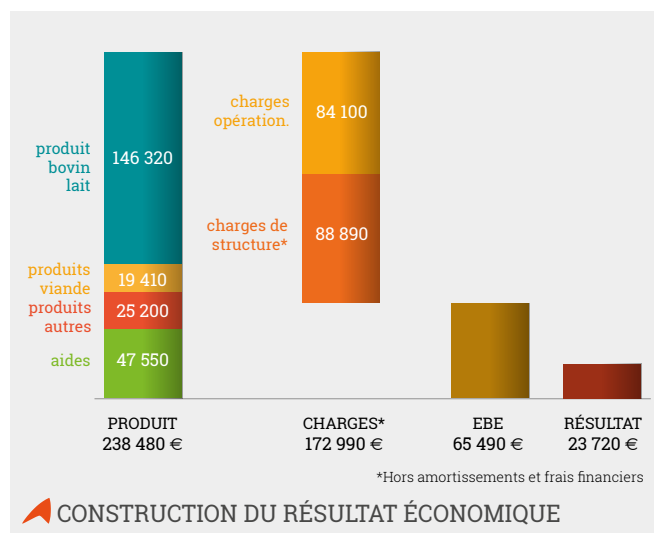
Au final, l'EBE augmente de 11% pour se situer à 65 490 €. Les résultats s'améliorent donc, grâce à une conjoncture laitière favorable et un impact de l'inflation limité sur cette campagne, à surveiller pour l'avenir.

Un contexte favorable, mais toujours pas de marge de sécurité

L'augmentation de l'EBE est « consommée » par la progression des engagements financiers (+12%) ainsi que des prélèvements privés (+9%). Les exploitations restent donc toujours sans capacité d'autofinancement.

Une situation financière stabilisée

La proportion d'éleveurs disposant d'une situation financière sereine ou équilibrée est identique par rapport l'année précédente. Elle représente plus de 80% des exploitations. La situation financière des exploitations en alerte ou danger reste la même, et ce malgré un contexte favorable.



L'échantillon Cerfrance

590 exploitations spécialisées dont GAEC 49%, individuelles 32%, EARL 18%

SAU : 99 ha dont 81 ha de SFP

57 vaches laitières

381 000 L de lait vendus par exploitation, soit 6 630 l. par vache à un prix moyen de 385€/1000 l.

1.7 UTH familiales / 0,25 UTH salariée

L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Issue en majorité des territoires défavorisés, la production d'Occitanie représente 22% du cheptel national, soit plus de 700 000 brebis allaitantes et se place au 1^{er} rang des régions de France.

Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. **Cette production se concentre dans les territoires défavorisés** sur le plan pédo-climatique comme le Nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn) ou très accidentés comme le massif Pyrénéen. Ces quatre départements détiennent plus de la moitié des brebis allaitantes, le département du Lot comptant à lui seul près du quart des effectifs régionaux. Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis allaitantes) bien que la taille moyenne s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier étant plus petit dans les Pyrénées (99 brebis).

La filière régionale est bien structurée et compte 8 OPC (Organisation de Producteurs Commerciales) et 2 OPNC (Non Commerciales). Elle est caractérisée par de **nombreux signes officiels de qualité mis en place pour développer une valeur ajoutée indispensable à la rentabilité de cette production** : Label Rouge avec l'agneau fermier des pays d'Oc, l'agneau fermier Lou Paillol, l'agneau fermier Sélection des Bergers, l'agneau Laiton, l'agneau fermier du Quercy (également IGP), AOP avec le Mouton Barèges Gavarnie, et enfin IGP avec les agneaux de Lozère, de l'Aveyron et des Pyrénées (agneau de lait et agneau lourd).

La dynamique des conversions en Agriculture Biologique observée depuis quelques années se poursuit. Plus de 14% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés entre 2019 et 2021.

LES CHIFFRES

- 726 646 brebis allaitantes en 2022
- 3 321 exploitations ont un troupeau de 50 brebis allaitantes et plus en 2020
- 590 exploitations en AB ou en cours de conversion en 2021
- 37 789 TEC de viande produite en 2021 *soit 34% de la production nationale*
- 368,3 M€ de valeur produite *soit 5% du produit agricole d'Occitanie (soit 10% de plus qu'en 2019)*

(Sources : BDNI 2022 – traitement IDELE, RA 2020, SAA 2021, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021)

FAITS MARQUANTS 2022

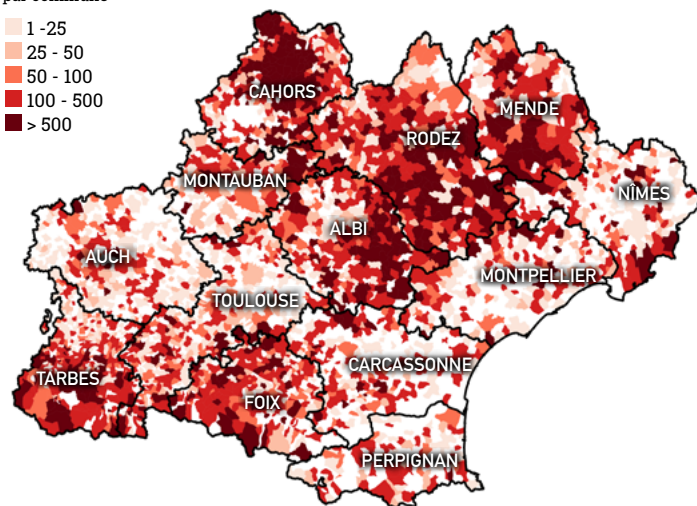
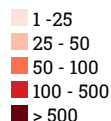
La consommation de viande ovine fut en légère progression cette année mais la production abattue reste relativement stable par rapport à 2021. En conséquence, **les importations se sont accentuées**, notamment en provenance de la Nouvelle-Zélande depuis la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union Européenne. En effet, celui-ci prévoit un quota de 38 000 tonnes équivalents carcasses en supplément des contingents historiques. Néanmoins, l'offre est restée relativement peu abondante et la demande contenue par l'inflation. Par conséquent, **le prix des agneaux s'est maintenu à un niveau très élevé** tout au long de l'année et atteint des records à l'automne. Les charges n'ont cessé de progresser suite au conflit en Ukraine en 2022 et sont globalement supérieures de 25% à la moyenne quinquennale. À cela s'est ajoutée une **sécheresse historique** depuis le début de l'été qui a donné lieu à une tension sur les stocks de fourrage et engendré une hausse de l'achat d'aliments.



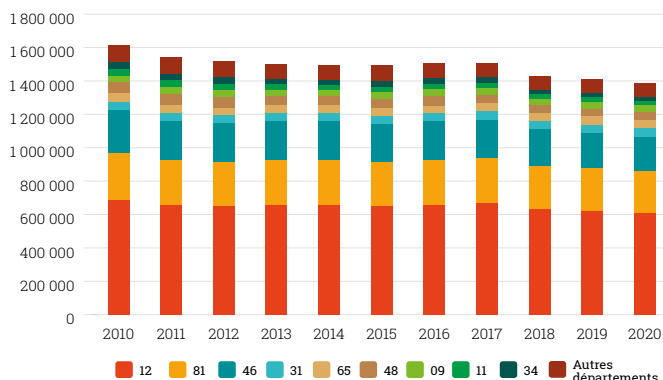
Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



Nombre de brebis nourrices par commune



REPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT (Source : BDNI 2022)



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGNEAUX* PRODUITS PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA)

*agneaux de lait et autres agneaux

	Exploitations ayant un atelier ovine allaitant significatif *	Exploitations spécialisées ovines ou caprines **
nb d'exploitations (EA)	3 321	5 872
SAU moyenne /EA	96 ha	83 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	84 ha	74 ha
Nb moyen de brebis allaitantes /EA	202	99
ETP totales moyenne /EA	1,5	1,6
Nb moyen d'UGB(AG)/EA	52,5	51,8
% des brebis allaitantes du RA2020	94%	82%

CARACTÉRISTIQUE DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE (Source : RA2020)

* Selon définition INOSYS : nb de brebis allaitantes >=50

** OTEX 4813. NB: les exploitations spécialisées ovines viande, ovines lait et caprines sont mélangées dans ce groupe, « diluant » ainsi les troupeaux de chaque catégorie

Plus d'infos sur :
Chambre régionale d'agriculture :



<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovin-viande/>

Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filieres/ovin-viande>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

On observe un regain des importations d'agneaux, notamment du Royaume-Uni ; la production française restant insuffisante pour couvrir la consommation, même si celle-ci est stable en 2021 par rapport à 2020. L'équilibre offre/demande reste donc tendu. Dans un contexte de stabilisation de la consommation, cela permet une forte hausse du prix de l'agneau français (+8%).

Le prix de l'agneau progresse nettement

Dans un contexte favorable, le prix de l'agneau atteint des records pour passer de 118 à 128 €/agneau en moyenne en 2021. Ce prix a poussé les éleveurs à engraisser plus d'agneaux. De ce fait, le nombre d'agneaux lourds vendus est en progression. Le produit ovin progresse nettement (+15% par rapport à 2020). Le niveau d'aide reste stable. Il représente 46% du produit d'exploitation.

Malgré une augmentation des charges, due principalement aux postes aliment et carburant, l'EBE progresse et passe de 47 000 € à 53 400 €. Il atteint en moyenne 111 €/brebis, au niveau le plus haut de ces vingt dernières années.

L'ensemble des ratios économiques est en amélioration, notamment l'efficacité économique qui retrouve un niveau de 32%.

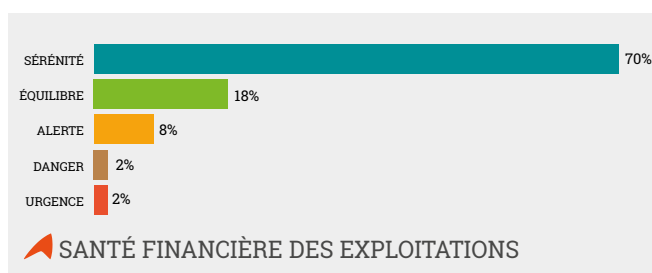
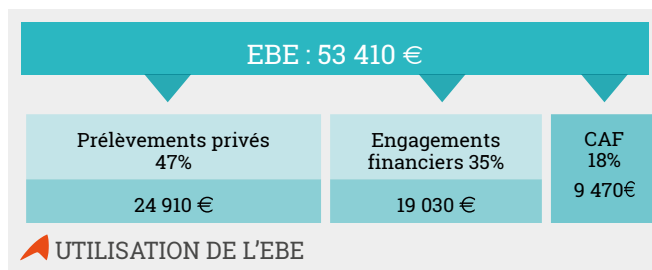
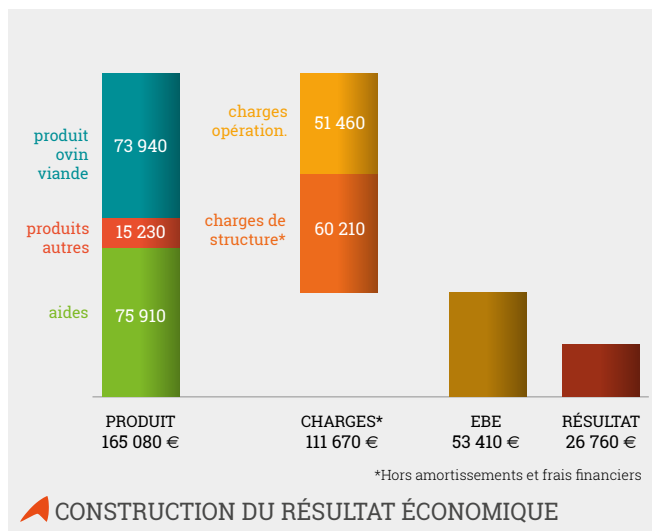
Nette amélioration des équilibres économiques et financiers

Contrairement aux deux années précédentes, l'EBE couvre l'ensemble des besoins et laisse une capacité d'autofinancement positive. Les annuités représentent 35% et les prélèvements privés 47% de l'EBE, soit 15 700 € par exploitant.

Malgré une progression du niveau des investissements, les exploitants restent prudents en engageant le même niveau d'autofinancement que les années précédentes et en veillant à conserver un niveau d'encours long et moyen terme identique à 2020.

Situation financière saine

Près de 90% des exploitations ont une situation financière saine, dont 70% classées dans la catégorie « sérénité ». Ces chiffres indiquent une bonne gestion de la part des exploitants. Ils montrent une adéquation entre le potentiel de richesse généré par les entreprises, son utilisation, et les stratégies d'investissements mises en place.



L'échantillon Cerfrance

208 exploitations spécialisées
dont 41% individuelles, 38% GAEC, 20% EARL

SAU : 188 ha dont 168 ha de SFP dont 80 ha de landes

1,6 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

Troupeau : 479 brebis soit 210 brebis/ UTH

Prix moyen de l'agneau de boucherie : 128€

L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec près de 704 000 brebis

laitières (brebis ayant mis bas) et une collecte pour l'année 2022 s'élevant à plus de 220 millions de litres (soit 74% de la collecte nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.**

La production, conventionnelle et biologique, est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, principalement dans l'Aveyron, le Tarn et la Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Hors zone AOP Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe.

En 2022, la région Occitanie comptait 1 746 exploitations ayant au moins 50 reproducteurs en ovins lait. Au cours des dix dernières années, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs ovins laitiers d'environ 10%. En parallèle, les effectifs de brebis laitières sont en baisse (-3%) et la production régionale a progressé de 13% tirée par le Tarn-et-Garonne (+27%), l'Aveyron (+15%) et la Lozère (+13%). C'est à partir de la campagne 2016, première campagne effective de la mise en place d'un nouveau système de gestion des volumes et des prix, que la hausse de la production a été la plus marquée et passe au-dessus de 200 millions de litres collectés. Pour la campagne 2021/2022, le prix moyen réel du lait (conventionnel et biologique confondus) c'est-à-dire le prix du lait tous primes comprises et toutes qualités confondues, à teneurs réelles de matières grasses et protéiques est de 1 022 €/1 000 litres.

LES CHIFFRES

- 703 885 brebis laitières (brebis ayant mis bas) ; soit 55% du cheptel national
- 1 746 exploitations ont des ovins lait en 2022 (troupeaux de 50 reproducteurs et plus)
- 333 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 219,5 millions de litres produits (soit 74,5% de la production nationale) dont 99% sont livrés à l'industrie
- 211,9 M€ de valeur produite (produit lait uniquement) soit 3% du produit agricole d'Occitanie

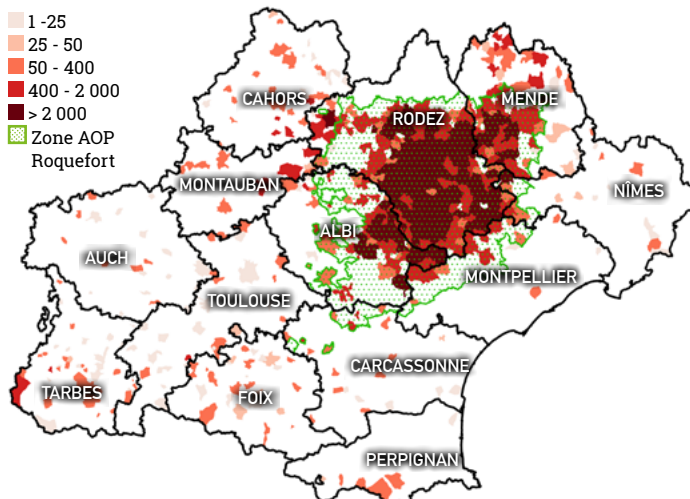
SAA 2021, BDNI 2022 – traitement IDELE, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021, Enquête mensuelle laitière SSP-France AgriMer)

Pour la campagne 2022, la collecte interprofessionnelle de Roquefort qui représente 77% de la collecte régionale, s'élève à 170 millions de litres soit une diminution de 1,6% par rapport à 2021. Côté fabrications, la production en fromage de Roquefort est en baisse de 5%.

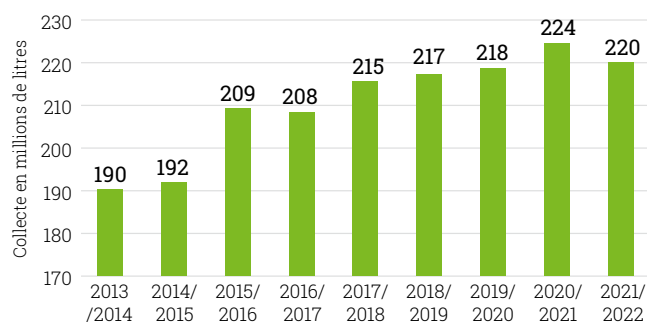
Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifiée AB, porté par le développement de l'ultra-frais. En 2021, l'Occitanie compte 333 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion. La filière poursuit son développement avec 7% de fermes de plus qu'en 2020 et 4% de brebis supplémentaires. Le cheptel d'Occitanie représente 70% du cheptel bio français et près de 16% de cheptel de brebis laitières totales de la région. 90% du lait de brebis bio de la région est produit sur les départements de l'Aveyron et de la Lozère. Le lait bio représente 14% du lait livré à l'industriel soit 31,2 millions de litres et connaît une progression de 1,2% entre 2021 et 2022.

Nombre de brebis laitières par commune

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



REPARTITION DU CHEPTEL OVIN LAITIER (Source : BDNI 2022)



COLLECTE RÉGIONALE DE LAIT DE BREBIS

(Source : Enquête mensuelle laitière SSP-France AgriMer)

	Exploitations ayant un atelier ovain laitier significatif *	Exploitations spécialisées ovins ou caprins **
nb d'exploitations (EA)	1 877	5 872
SAU moyenne /EA	121 ha	83 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	102 ha	74 ha
Nb moyen de brebis laitières /EA	377	118
ETP totales moyenne /EA	2,4	1,6
Nb moyen d'UGB(AG)/EA	82,6	51,8
% des brebis laitières du RA2020	100%	98%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT

(Source : RA2020)

* nb de brebis laitières >=25

** OTEX 4813. NB: les exploitations spécialisées ovins viande, ovins lait et caprins sont mélangées dans ce groupe, « diluant » ainsi les troupeaux de chaque catégorie

FAITS MARQUANTS 2022

Diminution de collecte et hausse des coûts

La campagne 2022 a été marquée par une diminution de la collecte. Au niveau régional, la collecte est inférieure de 1,7% contre 2,5% au niveau national avec une baisse particulièrement forte en mars et avril en plein pic de production. Parallèlement, la collecte de lait de brebis biologique a légèrement augmenté pour atteindre 31 millions de litres. Les fabrications de produits ultra-frais et de fromages ont reculé. Seules les fabrications de Roquefort sont restées stables grâce à une demande extérieure dynamique. L'IPAMPA lait de brebis a augmenté de 17,7% sur la campagne 2022 avec en particulier les postes engrais et amendements +90,6%, aliment acheté +20% et énergie et lubrifiants +44,6%. L'année 2022 a également été marquée par une sécheresse estivale qui a eu un impact important sur les stocks fourragers des exploitations disponibles pour la campagne suivante.

Chambre régionale d'agriculture :



<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovain-lait/>

Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filieres/ovain-lait>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

En Occitanie, durant la campagne laitière d'octobre 2020 à septembre 2021, le volume de lait commercialisé a progressé (+2,7%). Par contre, le nombre de producteurs continue de se restreindre (-2,3%). L'intensification de la production se poursuit. Seul le nombre de producteurs en lait bio augmente, d'où une hausse conséquente du volume produit en lait en bio (+7,8% par rapport à la campagne précédente). La fabrication de fromage est également dynamique.

La consommation des ménages à domicile a été variable suivant les types fromages. On constate une diminution de la demande en Roquefort et Ossau-Iraty et une progression pour les fromages à pâte fraîche. La consommation de produits ultra-frais marque le pas.

Le produit progresse plus vite que les charges, l'EBE s'améliore

L'amélioration du produit animal s'explique par une hausse de la quantité de lait produit par brebis (+4%), par une augmentation du prix du lait (+3% soit +27 € aux 1000 litres) et par une meilleure valorisation de l'agneau de Roquefort entre les 2 campagnes. Les conditions climatiques favorables ont permis d'accroître le stock végétal (foins, céréales) d'où un produit végétal également supérieur. Par contre, les aides sont restées constantes et assurent 26% du produit total. Au final, le produit progresse de 8,6%.

Les charges ont également augmenté de 5% durant cet exercice en particulier le poste aliment (+9% en global, soit +5% aux 1000 litres). Une forte amplitude entre exploitations est observée au niveau du cout alimentaire aux 1000 litres. Les structures maîtrisant ce poste obtiennent l'EBE le plus élevé. Les postes carburant, main-d'œuvre salariée, travaux par tiers et assurances ont aussi nettement progressé. L'efficacité économique (ratio EBE/produit) demeure stable à 35%. L'EBE s'améliore de 11 200 €, le revenu courant suit la même tendance.

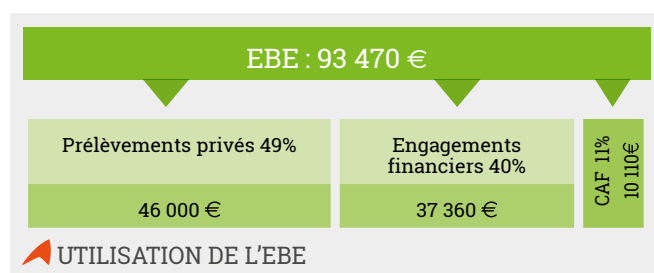
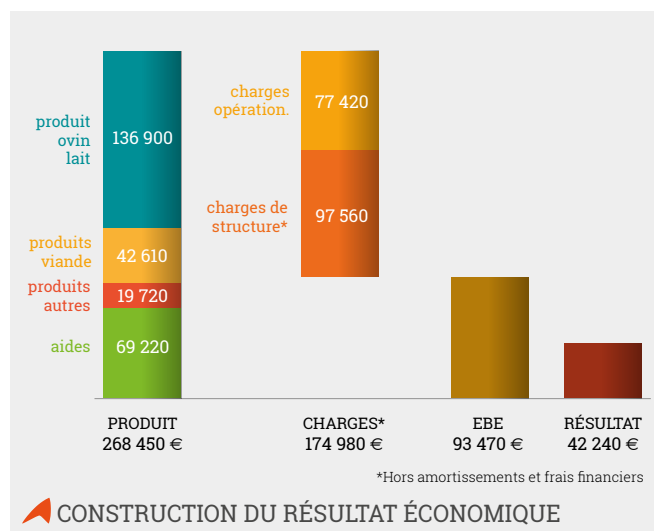
La marge de sécurité s'améliore à nouveau

Le montant des annuités s'accroît légèrement mais moins que l'EBE. Les investissements nets (42 230 €) demeurent toujours conséquents. Leur financement est assuré à 78% par des emprunts. La part autofinancée est modeste d'où une amélioration du fonds de roulement.

La situation financière reste saine

Le fonds de roulement demeure suffisant et assure le financement de 9 mois du cycle de charges.

82% des exploitations bénéficient d'une situation financière très saine.



L'échantillon Cerfrance

683 exploitations spécialisées dont 11% en bio soit 62% en GAEC, 22% individuelles et 15% en EARL

SAU : 133 ha, dont 110 ha de SFP dont 23 ha de landes

1,9 UTH familiale / 0,4 UTH salariée

Troupeau : 405 brebis

132 000 l. de lait vendus soit 325 l./brebis

Prix moyen du lait : 985 €/1 000 l.

L'ÉLEVAGE CAPRIN

L'Occitanie, troisième région française en nombre de chèvres,

détient 13,5% du cheptel de chèvres françaises et **produit 12,5% de la production de lait nationale ainsi que 12% des fabrications de produits fermiers**. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

En 2022, 67,3 millions de litres de lait ont été livrés à l'industrie. La production est concentrée dans quatre départements qui livrent à eux seuls 90% du lait : l'Aveyron (57,9% des livraisons), le Tarn-et-Garonne (12,5%), le Lot (11,4%) et le Tarn (8,4%). Sur les 10 dernières années, le volume régional produit pour l'industrie est en hausse de 8%. Après une période de crise de 2011 à 2014, la production de lait de chèvre destinée à l'industrie est en croissance continue, en lien avec une demande des consommateurs pour le lait d'origine France, favorisant une bonne dynamique d'installation.

Dans les départements du Lot, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées la production est majoritairement orientée vers la fabrication de produits fermiers, avec 72% des volumes à destination de la transformation fermière. Depuis 10 ans, la production de lait de chèvre destinée à la transformation fermière a diminué de 9%, en partie expliquée par un manque de renouvellement des générations.

Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOP Rocamadour dans le Lot et l'AOP Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises).

- LES CHIFFRES**
- 127 310 chèvres ayant mis bas
 - 890 exploitations ont un atelier caprin significatif
 - 274 exploitations certifiées AB ou en conversion
 - 82,8 millions de litres produits *soit 12,5% de la production nationale*
 - 87,2 M€ de valeur produite *soit 1,2% du produit brut total agricole d'Occitanie*

(Sources : SAA 2019, BDNI 2023*, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021)

*BDNI 2023 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (chèvres, boucs et chevrettes de plus de 6 mois).

La filière caprine fait figure d'exception chez les ruminants : c'est la seule filière pour laquelle le nombre de structures est en hausse. L'Occitanie compte 890 exploitations caprines, soit 66% de plus par rapport à 2010. La production de lait de chèvre certifié AB est également dynamique. En 2021, la région compte 274 exploitations caprines en AB ou en conversion (+9% par rapport à 2020). 13% du cheptel bio français est occitan.

FAITS MARQUANTS 2022

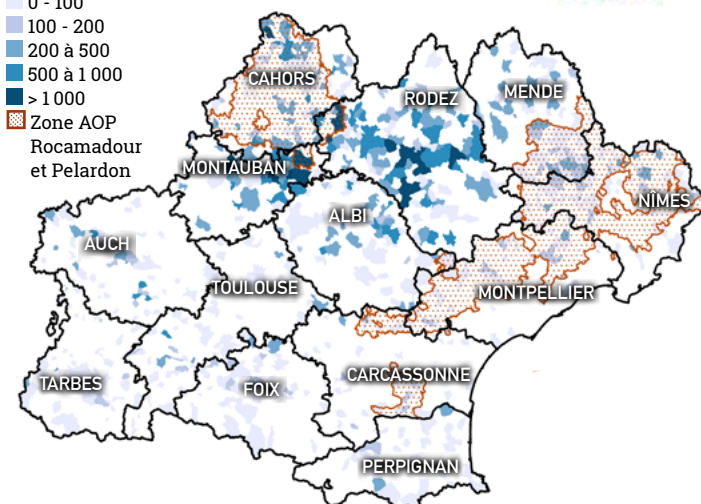
En 2022, le volume de lait produit en Occitanie progresse toujours malgré l'impact de la sécheresse estivale. Depuis 2020, l'indice IPAMPA lait de chèvre ne cesse d'augmenter passant de 105 en 2020 à 140 en avril 2022 pour le lait de chèvre et 148 pour les aliments achetés. L'impact est direct sur le coût de production de la filière. L'augmentation du prix du lait ne comble pas l'augmentation des charges. La sécheresse de cette année a réduit les stocks de fourrages et les élevages non autonomes en fourrages subissent l'envolée des prix. Le maintien de l'équilibre économique des exploitations caprine sera un enjeu pour l'année à venir, avec l'autonomie fourragère des exploitations.



Nombre de chèvres par commune

- 0 - 100
- 100 - 200
- 200 à 500
- 500 à 1 000
- > 1 000

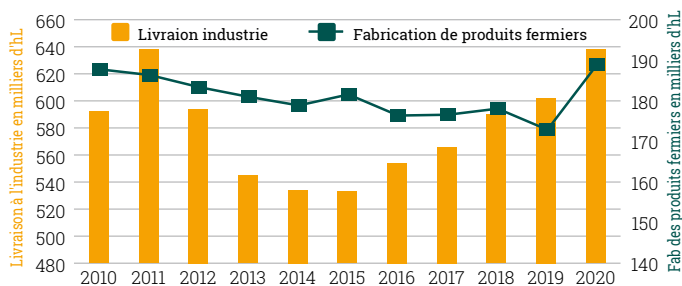
Zone AOP Rocamadour et Pélardon



Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



RÉPARTITION DU CHEPTEL CAPRIN (Source : BDNI 2022)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE (Source : SAA)

	Exploitations ayant un atelier caprin significatif *	Exploitations spécialisées ovins ou caprins **
nb d'exploitations (EA)	890	5 872
SAU moyenne /EA	68 ha	83 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	60 ha	74 ha
Nb moyen de chèvres /EA	142	19
ETP totales moyenne /EA	2,2	1,6
Nb moyen d'UGB /EA	46,3	51,8
% des chèvres du RA2020	97%	86%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS CAPRINES

(Source : RA2020)

* nb de chèvres >=10 ET présence de transformation laitière OU nb de chèvres >=25
 ** OTEX 4813. NB : les exploitations spécialisées ovins viande, ovins lait et caprins sont mélangées dans ce groupe, «diluant» ainsi les troupeaux de chaque catégorie.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS CAPRINES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/04/2022 (Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

La filière caprine a bien résisté aux conséquences du COVID, même si des craintes, assez vite dissipées, ont pu apparaître pour les exploitations en filière courte. En France, après une hausse en 2020, la collecte laitière s'est stabilisée en 2021 avec près de 505 millions de litres collectés, soit presque autant que les collectes records des années 2010 et 2011. L'amélioration des performances techniques, grâce notamment à une qualité globale correcte des fourrages en 2021, explique en grande partie cette progression. Côté marché, la consommation est toujours dynamique en 2021 et les importations, notamment pour les produits transformés, ont fortement diminué. Les importations de lait et caillé ont ainsi représenté 8% de l'approvisionnement en 2021. Cette baisse s'explique notamment par la faible différence de prix payé au producteur en Espagne par rapport à la France, et par une "origine France" privilégiée par les consommateurs. Par conséquent, le prix payé aux producteurs a progressé en 2021 par rapport à 2020 (+4%), après une hausse déjà significative en 2020. Il est ainsi passé, en moyenne nationale, de 720 €/ 1 000 l. en 2019 à 771 €/ 1 000 l. en 2021.

(Source : enquête prix du lait IDELE).

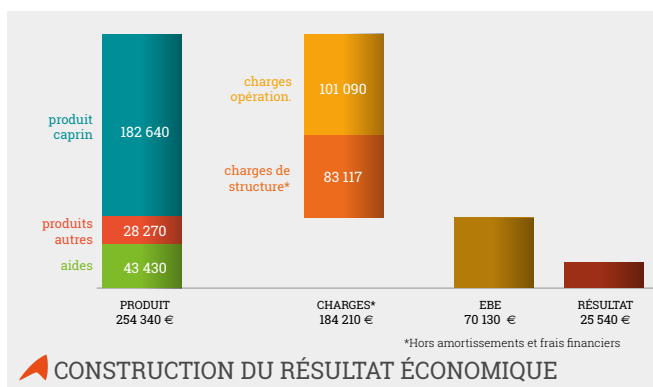
CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon Cerfrance

81 exploitations spéc. dont 40% GAEC, 27% ind., 30% EARL
 SAU : **83 ha** dont 68 ha de SFP
 1,7 UTH familiale / 0,4 UTH salariée
294 chèvres
224 180 l. soit 763 l. de lait/chèvre à un prix moyen de 788 €/ 1 000 l.

Légère progression du produit mais revenu en baisse

Après un EBE record en 2020, celui-ci revient à un niveau comparable aux années antérieures au COVID, proche de 70 000 €. Le produit caprin continue à progresser en 2021 (+1,4%) sous l'impulsion de la hausse du prix du lait, et ce malgré une légère baisse de la production laitière. Il représente ainsi 71% du produit global (incluant les aides). Le prix moyen de 788 €/ 1 000 l. est atteint notamment grâce aux exploitations de l'appellation AOP Rocamadour, dont la valorisation est supérieure à 850 €/ 1 000 l. Cependant, l'EBE est amoindri par la hausse des charges, après une phase « post-covid » de contraction du prix des matières premières. Cette hausse concerne notamment le poste aliment, qui représente plus de 40% des charges. La santé économique et financière des exploitations est globalement bonne : 76% sont classées en 'sérénité' ou 'équilibre'.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



Toutefois, le niveau de performance doit être maintenu à un niveau élevé car les annuités représentent plus de 50% de l'EBE et le taux d'endettement est en moyenne supérieur à 50%.

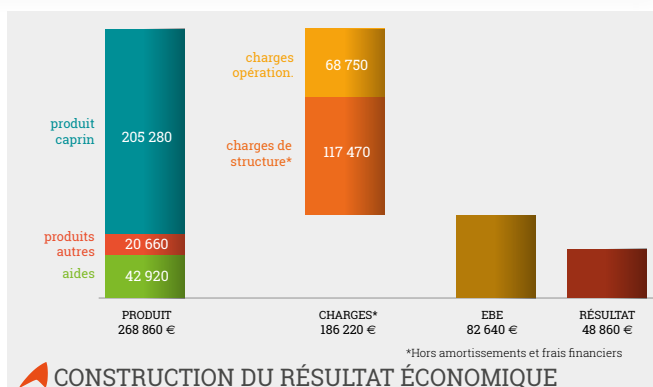
CAPRINS FROMAGERS

La filière rebondit bien après le COVID

Les résultats 2020 étaient marqués par les conséquences de la crise du Covid sur la vente directe. Le produit caprin, et donc l'EBE, avaient fortement baissé. 2021 marque le retour à un niveau de produit et d'EBE correspondant aux années antérieures. Le produit caprin rebondit ainsi de 13%. Ajoutées à cela les aides résiduelles liées à la crise du Covid, le produit global progresse de près de 30 000 € par rapport à 2020. Grâce à un EBE supérieur à 80 000 € et à un niveau d'engagements financiers maîtrisé (28% de l'EBE), le revenu disponible par UTH exploitant progresse et atteint 28 000 €. Les équilibres technico-économiques et financiers étant respectés, la quasi-totalité des exploitations dispose d'une santé financière saine (80% sont classées en 'Sérénité').

L'échantillon Cerfrance

24 exploitations spécialisées dont 63% GAEC, 21% EARL, 17% indiv.
 SAU : **77 ha** dont 66 ha de SFP
 2,1 UTH familiales / 1,2 UTH salariée
 Troupeau moyen : **158** chèvres



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

L'ÉLEVAGE PORCIN

L'Occitanie produit 3% des porcs charcutiers de France et possède 3% du cheptel national de truies.

Malgré ses atouts objectifs, notamment en termes de débouchés et de capacité à générer un revenu, cette filière a fortement décliné au cours des années 2000. Alors que la production se stabilisait depuis une dizaine d'années, une érosion est à nouveau observée depuis 2020 dans la région. Celle-ci accentue **le déficit entre la production régionale et les besoins des transformateurs locaux (30% de taux de couverture)**.

Les élevages porcins se situent majoritairement dans trois départements du nord de l'Occitanie (Aveyron, Tarn, Lot) qui représentent environ 72% de la production, et dans une moindre mesure dans le sud de la région (Hautes-Pyrénées et Gers essentiellement). Caractérisée par des porcs charcutiers lourds et castrés (poids carcasse dépassant de 10 kg la moyenne nationale), **la production de porcs d'Occitanie est valorisée à 85% en salaison dans des cahiers des charges SIOU** : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge, Agriculture Biologique. Le porc noir de Bigorre, race emblématique de la région, a obtenu une AOC depuis décembre 2015. L'élevage porcine, pratiqué sous forme d'agriculture familiale dans la région, tient une place particulière dans la ferme Occitane en complémentarité de l'élevage à l'herbe en permettant, entre autres, la création de valeur sans compétition au foncier et la valorisation de coproduits non consommables directement par l'homme.

- LES CHIFFRES**
- 650 éleveurs, 3 900 emplois induits en Occitanie en 2022 (hors distribution)
 - 130 exploitations en AB ou en conversion en 2021
 - 33 026 truies et 709 093 porcs charcutiers en 2021 **soit 3% du cheptel national**
 - 69 377 tonnes équivalent carcasse de viande de porcs charcutiers **soit 3% de la production nationale**
 - 82,6 M€ de valeur produite **soit 1,1% du produit agricole d'Occitanie**

(Sources : RA 2020, SAA 2021, Comptes de l'agriculture 2021, Agence Bio 2021, Midiporc 2022)

FAITS MARQUANTS 2022

L'année 2022 est marquée par un fléchissement notable de la production de porcs charcutiers dans la région (-2,7%) ainsi que de l'abattage (-0,9%). Cette diminution s'observe au niveau national dans des proportions similaires. Elle est due en partie à la flambée des coûts de production sur le 1^{er} semestre (en majorité à l'alimentation), donnant lieu à un plan de sauvegarde de la filière porcine courant avril. La remontée des prix au 2nd semestre a permis de retrouver une situation proche de 2020. **En Occitanie, le recul de production entraîne la filière vers un point de bascule** puisqu'une baisse supplémentaire remettrait en cause l'équilibre économique des outils (abattage, transformation) et de certaines filières régionales. Le ratio actuel est le suivant : **sur 3 porcs consommés en Occitanie, 1 seul a été produit en région**. Et les outils d'abattage en Occitanie abattent l'équivalent de la moitié des porcs consommés sur le territoire. Le maintien de la production existante constitue un enjeu majeur pour garder l'équilibre des filières territorialisées existantes. Par ailleurs, la filière dispose toujours de débouchés solides avec une augmentation de 1,8% de la consommation globale en volume en France. Enfin, la filière porcine d'Occitanie maintient son statut indemne de SDRP grâce à une prophylaxie annuelle et des actions volontaristes fortes. La présence de la PPA aux portes du pays induit aussi une vigilance renforcée, notamment de la biosécurité. Les conséquences d'une éventuelle propagation de cette maladie en France pourraient être atténuées grâce à l'accord récent de zonage avec la Chine.

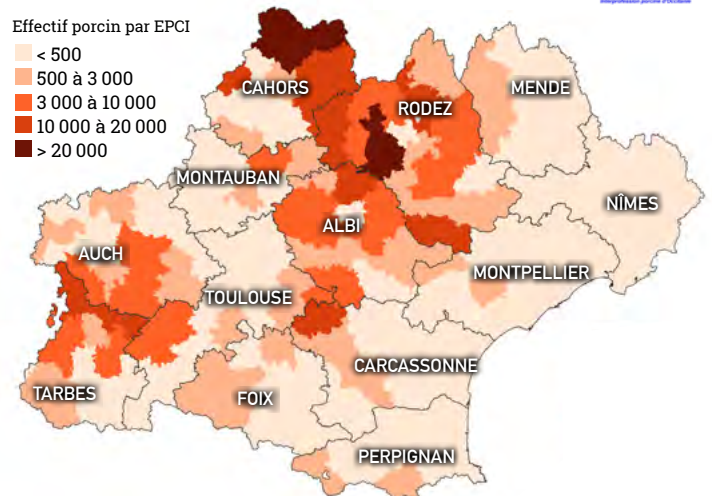


Cette page a été réalisée en collaboration avec Midiporc



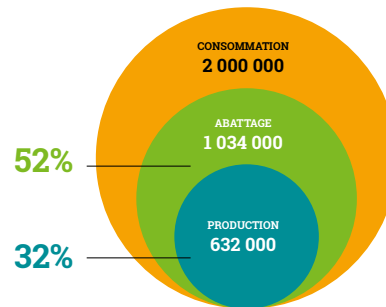
Effectif porcine par EPCI

- < 500
- 500 à 3 000
- 3 000 à 10 000
- 10 000 à 20 000
- > 20 000



RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN PAR EPCI

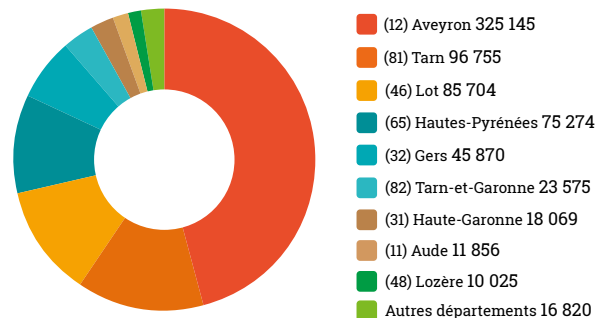
(Source : RA 2020)



ÉQUILIBRES ENTRE PRODUCTION*, ABATTAGE ET CONSOMMATION EN OCCITANIE

(Source : Midiporc 2022)

*porcs charcutiers



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PORCS CHARCUTIERS* PAR DÉPARTEMENT EN 2021

(Source : SAA 2021)

* nombre de têtes

	Exploitations ayant un atelier porcine significatif *	Exploitations spécialisées porcines**
nb d'exploitations (EA)	569	277
SAU moyenne /EA	84 ha	40 ha
Nb de truies moyen par EA	48	83
Nb de places d'engraissement moyen /EA	400	522
ETP totales moyenne /EA	2,4	2,1
ETP salariées moyenne/EA	0,7	0,6
Nb moyen de têtes de porcins /EA	713	1038

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PORCINES

(Source : RA2020)

* nb de truies >=10 OU nb de places porcins engraissement + post sevrage >=50
** OTEX 5100



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES NAISSEURS ENGRASSEURS

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/08/2021 ET LE 30/06/2022
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

La production française baisse de 1% par rapport à 2020 du fait de la réduction du cheptel de 3,4%. La sortie de la crise sanitaire et la reprise de la restauration hors domicile relancent la consommation de viande de porc qui progresse de 1,6%. Au niveau européen la production progresse, dynamisée par la demande chinoise, permettant une hausse des cours sur le printemps, mais le repli de cette demande chinoise au second semestre, entraîne une chute des cours. Ainsi, le prix moyen du porc sur 2021 accuse une baisse de 7cts d'€/kg, difficile à supporter par les élevages dans un contexte de hausse des charges.

Le produit progresse, les charges augmentent, l'EBE chute

Par rapport à 2020, les effectifs de truies progressent de 2% et le nombre de porcs charcutiers vendus de 3%. Le prix du porc charcutier baisse de 3% soit 5€/porc pour atteindre 150 € (transformateurs compris). Dans ce contexte le produit courant augmente de 3,6% par rapport à 2020 sur notre échantillon.

Globalement les charges augmentent de 5% par rapport à l'exercice précédent. La hausse du poste aliment de 13% explique à elle seule la progression des charges opérationnelles. Les charges fixes diminuent de 2%, conséquence d'une baisse des frais d'entretien et réparation de 9%.

L'EBE diminue de 10% pour atteindre 67 590 € avec une disparité au sein de l'échantillon : 17 exploitations ont un EBE inférieur à 30 000 € et 11 exploitations un EBE supérieur à 100 000 €.

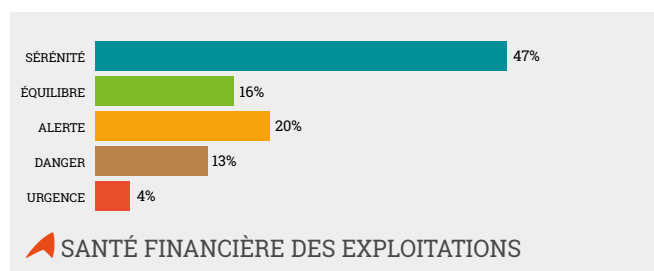
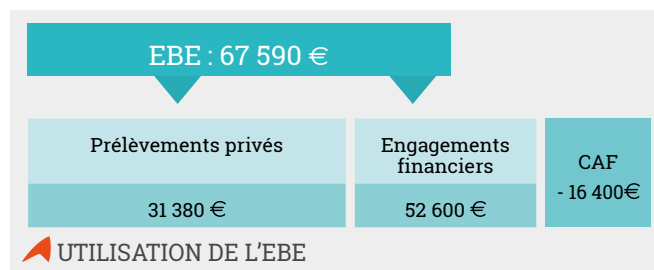
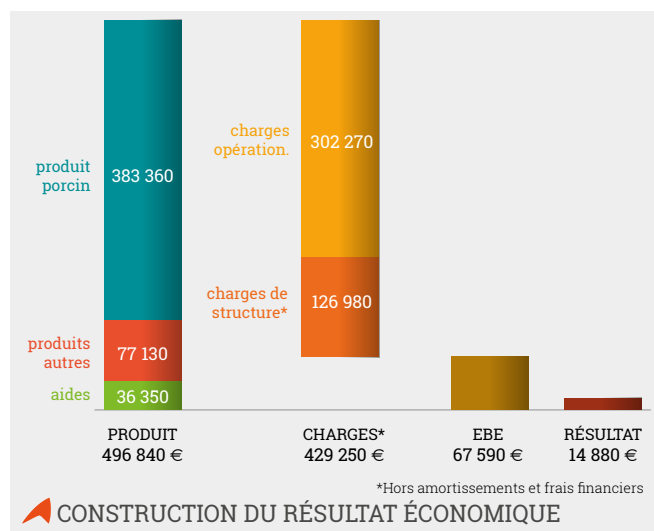
Une capacité d'autofinancement inexistante

Les annuités progressent par rapport à 2020 et absorbent 77% de l'EBE. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 19 900 €/UTHF. L'EBE est donc insuffisant pour couvrir tous les besoins. Il ne reste aucune capacité d'autofinancement aux exploitations pour investir ou faire face à des imprévus.

Situation financière fragile

Le taux d'endettement global augmente de 2 points pour atteindre 50%, avec un taux à court terme qui progresse de 1 point. Le fonds de roulement se dégrade et ne couvre plus que 5 mois de charges.

La part d'exploitations en situation de 'sérénité' et 'équilibre' diminue pour atteindre 63% ; les exploitations jugées en situation d'urgence représentent 4% de l'échantillon.



L'échantillon Cerfrance

45 exploitations spécialisées dont 36% individuelles, 31% GAEC, 29% EARL

SAU : 71 ha dont SCOP 31 ha

1,6 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

104 truies

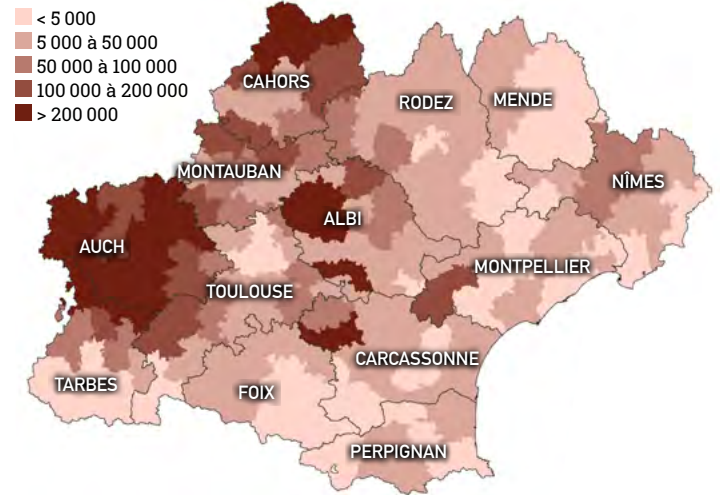
Prix moyen du porc charcutier : 145 € (hors transformateurs)

L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

L'Occitanie a produit en 2021, 3% des volailles de chair, 24% des palmipèdes gras, 24% du foie gras (canard et oie), 1% des lapins du territoire national et près de 3 % des œufs de consommation.

Fortement concentrée dans les départements de l'Ouest de la région (Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot, Tarn), **la production régionale a souffert de l'épizootie récurrente Influenza aviaire** mettant à mal toute la filière de transformation notamment en canards gras.

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par EPCI



REPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS PAR EPCI (Source : RA 2020)

Le Gers concentre à lui seul 25% des exploitations spécialisées en volailles de chair et 41% en palmipèdes.

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, il existe 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP et LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP et LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP et LR), Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorette (LR et AB). Concernant les palmipèdes, 2 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR et IGP) et Oie fermière Label Rouge.

En 2021, les exploitations en AB ou en conversion représentent près de 25 % des exploitations de volailles régionales, 5% du cheptel bio national et représente 1/5 du cheptel régional en volailles de chair, 36% en poules pondeuses. Le nombre d'exploitations a augmenté en moyenne de 10% en un an, lorsque le cheptel a grimpé respectivement de 10% en volailles de chair et 25% en poules pondeuses. Comme en conventionnel, c'est le département du Gers qui concentre la majorité de ces exploitations.

LES CHIFFRES

- Production d'animaux finis en 2021 : 26 millions de volailles de chair, 5,2 millions de palmipèdes gras et 275 000 lapins
- 1 792 exploitations ont un atelier avicole ou cunicole significatif*, 1 033 sont spécialisées en aviculture**
- 121 élevages de poulets de chair et 332 de poules pondeuses en AB ou conversion en 2021
- 37 155 tonnes équivalent carcasse produite en volailles en 2021
- 30 282 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes en 2021 dont 2 767 tonnes de foie (-25% comparé à 2019)
- 432 millions d'œufs produits en 2021
- 364 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite en 2021
- 256,5 M€ de valeur produite en volailles et œufs soit 3,5% du produit brut total agricole d'Occitanie de 2021

(Sources : RA 2020, SAA 2021, Agence Bio 2021, Comptes de l'agriculture 2021)

	Exploitations ayant un atelier avicole ou cunicole significatif *	Exploitations spécialisées aviculture**
nb d'exploitations (EA)	1 792	1 033
SAU moyenne /EA	66 ha	34 ha
UGB moyen volailles et palmipèdes /EA	76	117
Effectif moyen lapines mère /EA	5,6	0,3
Surface moyenne des bâtiments volailles de chair /EA	396	380
ETP totales moyenne /EA	2,0	1,8
ETP salariées moy/ /EA	0,5	0,5
% des UGB volailles et palmipèdes du RA2020	86%	76%
% du nb de lapines mères du RA2021	83%	2%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AVICOLES ET CUNICOLES (Source : RA2020)

* nb de poulets +dindes+canards et oies à rôti >=200, OU bâtiments volailles de chair >=100 m², OU autruches >=30, OU pigeons + cailles >=500, OU volailles pondeuses >=200, OU volailles pondeuses >=100 ET présence de circuits courts volailles et œufs, OU palmipèdes gras >=100, OU présence de palmipèdes en gavage, OU Lapins >=50
 ** OTEX 5200. NB : Cet OTEX regroupe les exploitations spécialisées en aviculture, soit les volailles et palmipèdes uniquement. Il n'existe pas d'OTEX pour les exploitations cunicoles.

FAITS MARQUANTS 2022

2022 fût une nouvelle année noire pour la filière volailles et palmipèdes. Les abattages de volailles toutes espèces confondues sont à nouveau en baisse par rapport à la moyenne quinquennale (-25% d'abattage de canards). Pour cause, l'épidémie d'influenza aviaire a progressé dans les zones de production (Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne) et de reproduction (accouvoirs des Pays de la Loire). La production de poulets de chair est la moins touchée par ce phénomène avec une diminution des abattages estimée à 2,6% par rapport à la moyenne en Occitanie.

En ce qui concerne les coûts de production de ces filières, ils se sont envolés en raison de la hausse du coût de l'aliment et des intrants. Ainsi, l'alimentation de poulet standard en 2022 est supérieur de 30% à la moyenne quinquennale. Et bien que les prix payés aux producteurs aient augmenté pour ces filières, ils restent insuffisants pour compenser cette flambée de l'IPAMPA. Du côté de la consommation, la baisse de pouvoir d'achat liée à l'inflation a aggravé en particulier la situation des filières de volailles festives (dindes, pintades, etc.) et des palmipèdes.

La filière cunicole connaît une diminution d'environ 75% de ses effectifs en 2022, conséquence notamment de la chute continue de la consommation de cette viande depuis quelques années.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2021 ET LE 30/06/2022 (Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2021

2021 signe le retour de la grippe aviaire

Poules pondeuses : en 2021, la production française d'œufs est en hausse par rapport à 2020 et atteint 972 000 tonnes. 51% de cette production provient d'élevages « alternatifs » (bio, plein air ou sol) ; l'objectif, fixé par la profession, de 50% en 2022, est donc déjà atteint.

Volailles de chair : malgré une stabilité du nombre d'abattages, la production augmente en poids (+2.3%) en 2021. C'est l'effet de l'augmentation du poids des carcasses. Par ailleurs, 2021 est l'année de la reprise des exportations (+15.8%), après une année 2020 en fort recul en raison des confinements liés à la crise Covid. Enfin, les exportations intracommunautaires ont permis de compenser en partie les restrictions d'importations mises en place par des pays asiatiques en raison de la grippe aviaire.

Palmipèdes gras : 2021 est marquée par une nouvelle pandémie d'influenza aviaire hautement pathogène. Les abattages de canards gras sont en recul de 26% en tonnes équivalent carcasse (tec) par rapport à 2020, et de 22% par rapport à la moyenne sur cinq ans. La filière foie gras reste affectée par les crises sanitaires successives (grippe aviaire, Covid-19). En 2021, la production baisse de 16% par rapport à 2020 et de 36% par rapport à 2015.

VOLAILLES DE CHAIR

La hausse du carburant pèse

En 2021, le produit avicole diminue (-9%). Les périodes de vide sanitaire imposées par la grippe aviaire expliquent en partie cette baisse. Le versement des indemnités grippe aviaire permet au produit total de se maintenir (223 000 € en moyenne sur l'échantillon). L'EBE est finalement en légère hausse (+13%) du fait, notamment, d'un poste aliment en recul (-10%). Mais cette hausse est limitée par une conjoncture coût des intrants défavorable, notamment sur le carburant (+10%) et sur l'entretien du matériel (+14%).

Les élevages bio représentent 16% de l'échantillon. Ils réalisent 15% du produit avicole total.

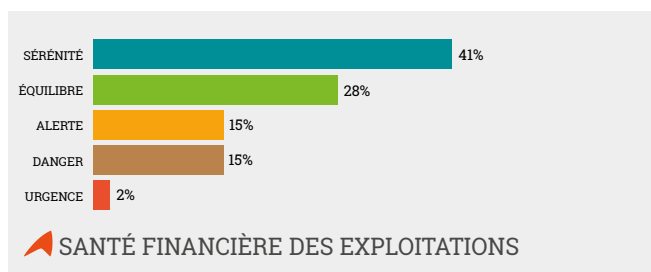
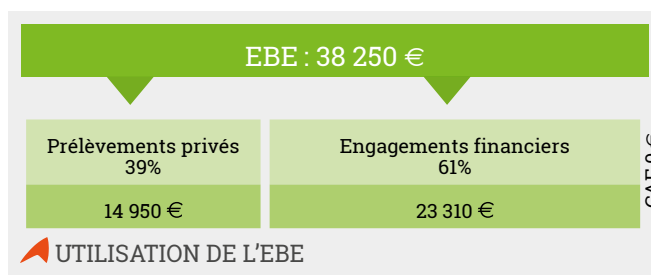
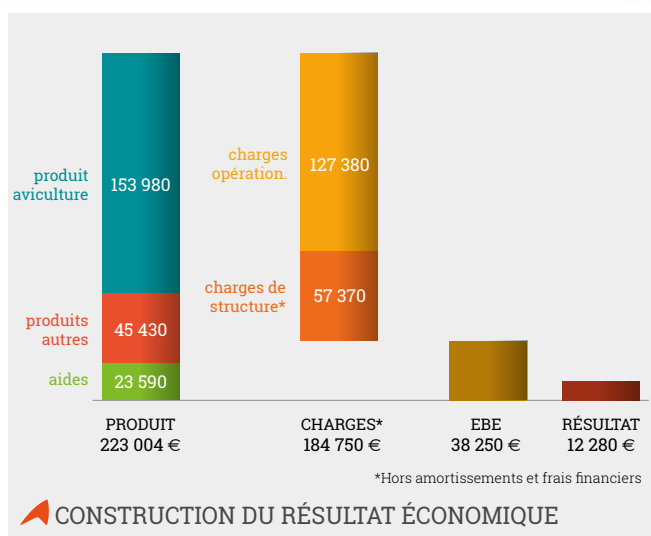
Pas de capacité d'autofinancement

L'EBE permet de couvrir les annuités, en hausse de 14%, et les prélèvements privés, qui sont eux en baisse (-11%). Les investissements sont en forte hausse (+95%) et sont essentiellement financés par les nouveaux emprunts ; en effet, comme l'an passé les exploitations n'ont, en moyenne, aucune capacité d'autofinancement.

La situation financière dégradée

La part des exploitations en 'alerte', 'danger' et 'urgence' est en augmentation. Elles représentent 32% de l'échantillon contre 27% l'an passé. Parallèlement, les exploitations à l'équilibre ou dans une situation financière sereine diminue passant de 73% à 69% en 2021.

Notons que les élevages bio représentent 14% des élevages en situation 'sérénité' et 'équilibre'.



L'échantillon Cerfrance

61 exploitations spécialisées dont individuelles 57%, EARL 25%, GAEC 16%

SAU : 58 ha dont SFP 31 ha, grandes cultures 25 ha

1,3 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

PRÊTS À GAVER

Forte baisse de produit avicole

Le produit avicole est en forte baisse : -17% en un an à échantillon constant, en grande partie du fait des restrictions mises en place pour lutter contre la propagation de l'influenza aviaire. Ainsi, on enregistre un recul des achats de canards prêts à gaver d'environ 10% en un an. Néanmoins, à échantillon constant, l'EBE 2021 est en hausse de 43%. Ce rattrapage est lié, entre autres, au versement des indemnités grippe aviaire et à la conjoncture favorable sur les ateliers grandes cultures (+52% en un an pour le produit grandes cultures).

Un EBE toujours insuffisant

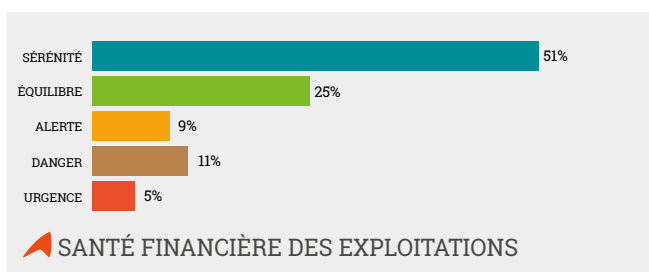
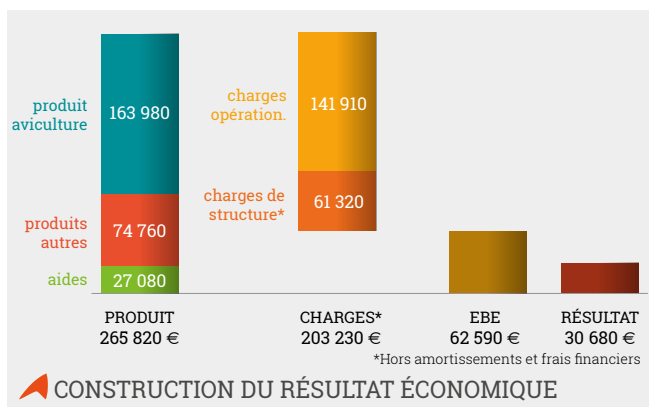
L'EBE couvre les annuités, mais pas la totalité des besoins privés et des frais financiers. La capacité d'autofinancement diminue ainsi de 14% en un an. Dans ce contexte morose, les cessions d'immobilisations ont progressé plus vite que les investissements. Nets de cession, les investissements ont chuté de 47% en un an.

Un quart des élevages en difficulté

Endettées par la mise aux normes et soumises à une nouvelle vague de grippe aviaire, les exploitations sont dans une situation financière difficile. En revanche, les exploitations en bonne santé financière ont tendance à consolider leur situation. 51% exploitations sont dans une situation financière sereine, contre 34% l'année précédente.

L'échantillon Cerfrance

57 exploitations spécialisées dont 47% ind., 35% EARL
SAU : 54 ha dont SFP 26 ha, grandes cultures 23 ha
1,4 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



GAVAGE

Un produit gavage en diminution

Les produits du gavage sont en recul de 5% en un an à échantillon constant. Comme pour les autres systèmes avicoles, ce recul est dû aux restrictions liées à la grippe aviaire engendrant une baisse des achats d'animaux d'environ 7%. Il est en partie compensé par les indemnités grippe aviaire (+29% en 2021) et par la conjoncture favorable en grandes cultures : doublement du produit et hausse encore limitée des intrants (+4% sur les engrais sur 2021). Ainsi, l'EBE 2021 est en hausse de 30% à 58 140 €.

Légère amélioration de la CAF

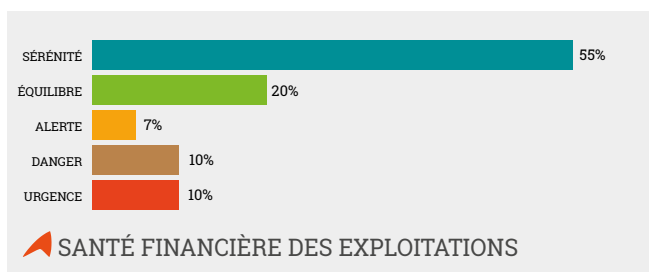
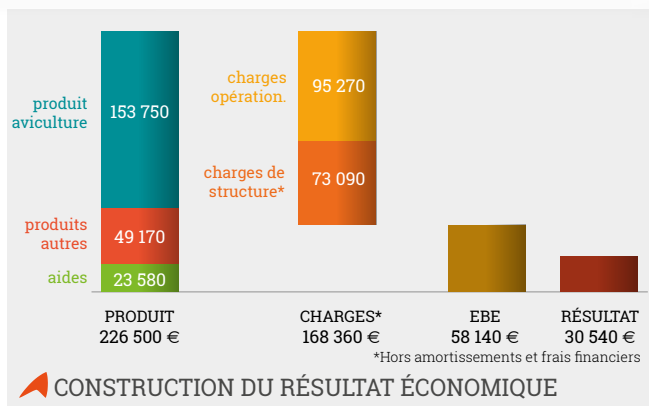
En 2021, les ateliers de gavage parviennent à améliorer leur capacité d'autofinancement, mais de manière très limitée, la CAF ne représentant que 3% de l'EBE. Les engagements financiers et les prélèvements privés absorbent la quasi-totalité (96%) de l'EBE.

Une filière à deux vitesses

Le retour de la grippe aviaire a exacerbé les écarts : la part des élevages en forte difficulté financière augmente (de 10% à 20% en un an), la part de ceux qui sont en bonne situation financière également (de 44% à 55%). À noter, les gaveurs avec activité de transformation représentent 62% des exploitations en très bonne santé financière.

L'échantillon Cerfrance

108 exploitations spéc. dont 39% ind., 32% EARL, 15% GAEC
SAU : 42 ha dont SFP 25 ha, grandes cultures 15 ha
1,4 UTH familiale / 0,5 UTH salariée



L'APICULTURE

Avec 250 440 ruches et 4 765 tonnes de miel produites en 2020, l'Occitanie détient 21% des ruches et réalise 20% de la production de miel nationale. Elle est la 1^{re} région apicole de France.

Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national, celle de la région Occitanie arrive à se maintenir.

Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé.

D'après l'observatoire de la production de miel et gelée royale de FranceAgriMer, on estime le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 7445. Sur ces 7445 apiculteurs recensés seulement 430 ont plus de 200 ruches. Ils détiennent plus de 60% des colonies occitanes. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

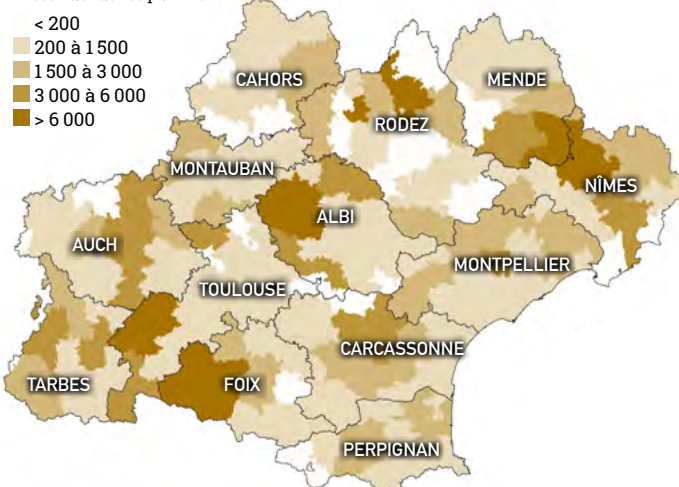
En 2020, on dénombrait 1374 exploitations agricoles ayant des ruches dont 740 présentent un atelier significatif soit plus de 50 ruches. Les apiculteurs ayant plus de 200 colonies sont majoritairement présents dans le Gard, le Tarn et l'Hérault, traduisant la présence d'un plus grand nombre d'apiculteurs professionnels.

Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : la vente directe reste le principal débouché pour les producteurs, tendance qui s'est renforcée depuis la crise sanitaire.

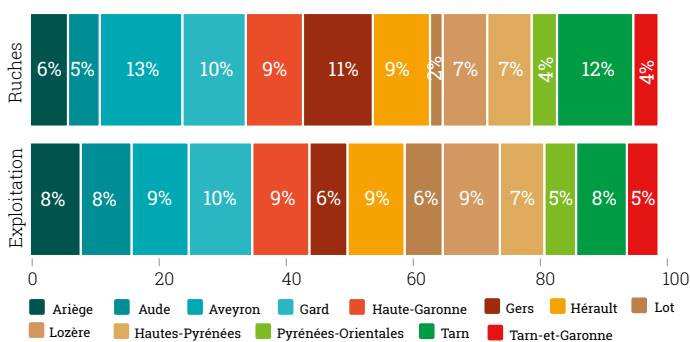
388 apiculteurs bio professionnels et en conversion sont recensés dans la région. Ils rassemblent 50 901 ruches soit 20% du rucher régional et 21% du rucher bio national. Ces chiffres sont en hausse et Occitanie demeure la première région productrice de miel bio de France.



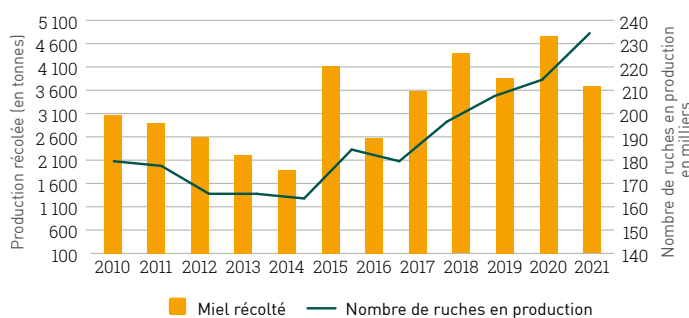
Effectif de ruches par EPCI



▲ NOMBRE DE RUCHES PAR EPCI (Source : RA 2020)



▲ RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (Source : RA 2020)



▲ ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE (Source : SAA)

	Exploitations ayant un atelier apicole significatif *
nb d'exploitations (EA)	786
SAU moyenne /EA	9 ha
Nb moyen de ruches / EA	229
ETP totales moyenne /EA	1,2
% du nb de ruches du RA2020	97%

▲ CARACTÉRISTIQUE DES EXPLOITATIONS APICOLES (Source : RA2020)

* nb de ruches total >=50

LES CHIFFRES

- 250 440 ruches dans les exploitations soit 21% du cheptel national détenu par des exploitants agricoles
- 7 445 détenteurs de ruches
- 1 374 exploitations agricoles ont des ruches dont 740 ont un atelier significatif
- 388 exploitations sont certifiées AB ou en conversion représentant 5 703 ruches
- 4 765 tonnes de miel produites soit 20% de la production nationale

(Sources : RA2020, SAA 2020, Agence Bio 2021, FranceAgriMer)

FAITS MARQUANTS 2022

Après une récolte 2021 médiocre, celle de 2022 est à peine plus élevée en Occitanie en raison des conditions météo très défavorables (gel printanier et sécheresse persistante). Les prédateurs conjugués des frelons asiatiques et européens ont par ailleurs été particulièrement marquées affaiblissant les colonies. Le changement climatique se traduit par une multiplication d'accidents climatiques : floraison précoce de la végétation au printemps suivi d'épisodes de gel, multiplication des épisodes de sécheresse, forts épisodes de pluie, etc. Ceci entraîne une grande variabilité des rendements en miel d'une année sur l'autre. Les récoltes de miel deviennent ainsi de plus en plus aléatoires.

L'ÉLEVAGE ÉQUIN

Avec 43 293 équidés recensés en 2020 dans les exploitations agricoles, l'Occitanie détient le 4^e cheptel national.

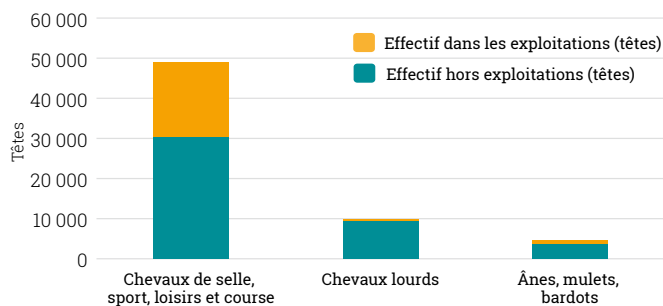
Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés. En 2020, 3 181 exploitations possèdent plus de 3 équidés. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des Équidés Occitanie, environ 5 000 structures équestres sont recensées dans la région.

Terre d'élevage de chevaux lourds, avec 9 500 têtes, l'Occitanie occupe le 2^e rang, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes (12 000 têtes), ce qui représente 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne (Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère). Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit principalement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont situés principalement dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. L'Occitanie se place au 3^e rang des régions en nombre d'immatriculations des chevaux de sport (1 732 en 2020). Le territoire compte 20 hippodromes, principalement à l'ouest avec notamment celui de Toulouse, qui occupe la 5^e place en nombre de réunions annuelles.

En Occitanie, le tourisme équestre est dynamique. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle.

L'Occitanie par ailleurs est le berceau de 3 races de chevaux : Camargue, Mérens, Castillonnais, et de l'Âne des Pyrénées.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE
(Source : SAA 2020)

- LES CHIFFRES**
- 43 293 équidés dans les exploitations
dont : 30 179 chevaux de selle, sport et courses
9 958 chevaux lourds
3 656 ânes, mulets et bardots
 - 5 000 structures d'élevage
 - 3 181 exploitations ont des équidés
(plus de 3 équidés)
 - 14 équins par exploitation en moyenne
 - 60 ha de SAU totale par exploitation en moyenne

(Sources : RA2020, SAA 2020, Conseil des Equidés Occitanie)

FAITS MARQUANTS 2022

En 2022, du fait du débranchement progressif des aides, des difficultés d'approvisionnement et de recrutement, et de l'envolée des prix des matières premières, la situation de la filière équine est fragile. Et les impacts pourraient être plus significatifs à moyen terme que ceux qu'elle a connus en 2020-2021.

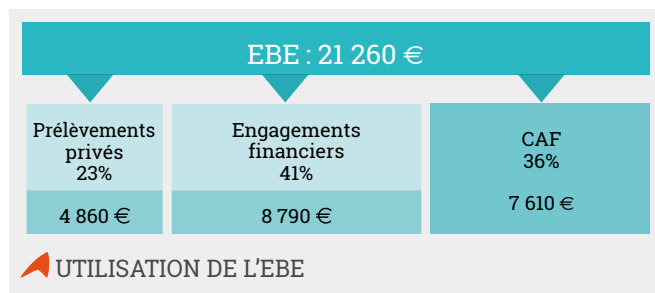
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/08/2021 ET LE 30/04/2022 (Source : Cerfrance Occitanie)

Sur cette campagne, le produit des leçons et pensions progresse pour atteindre 61 850 € soit 74% du produit courant hors aide. Quant au produit hors aides/UTH, il se situe en moyenne à 51 800 € contre 63 300 € dans les résultats du réseau national Equicer*. Globalement les charges progressent de 12,5%. Au niveau des charges opérationnelles, le poste frais vétérinaires enregistre une hausse de 46%, suivi par le poste aliment à 13%. Les charges de structure augmentent de 11%, cette hausse est portée par le poste main-d'œuvre (+36%) et le poste carburant (+34%).

Dans ce contexte l'EBE reste stable à 21 260 €, permettant de couvrir les annuités et frais financiers pour 8 800 € et laissant un revenu disponible de 12 460 €. Le faible niveau de prélèvement privés (4 860 €) laisse une marge de sécurité de 7 600 €. Le taux d'endettement diminue pour atteindre 56% contre 67% dans les résultats du réseau national. La situation financière des structures se dégrade ; en effet 28% d'entre elles sont classées en 'danger' ou 'urgence' contre 16% en 2020 à échantillon constant.

*Le réseau national Equicer est membre du réseau Cerfrance



UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon Cerfrance

32 centres équestres situés en ex Midi-Pyrénées

SAU : 20 ha dont 18 ha SFP

1,2 UTH familiale / 0,4 UTH salarié

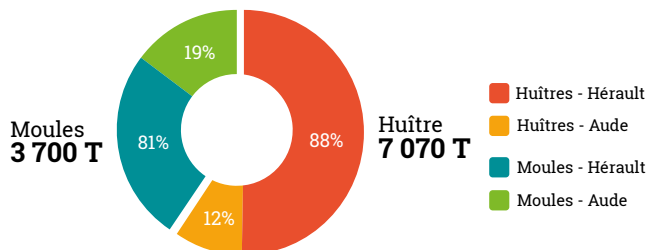


LA CONCHYLICULTURE

L'Occitanie est la 5^e zone conchylicole française représentant 7% de la production nationale en 2020.

Sur le bassin méditerranéen, en 2021, 10 770 tonnes de coquillages ont été produites, 66% d'huîtres et 34% de moules. La production est répartie sur 2 bassins de production en étang : Thau et Leucate et sur 4 zones en mer ouverte : Aresquiers, Sète-Marseillan, Vendres et Gruissan.

95% des entreprises sont concentrées dans l'Hérault et plus précisément sur les pourtours de l'étang de Thau qui recensent 93% des entreprises de production. Près d'1 entreprise sur 5 est diversifiée, on retrouve 16 entreprises en double activité pêche et conchyliculture et on dénombre 58 entreprises réalisant l'activité de dégustation au sein du mas.



REPARTITION DE LA PRODUCTION CONCHYLICOLE SUR LE BASSIN D'OCCITANIE (Source : CRCM, 2021)

LES CHIFFRES

- 7 070 tonnes d'huîtres produites
- 3 700 tonnes de moules produites
- 2 782 tables et 181 filières exploitées
- 441 entreprises de production dont 322 individuelles
- 212 entreprises affiliées MSA et 223 affiliées ENIM
- 8 entreprises en AB
- 656 salariés et 881 saisonniers (Thau uniquement)
- 41 M€ de chiffre d'affaires (Thau uniquement)

(Sources : CRCM 2021 et 2022, SIRENE 2022, MSA 2022, Chambre d'Agriculture de l'Hérault 2022, Agreste - Enquête Aquaculture 2020)



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS CONCHYLICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 01/07/2020 ET LE 30/06/2021 (Source : Cerfrance Occitanie)

Le produit conchylicole 2021 est en augmentation de 31,6% par rapport à 2020. Cependant les autres produits (-23%) et les aides (-61%) sont en nette diminution. Le total des charges progresse de 18% et le total des produits de 19%. Globalement, l'EBE diminue de 16% et le résultat est stable (18 538 €). La rentabilité reste satisfaisante. À noter que derrière ces moyennes se cache une forte variabilité.

L'échantillon Cerfrance

22 exploitations spécialisées dans la zone géographique Méditerranée dont 64% entreprises individuelles

Type de conchyliculture : 77% ostréiculture

Type d'élevage : Ss-Tables

Circuit de commercialisation : Grossistes et vente directe

1 UTH familiale / 2 UTH salariée

Produit : 179 568 €

* Note : l'analyse économique ne portant que sur 22 exploitations, elle est difficilement extrapolable à l'ensemble des exploitations conchylicoles. Il s'agit d'une première approche économique.

FAITS MARQUANTS 2021-2023

La conchyliculture méditerranéenne possède des caractéristiques propres qui la distinguent des autres bassins de production, notamment une durée de cycle d'élevage raccourcie et une technique d'élevage originale sur corde. Les huîtres sont fixées une à une sur des cordes suspendues à des tables en lagunes ou des filières en pleine mer. La filière conchylicole d'Occitanie se mobilise afin de promouvoir l'identité de la conchyliculture méditerranéenne fédérée par cet élevage sur cordes, défendre le patrimoine et la particularité des écosystèmes de production, mais aussi valoriser le savoir-faire et les valeurs communes des producteurs.

L'ensemble des entreprises peut bénéficier des marques ombrelles collectives "huîtres et moules de Méditerranée, élevées sur cordes" depuis 2020. Plus largement, un contrat de filière conchylicole unique en France a été signé entre l'État, le Comité régional de conchyliculture de Méditerranée et la région Occitanie pour la période 2021-2023.

- Plus d'infos sur Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée : <https://www.huitresdemediterranee.fr/>
- Cépralmar : <https://www.cepralmar.org/conchyliculture/les-missions/>
- Contrat de filière : <https://agriculture.gouv.fr/contrat-de-filiere-conchylicole-etat-region-occitanie-une-avancee-pour-le-maintien-et-la>
- Lycée de la mer : Paul BOUSQUET : <https://lyceedelamer.mon-ent-occitanie.fr/>



ZOOM SUR... LES PPAM

UNE FILIÈRE DIVERSIFIÉE DYNAMISÉE PAR DE NOMBREUSES INNOVATIONS

La filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales regroupe plus de 150 espèces différentes qui entrent dans la fabrication de 500 produits. Elle participe à l'approvisionnement des secteurs pharmaceutiques, agroalimentaires, cosmétiques et de la parfumerie. Tirée par un secteur innovant, cette filière émergente a été en plein essor jusqu'en 2021 : ses surfaces ont été multipliées par 2 depuis 10 ans. Les nouveaux usages et produits sont fréquents, notamment dans les secteurs de la cosmétique et des compléments alimentaires.

La moitié des surfaces de PPAM en Occitanie est labellisée Agriculture biologique ou en conversion.

La production de PPAM bio connaît un fort développement en Occitanie par rapport aux régions de production historique. La dynamique d'installation est forte en faveur de cette filière avec un profil de petites exploitations en circuits courts.

La filière connaît aujourd'hui un net ralentissement, dans le sillage du marché du Bio dont les consommateurs se détournent au profit de produits moins onéreux.

Les départements du Gers, de l'Aude, de l'Hérault, du Tarn et du Gard concentrent les deux tiers des surfaces régionales. Chaque territoire, accueille des espèces spécifiques, adaptées aux conditions pédoclimatiques qui lui sont propres. La coriandre est principalement cultivée à l'ouest de la région alors que le lavandin, le thym et le romarin se développent dans la zone méditerranéenne. Au-delà des surfaces recensées, la cueillette est une pratique très répandue dans la région. Elle est surtout pratiquée en zone de moyenne montagne. L'Occitanie héberge un grand nombre de transformateurs, segment d'importance pour la filière. Alors que les distillateurs se trouvent principalement à l'Est de la région, les commerces de gros sont localisés à l'ouest. Un grand nombre de producteurs réalisent eux-mêmes la première transformation à la ferme.



2^e place

Nb de producteurs PPAM bio 20%

3^e place

PPAM bio	10%
PPAM	3%
Lavande	4%
Lavandin	3%

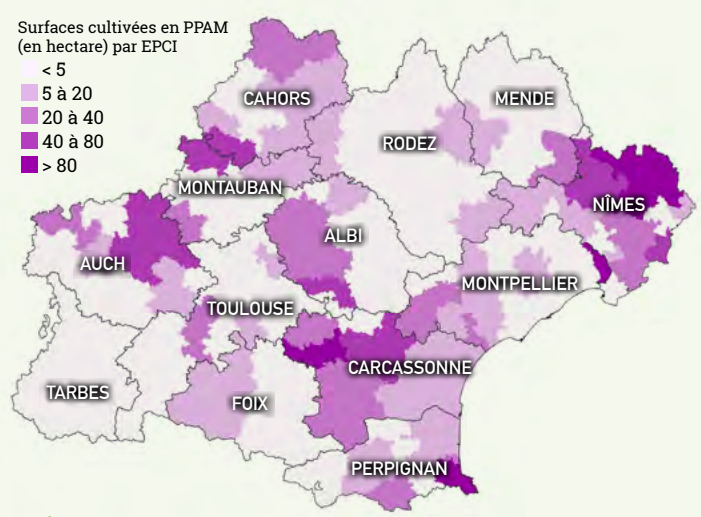
Pourcentage de la surface nationale

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2021)

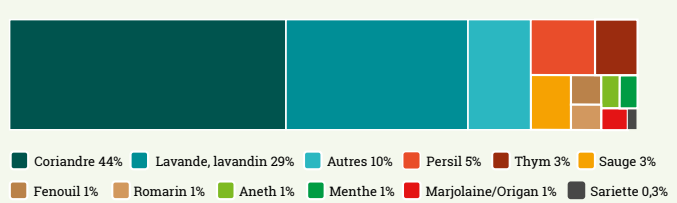
LES CHIFFRES

- 2 238 ha en Occitanie soit 3% des surfaces nationales
Dont 1 155 ha en bio ou en conversion
Dont 460 ha irrigués
- 123 ha de cueillette sauvage exploités par 25 exploitations
- 7 900 tonnes de lavande et lavandin
- 1 068 producteurs
- 686 producteurs certifiés bio dont 66 transforment leur production à la ferme

(Sources : Agreste RA 2020, IBO 2021, Agence bio 2021, FranceAgriMer 2021)



➤ RÉPARTITION DES SURFACES EN PPAM (Source : RA2020)



➤ RÉPARTITION DES SURFACES PAR ESPÈCES DE PPAM EN OCCITANIE (Source : ASP 2021)

	Exploitations ayant un atelier PPAM significatif *
nb d'exploitations (EA)	529
SAU moyenne /EA	49 ha
SAU en PPAM moyenne /EA	4 ha
SAU irriguée moyenne /EA	6 ha
ETP totales moyenne /EA	2,1
ETP salariées moyenne/EA	1
% des surfaces de PPAM du RA2020	98%

➤ CARACTÉRISTIQUE DES EXPLOITATIONS AYANT DES PPAM (Source : RA2020)

Selon la définition INOSYS : * surface en PPAM >=0,3 ha

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

Le développement des SIQO : axe majeur de la politique régionale agricole.

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches. En 2020, 45% des exploitations agricoles de la région commercialisent au moins un produit sous SIQO soit deux points de plus par rapport à 2010. Cette augmentation est le résultat de la baisse du nombre total d'exploitations et de l'augmentation massive du nombre d'exploitations en AB (cf Focus page suivante).

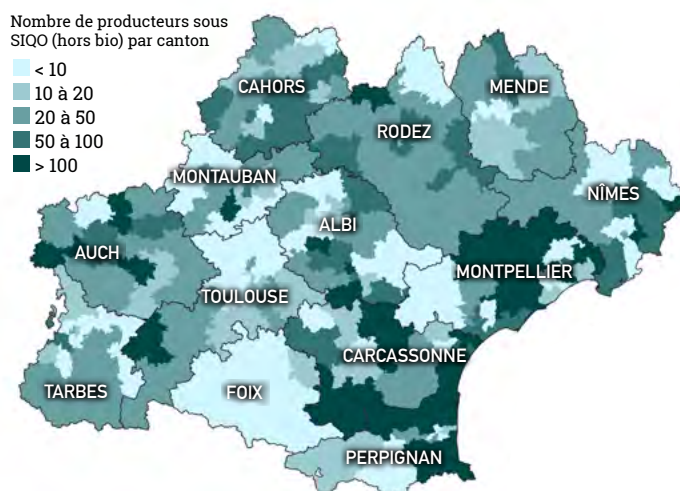
Les effets de la crise sanitaire se sont révélés extrêmement hétérogènes sur l'ensemble des produits sous SIQO. La diversité des produits et des filières explique en grande partie ce constat : la crise a pris des formes et des intensités variables selon le type d'opérateurs et les circuits de distribution. Si la perturbation des activités touristiques a effectivement impacté certaines filières, le problème majeur réside dans la fermeture des établissements de restauration et l'arrêt de l'activité des traiteurs pendant le confinement. Néanmoins, la crise a également incité les consommateurs à rechercher une alimentation plus locale et à s'intéresser de plus près à l'agriculture de leur territoire.

Il en va différemment de la résistance des SIQO face à l'inflation galopante qui sévit depuis fin 2021 et qui incite les consommateurs à se détourner des produits qualitatifs plus onéreux pour se réfugier sur le marché de l'entrée de gamme. Dans ce contexte, les SIQO peuvent s'appuyer sur leur ancrage territorial pour conserver leur place de choix.

LES CHIFFRES

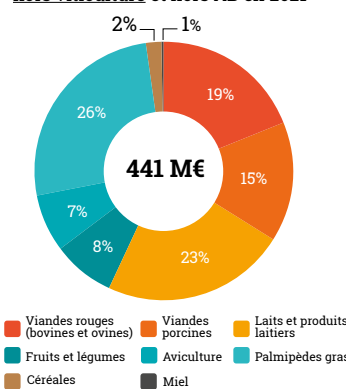
- 32 500 exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2020 (estimation yc Bio et viticulture**)
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 252 cahiers des charges (dont 94 en viticulture)
- 1^{re} région Bio avec 13 265 exploitations et 608 284 ha en 2021

(Sources : RA2020, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*)

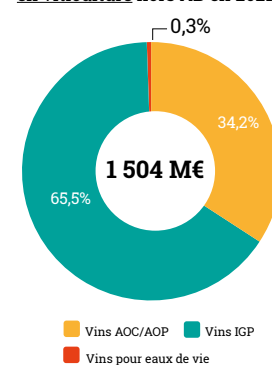


▲ NOMBRE D'OPÉRATEURS HABILITÉS POUR LA PRODUCTION DE SIQO HORS BIO PAR CANTON EN 2021
(Sources : INAO 2021 - traitement ODR/CRAO)

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2021



Chiffre d'affaires des SIQO en viticulture hors AB en 2021

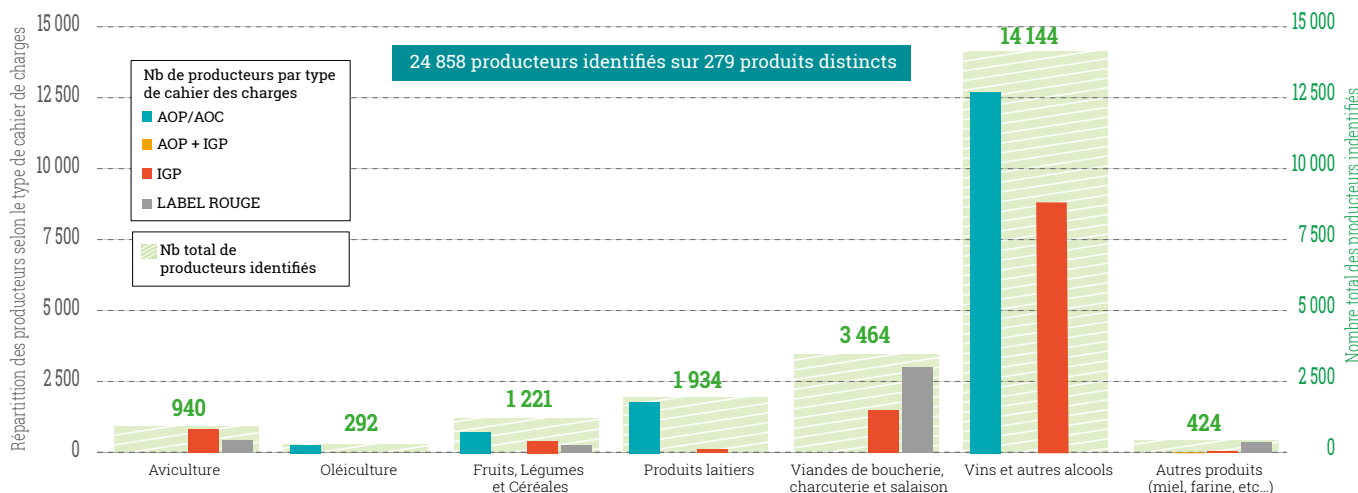


▲ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2021 (1 945 MILLIONS D'EUROS)
(Source : Observatoire économique des SIQO*)

Notes :

*Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

** Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées. Le nombre total d'exploitations ainsi obtenu est donc approximatif.



▲ NOMBRE DE PRODUCTEURS SIQO (HORS BIO) PAR FILIÈRE EN 2021 (Source : Observatoire économique des SIQO*)

Note : Un producteur peut être engagé dans plusieurs filières et plusieurs types de cahier des charges. Ainsi, la somme des données présentées ici est supérieure au nombre total de producteurs identifiés. Le nombre total de cahier des charges disponibles sur la région est bien de 279 mais seuls 277 répertorient des producteurs en activité en 2021 sur la région.

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LES CHIFFRES

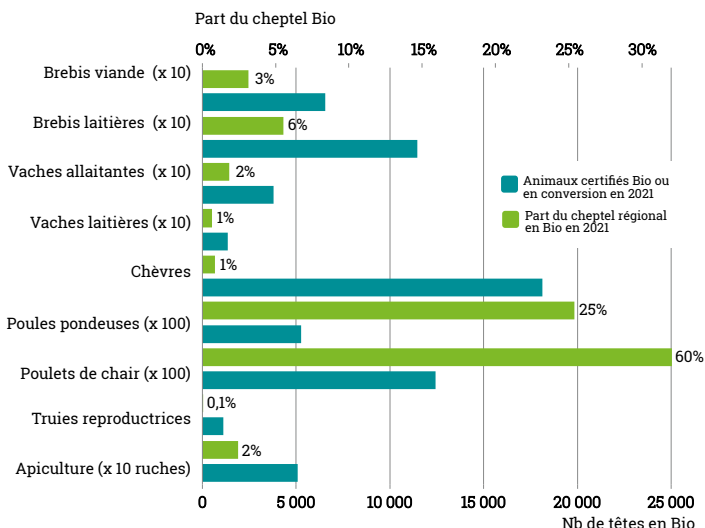
- 13 265 exploitations certifiées AB
- 20% des exploitations agricoles d'Occitanie
- 23% des exploitations Bio françaises
- 608 284 ha en Bio dont 21% en conversion
- 19% de la SAU d'Occitanie
- 22% de la SAU Bio française
- Dont 55% de surfaces fourragères et 26% de grandes cultures
- 3 519 opérateurs aval certifiés Bio

(Sources : Agence Bio 2021, SAA)

Avec plus de 600 000 ha certifiés ou en conversion et 13 200 exploitations certifiées en 2021, **l'Occitanie reste la 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions.**

En 10 ans, les surfaces bio d'Occitanie ont été multipliées par plus de quatre, passant de 139 000 ha et 3 404 exploitations en 2009 à 608 284 ha et 13 265 exploitations en 2021. La bio d'Occitanie représente 23% des exploitations bio de France et 22% de la SAU nationale. Sur le podium des surfaces, le Gers arrive en tête - 116 561 ha et 1 984 exploitations, suivi par l'Aveyron - 76 118 ha et 1 118 exploitations et l'Aude - 65 357 ha et 1 386 exploitations. Les Hautes-Pyrénées ferment la marche avec 359 exploitations et 10 498 ha.

Les conversions commencent à marquer le pas en 2021. La dynamique reste positive mais un ralentissement se fait sentir : +11% de conversions d'exploitations en 2021 par rapport à l'année précédente alors que ce chiffre s'élevait à 14% en 2019. En Occitanie, le secteur aval continue sa progression, avec 3 519 opérateurs aval (15% en un an) et contribue à tirer la croissance de l'ensemble du secteur. Parmi ces entreprises, on dénombre 2 539 préparateurs, 2 086 distributeurs et 64 importateurs. Ces derniers sont la seule catégorie dont le nombre a stagné, les autres ayant connu une augmentation de respectivement 10 et 18%. Notons cependant que l'année 2021 marque un tournant avec un ralentissement important de la consommation après plusieurs années de très forte croissance.



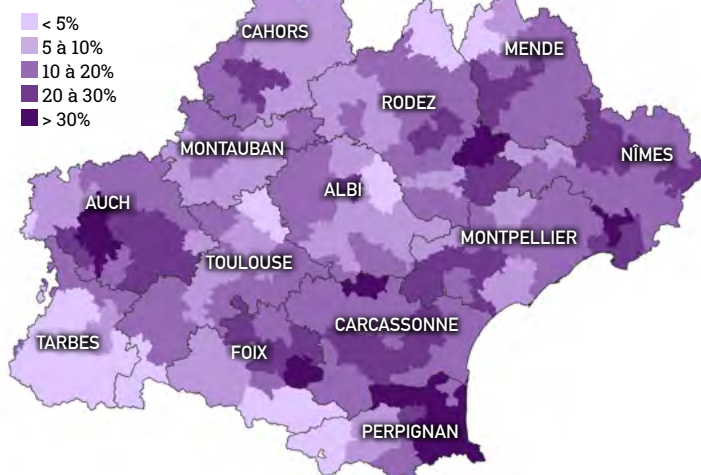
NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2021
(Sources : Agence Bio, SAA)



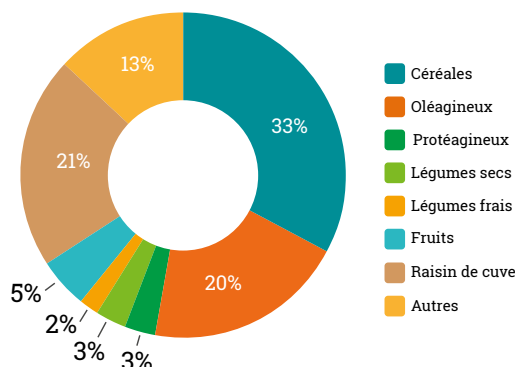
Cette page a été réalisée en collaboration avec INTERBIO Occitanie



Part de la SAU des EPCI en BIO



PART DE LA SAU DES EPCI EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2021 (Sources : Agence Bio, Cartobio / ASP Registre parcellaire graphique, traitement CRAO)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2021 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 272 600 HA
(Source : Agence Bio)



1^{re} place

Nombre total d'exploitations	23%
Surfaces bio et en conversion	22%
Surfaces certifiées	22%
Vigne	36%
légumes secs	30%
Surfaces en herbe	21%
Grandes cultures	22%
Cultures fourragères	19%
Brebis laitières	70%
Brebis viande	20%

Part du cheptel ou des surfaces FR



2^e place

Fruits	19%
Apiculture	21%
Vaches allaitantes	16%

Part du cheptel ou des surfaces FR



3^e place

PPAM	18%
Légumes frais	11%

Part des surfaces FR

PALMARÈS DE LA RÉGION (Sources : Agence Bio, SAA)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

EXERCICE CLOS ENTRE LE 01/07/2021 ET LE 30/06/2022

(Source : Cerfrance Occitanie)

L'EBE s'améliore surtout pour les productions végétales

Grâce à de meilleurs rendements, le produit végétal entre 2020 et 2021 a nettement progressé. La hausse la plus conséquente est observée en grandes cultures (+40%).

Le produit animal augmente pour les ovins lait (+8%, plus de lait produit à un prix supérieur), plus faiblement pour les bovins lait (+3,5%, production laitière supérieure) et pour les bovins viande (+2,3% meilleure valorisation des vaches de réforme).

Au niveau des charges, la plus forte progression est observée pour les charges fixes (+6%), notamment les charges de mécanisation (carburant +14% et entretiens-réparations) et également le coût de la main-d'œuvre salariée. L'EBE a augmenté pour les systèmes de productions végétales avec une hausse plus marquée pour les céréaliers. Par contre, il a stagné pour les bovins lait et légèrement diminué pour les bovins viande.

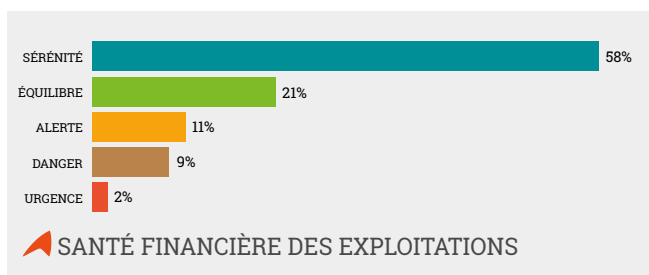
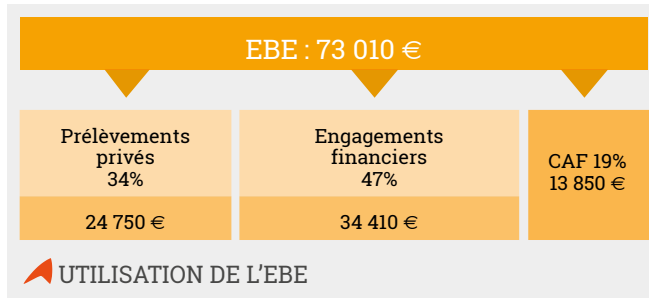
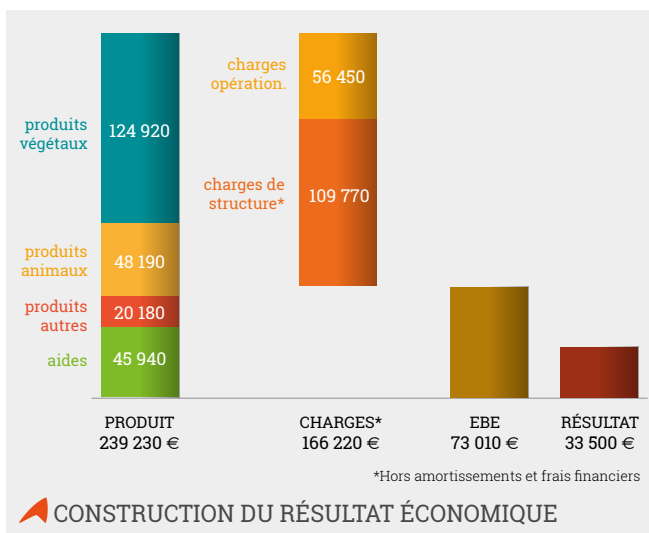
L'EBE moyen par exploitant en AB reste supérieur à celui des exploitants en agriculture conventionnelle. Le ratio EBE/produit atteint 31% en moyenne soit une progression de +4 points par rapport à 2020. Les écarts sont conséquents (16% dispose d'un ratio inférieur à 15% et 15% d'un ratio supérieur à 45%). Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre.

Les annuités progressent toujours

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (17 300 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette bancaire. Toutefois, le montant des annuités est supérieur à celui des exploitations en conventionnel et il s'accroît plus fortement.

La situation financière demeure saine pour une majorité d'exploitation

Le poids de la dette a une incidence dans le calcul de ce ratio d'où l'écart entre bio et conventionnel. Entre 2020 et 2021, la part des exploitations en sérénité a progressé et atteint 58% pour les exploitations bio, contre 63% pour les exploitations conventionnelles. 22% du groupe en bio a une situation financière délicate.



L'échantillon Cerfrance

1 142 exploitations en agriculture biologique (date de conversion avant 2020)

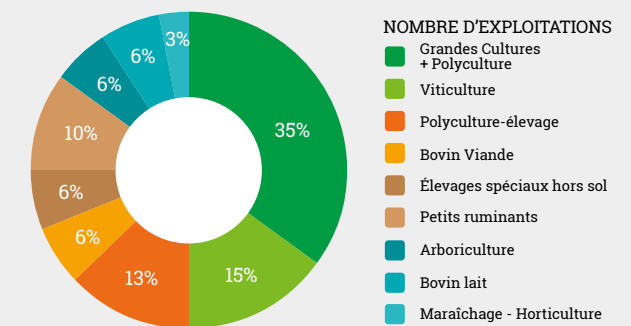
39% ind, 29% EARL, 20% GAEC

SAU : 102 ha dont 44 ha SCOP, 46 ha SFP, 5 ha vigne

1,4 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion avant 2020 sont retenues.

Toutes les productions sont représentées dans l'échantillon étudié. 35% de l'échantillon est constitué d'exploitations en système grandes cultures/polyculture, 15% en viticulture, 13% en polyculture-élevage (13%). Le nombre d'exploitations converties en AB ou en conversion progresse encore dans notre base de données.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

Plus d'infos sur la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-biologique/donnees-economiques/>

LE FONCIER

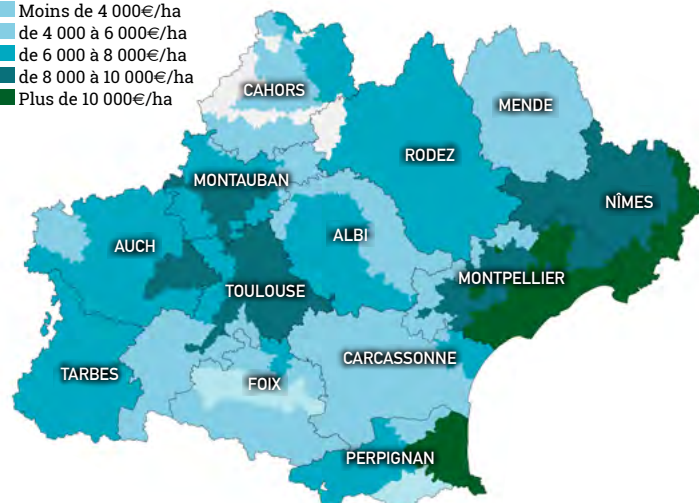
En 2022, le marché foncier de l'espace rural porte sur 104 000 hectares : surfaces en progression de +5,6% par rapport à 2021. Ce marché est actif et poursuit une tendance de progression amorcée depuis près de 10 ans. En valeur, ce marché foncier de l'espace rural atteint les 4 485 M€ en 2022, il évolue peu par rapport à 2021 (4 519 M€). Si cette valeur est stable sur ces 2 dernières années, elle est en forte progression depuis 2019 (avant crise sanitaire). On constate une augmentation de +38% en valeur par rapport à l'année 2019.

Le marché agricole est en légère hausse en surface et gagne plus de 1 700 ha en 1 an ; en valeur, il progresse également de +5% (+45 M€). Le marché non agricole est en baisse aussi bien en surface (-3%) qu'en valeur (-4,5%). Le marché forestier, quant à lui, progresse entre 2021 et 2022 : +22% en surface et +28% en valeur.

Si on se réfère à 2019, tous les marchés ont progressé sauf les marchés de l'espace en vue de l'artificialisation et celui des collectivités. Ces deux marchés observent une baisse de -10% entre 2019 et 2022. Le marché des terres et prés progressent quant à lui de + de 30% en valeur sur cette même période (+10% en surface).

Prix des terres libres non bâties en 2022

- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000 à 6 000€/ha
- de 6 000 à 8 000€/ha
- de 8 000 à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2022
(Source : Safer Occitanie)

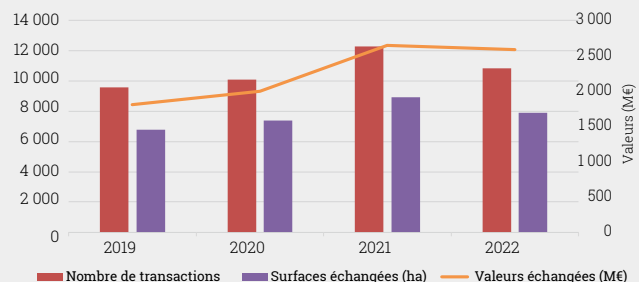
FOCUS : LE MARCHÉ DES BIENS RURAUX FACE À LA CRISE SANITAIRE



Le marché immobilier rural en Occitanie a connu une forte augmentation au cours des dernières années en raison de divers facteurs économiques et sociaux : crise sanitaire, taux d'intérêt bas, phénomène de rurbanisation et enfin attractivité de la région. La pandémie a été l'accélérateur qui a entraîné une nette augmentation des sollicitations pour les biens immobiliers ruraux (entre 2019 et 2022 : +28,5% de fréquentation sur la page internet Safer Occitanie présentant les biens à la vente). Le marché des maisons à la campagne* atteint en 2022 sur l'ensemble de l'Occitanie 2,588 Md€, (soit 58% du marché foncier rural). Malgré un léger recul de 2% par rapport à 2021, ce marché connaît une progression fulgurante en valeur depuis 2019, en enregistrant une augmentation sur quatre ans de 44%. En surface et en nombre de transactions, ce marché des maisons à la campagne porte en 2022 sur 7 897 ha et 10 826 transactions.

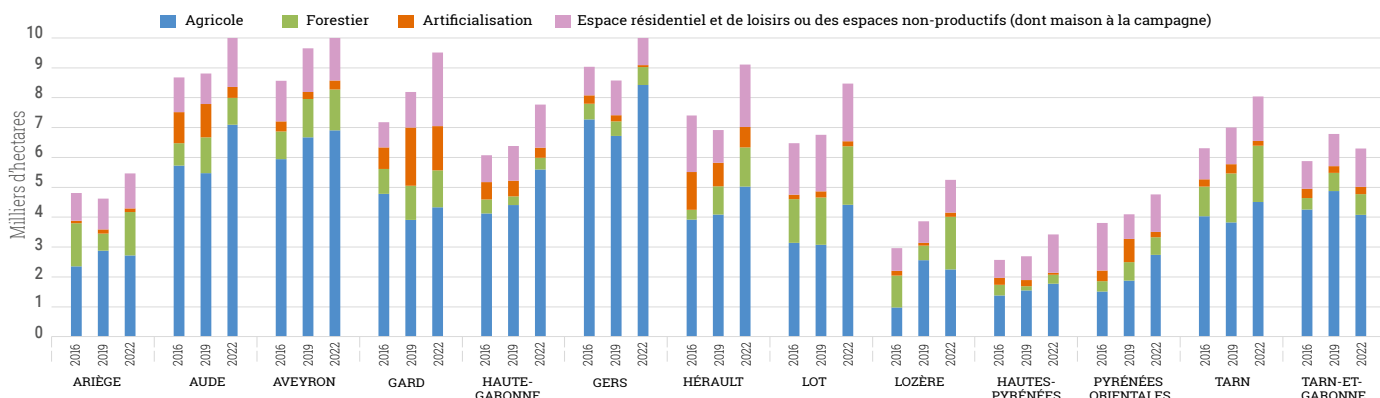
Sur la période 2019-2022, on observe des augmentations significatives de 16% en surface et de 13% en nombre. En 2022, ce marché poursuit son évolution en valeur sur certains départements : Aude, Aveyron, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn-et-Garonne tandis qu'il baisse sensiblement en nombre

dans tous les départements sauf pour les Pyrénées-Orientales. Cette baisse quasi généralisée en nombre alors que le marché affiche encore des hausses en valeur s'explique par le fait qu'en Occitanie, la forte demande a provoqué inexorablement une raréfaction de l'offre et donc une augmentation des prix. Ainsi le prix moyen des maisons à la campagne en 2022 est de 239 k€, contre 188 k€ en moyenne en 2019, soit une augmentation de plus de 27% du prix de vente en quatre ans.



ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES BIENS RURAUX EN OCCITANIE
(Source : Safer Occitanie)

* Une maison à la campagne est un bien bâti à usage de résidence (principale ou secondaire) vendu avec un terrain agricole ou naturel de moins de 5 ha, libre de bail, acquis par des non-agriculteurs.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR DESTINATION ET PAR DÉPARTEMENT
(Source : Safer Occitanie)

LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ** ET L'AGRITOURISME***

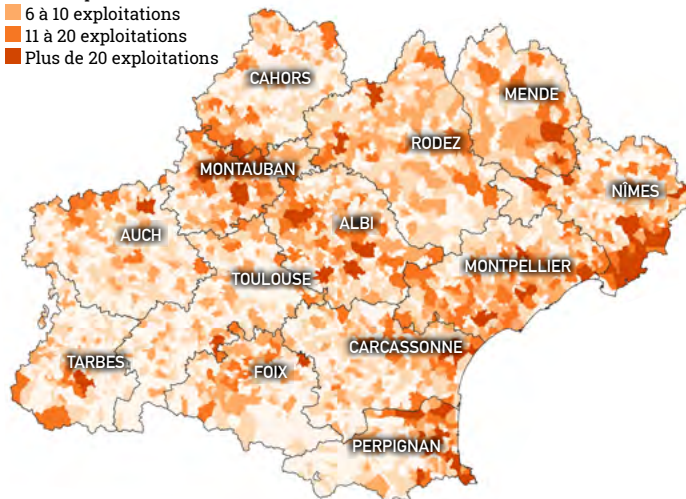
Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de **conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions**, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. La proportion d'exploitations en CC en Occitanie a progressé de 5 points en 10 ans, atteignant **1 exploitation sur 4** en 2020. Les produits les plus concernés sont les animaux vivants et produits carnés hors volailles, suivis des légumes frais et des produits viticoles. Les circuits les plus pratiqués sont la vente directe, à la ferme ou sur les marchés de plein vent (fruits et légumes), ainsi que la vente à des commerçants détaillants (vin principalement). Les exploitations spécialisées en maraichage ou horticulture sont celles qui pratiquent le plus les CC (76% des EA).

Près de 2300 exploitations proposent une activité d'agritourisme en 2020 en Occitanie. Pour plus de la moitié d'entre elles, il s'agit d'une prestation d'hébergement. En plein développement depuis plusieurs années, le nombre d'exploitations concerné a augmenté de 12% entre 2010 et 2020. L'agritourisme est une activité complémentaire souvent porteuse de valeur ajoutée et qui permet aux exploitants de mieux faire connaître leur travail auprès du grand public. Les exploitations les plus impliquées dans l'agritourisme sont les élevages ovins, caprins ou équin (8% des EA) mais un nombre important de viticulteurs spécialisés et de producteurs de grandes cultures proposent également des prestations.

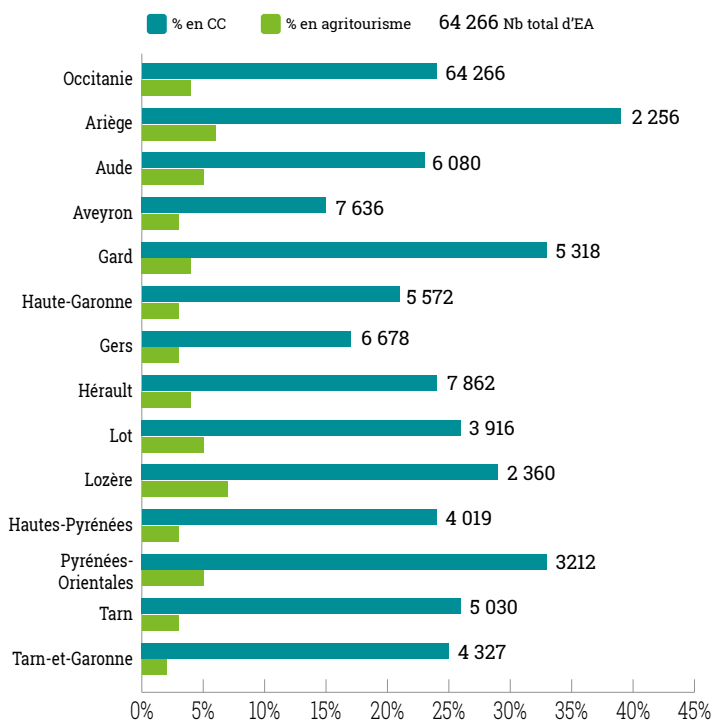


Nb d'exploitations pratiquant les circuits courts par commune

- Moins de 3 exploitations (yc les communes sous secret)
- 3 à 5 exploitations
- 6 à 10 exploitations
- 11 à 20 exploitations
- Plus de 20 exploitations



▲ NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES PRATIQUANT LES CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION PAR COMMUNE EN 2020 (Source : RA2020)



▲ PART DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PRATIQUANT LES CIRCUITS COURTS ET L'AGRITOURISME PAR DÉPARTEMENT (Source : RA2020)

LES CHIFFRES

- 15 550 exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2020
- 55% vendent en direct à la ferme
- 31% vendent en direct sur des marchés de plein vent
- 2 266 exploitations agricoles pratiquent une activité d'agritourisme en 2020
- Part des circuits courts dans les installations en DJA en 2021 : 44%
- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :



Marché de Producteurs de Pays : 714 adhérents présents sur 116 lieux de marché pour 738 jours de marchés



Bienvenue à la Ferme : 1 170 adhérents proposant 133 prestations de restauration, 171 activités de loisir, 1 097 prestations de vente de produits fermiers et 286 prestations d'hébergement

(Sources : RA2020, CA Occitanie)

* CC (circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

** Les circuits de proximité englobent non seulement les circuits courts tels que définis ci-dessus mais également les circuits de commercialisation qui restent à une échelle locale, quel que soit le nombre d'intermédiaires.

*** L'agritourisme concerne les prestations réalisées par les exploitations agricoles et visant à accueillir du public : hébergement, restauration et activité de loisir.

Plus d'infos sur
 Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/>
 Site MPP : www.marches-producteurs.com
 Site BAF : www.bienvenue-a-la-ferme.com/occitanie

DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI EN AGRICULTURE

Les secteurs agricole et agroalimentaire sont des employeurs majeurs de la région : **près de 160 000 emplois en 2020** (cf tableau p. 5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit entre les IAA et les services à l'agriculture, dont un quart est enregistré dans les coopératives agricoles.

En 2020, **57 892 chefs d'exploitations, dont 24% de femmes**, et 11 120 cotisants solidaires (ou cotisants de solidarité) dirigent les 58 918 exploitations agricoles d'Occitanie. Tout comme le nombre d'exploitations et le nombre d'agriculteurs diminuent régulièrement. Entre 2010 et 2020, la baisse s'élève à 15% d'après le dernier recensement agricole. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 10% de la main-d'œuvre totale (FR : 5,5%).

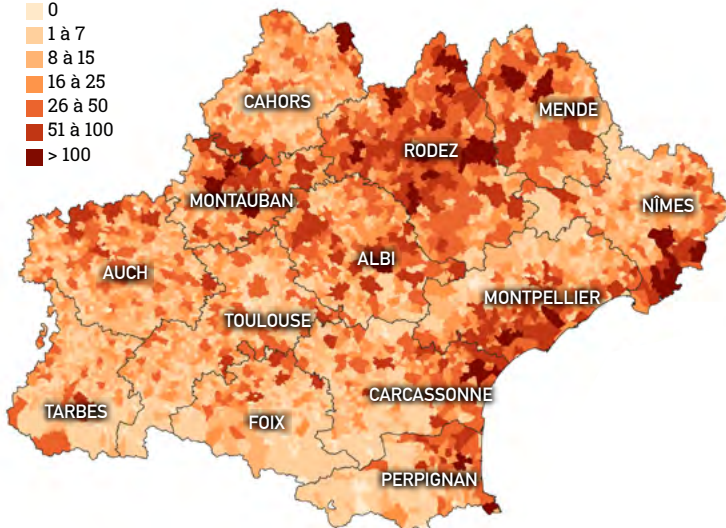
On constate toutefois une augmentation du nombre d'exploitations ayant recours à l'emploi salarié : 23% des exploitations (contre 20% il y a 10 ans). La main-d'œuvre salariée agricole en Occitanie représente 35% des UTA agricoles totales. Elle est la 2^e région employeuse de main-d'œuvre salariée et pèse 13% des UTA salariées agricoles nationales.

Malgré cette tendance à la professionnalisation des systèmes agricole, **le vieillissement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. En 2020, les exploitants occitans sont âgés en moyenne de 52,8 ans contre 51,3 ans en 2010. Les moins de 40 ans représentent 18% des chefs d'exploitation alors que les plus de 60 ans composent 31% des effectifs (soit +8% en 10 ans). Au final, plus de la moitié des exploitations sont dirigées par un agriculteur de plus de 55 ans. La situation est toutefois variable selon l'orientation des exploitations. On compte plus d'exploitants âgés en grandes cultures, arboriculture, élevage bovin lait, bovin viande et mixte ainsi qu'en viticulture. À l'inverse, les exploitations en maraîchage-horticulture, en élevage de porcs ou de volailles comptent moins d'exploitants de plus de 55 ans. On retrouve cette variabilité territorialement.

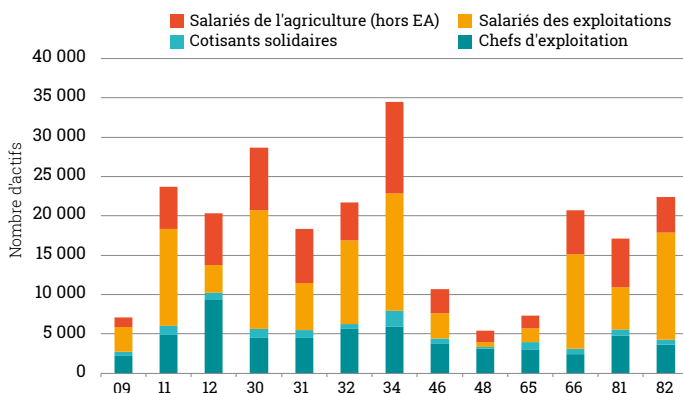
En Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées, dans l'Hérault, le Tarn-et-Garonne et dans les Pyrénées-Orientales, plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 55 ans. A contrario, la part d'exploitants de plus de 55 ans est la plus faible en Lozère, dans le Gers et l'Aveyron (38, 39 et 44% respectivement). Cette variabilité s'explique pour une bonne partie par les productions agricoles dominantes dans chacun de ces départements.



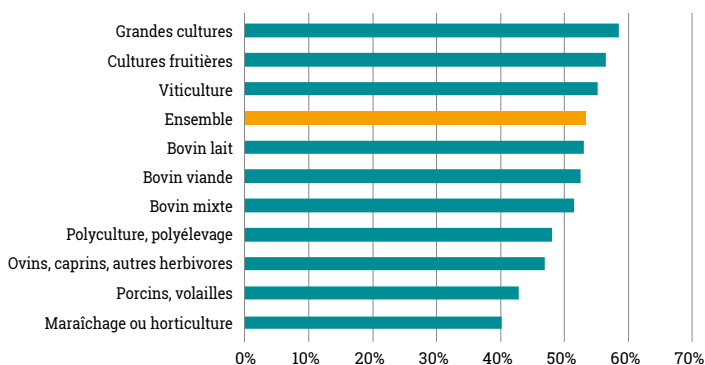
Nombre de chefs d'exploitation



NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2020 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



RÉPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE SELON LES DÉPARTEMENTS EN 2020 (Source : MSA-traitement ODR/CRAO)



PART DES EXPLOITATIONS PAR OTEX AYANT AU MOINS UN CHEF D'EXPLOITATION DE PLUS DE 55 ANS (Source : MSA-traitement ODR/CRAO)

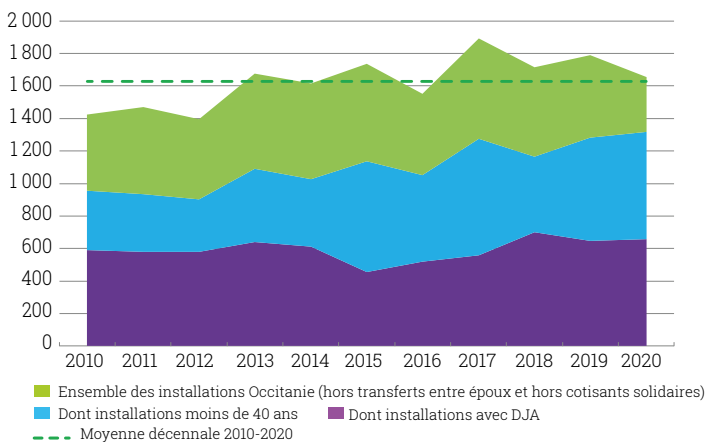
LES CHIFFRES	Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole :	93 050
	(nombre d'UTA estimés en 2020)	
	<i>Dont chefs d'exploitation et coexploitants</i>	<i>55 220</i>
	<i>Dont autres actifs non salariés (hors CS)</i>	<i>6 220</i>
	<i>Dont salariés permanents</i>	<i>13 890</i>
	<i>Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA</i>	<i>17 720</i>
	Soit main-d'œuvre permanente	81%

(Sources : BAEA 2023)

INSTALLATION ET TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole est important. Après une vague de départs en 2017 et 2018, le taux d'agriculteurs de plus de 55 ans s'établit à 39% en 2019 et en 2020. Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, seulement 64 s'installent (taux de remplacement – cf définition p. 56). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 3% par an sur les 10 dernières années (cf définitions p. 53). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement annuel supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et, selon les années, l'élevage de petits ruminants.

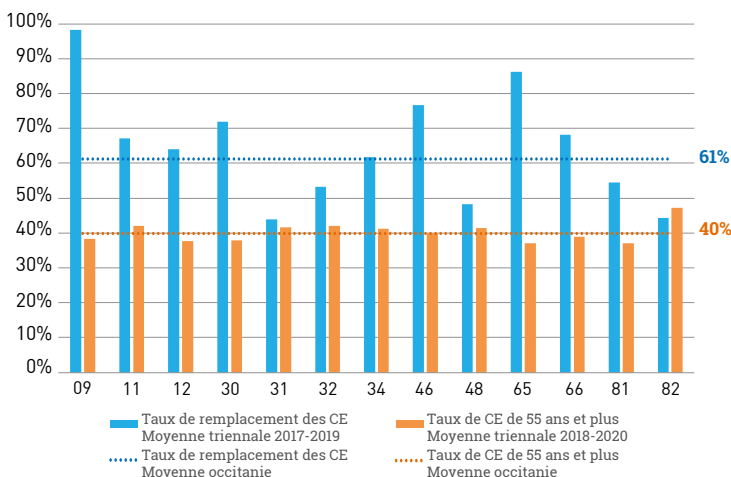
En 2020, la crise sanitaire de la covid-19 a perturbé les installations des jeunes agriculteurs. On note ainsi 1 655 installations, soit une baisse de plus de 8% par rapport à 2019. Cette diminution ne devrait être que temporaire et un rattrapage est observé en 2021.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS
(Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES	
Zoom sur les installations DJA en 2022 (dossiers engagés)	771
* Dont femmes	36%
* Part des installations hors cadre familial	46%
* Part des installations en société	59%
* Part engagée en AB	44%
* Part engagée en production SIQO	35%
Répartition selon les principales productions :	
Élevage bovin, viande et lait	23%
Élevage ovin, caprin, viande et lait	20%
Cultures permanentes et spécialisées dont viticulture	22%
Grandes cultures	10%
Élevage granivore	7%
Autres productions	18%

(Source : Chambres d'agriculture d'Occitanie - DRAAF)



DYNAMIQUE DE TRANSMISSION PAR DÉPARTEMENT - MOYENNES TRIENNALES 2018-2020 (Sources : MSA - traitement ODR/CRAO)

FOCUS : S'INSTALLER EN CONCHYLICULTURE

(Source : DDTM, DML, CRCM, CFE 2021)

Juridiquement la conchyliculture est une activité agricole encadrée par le code rural et de la pêche maritime. Un conchyliculteur est un exploitant agricole, cependant l'affiliation à la MSA n'est pas systématique, environ 50% des conchyliculteurs sont affiliés à l'ENIM nonobstant le statut agricole juridique de l'entreprise.

Les prérequis pour s'installer en conchyliculture sont :

- Avoir au moins 18 ans,
- Être de nationalité française, européenne ou avoir un titre de séjour valide,
- Avoir un diplôme, titre ou certificat donnant la capacité professionnelle.

En Occitanie, dans la zone de production principale à Thau (34), sur les 1 928 tables de production 22% sont inexploitées. On constate également que 50% des chefs d'exploitation ont

plus de 50 ans et on compte ainsi entre 20 et 25 départs à la retraite chaque année. Face à ces constats, l'installation et la transmission sont des enjeux prioritaires traités dans le cadre du Contrat de filière conchylicole 2021-2023 (voir la page 46 Conchyliculture).

L'Unité Installation Transmission (UITR), a été créée en 2022 afin d'accompagner les porteurs de projets, promouvoir le métier et protéger le foncier conchylicole.

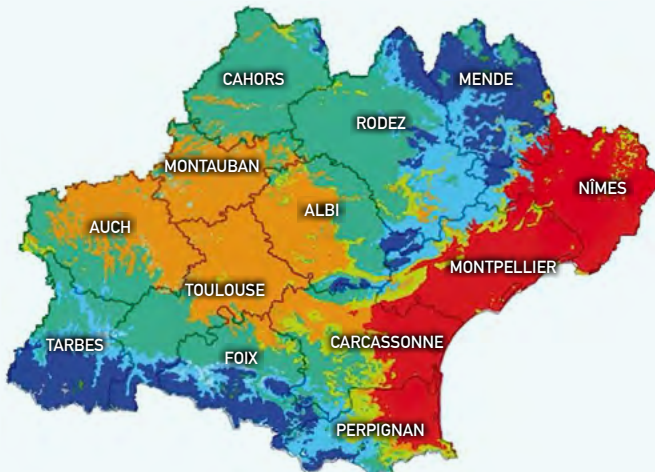
De plus, les porteurs de projets peuvent prétendre à des aides à l'installation qui sont des aides directes forfaitaires à la création, sans limite d'âge, pouvant aller jusqu'à 40 000 € pour une installation hors cadre familial et jusqu'à 25 000 € pour une installation dans le cadre familial. En complément, des aides à l'investissement des Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) peuvent être mobilisées.





ZOOM SUR... LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'AGRICULTURE

- Type 1 : Les climats de montagne
- Type 2 : Le climat semi-continental et le climat des marges montagnardes
- Type 3 : Le climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord
- Type 4 : Le climat océanique altéré
- Type 5 : Le climat océanique franc
- Type 6 : Le climat méditerranéen altéré
- Type 7 : Le climat du Bassin du Sud-Ouest
- Type 8 : Le climat méditerranéen franc



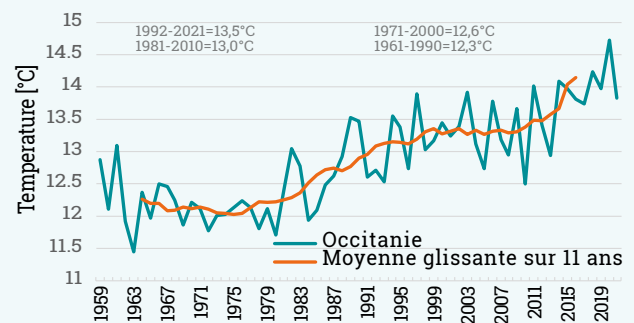
TYPOLOGIE CLIMATIQUE DU TERRITOIRE OCCITANIE
(Source : Les types de climats en France, une construction spatiale, CNRS, INRAE, 2010)

La région Occitanie est soumise à diverses influences climatiques allant du climat méditerranéen franc au climat de montagne. Le changement climatique se traduit principalement par une hausse des températures dont la tendance s'accélère depuis les années 1980. Cette accélération du réchauffement impacte fortement l'agriculture au travers notamment du raccourcissement des calendriers culturaux et de l'augmentation des stress thermiques des cultures. La variabilité interannuelle reste présente ce qui impose une réactivité importante dans les choix qui sont faits et qui nécessite d'intégrer la notion de risque et de résilience des systèmes de cultures proposés.

On observe également une augmentation de l'évapotranspiration potentielle (ETP) annuelle en Occitanie, avec une hausse plus marquée en été. L'ETP est un indicateur calculé à partir du rayonnement solaire, de la température de l'air, de la vitesse du vent et de l'humidité relative et il permet d'estimer les pertes effectives en eau des sols (par évaporation) et des plantes (par transpiration).

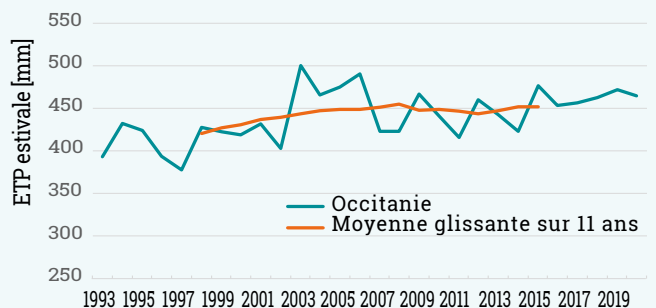
En grandes cultures, on observe une avancée des stades phénologiques avec un raccourcissement de la période de remplissage des grains et en conséquence une avancée des dates de récolte. Les rendements en Occitanie peuvent aussi être impactés avec par exemple des rendements moyens en blé tendre qui stagnent depuis 20 ans (-0,01 q/ha/an de 1998 à 2020).

Pour la viticulture, on observe également une avancée des stades phénologiques traduite par une avancée des dates de débourrement (avec un risque de gel tardif plus impactant) ou de



MOYENNE DES TEMPÉRATURES MOYENNES ANNUELLES SUR LES 10 STATIONS (Source : ORACLE Occitanie - Météo France, 1959 à 2019)

Remarque : le département de la Lozère n'a pas de données. Toutes les valeurs sont significatives (p-value < 0,001)



MOYENNE DE L'ETP EN ÉTÉ, SUR 30 ANS, EN OCCITANIE (Source : ORACLE Occitanie - Météo France, 1959 à 2019)

vendanges (d'environ 10 à 15 jours). Par exemple, dans les Pyrénées-Orientales, les dates de vendanges du Muscat Alexandria ont été avancées de 11 jours entre 1986 et 2021.

En élevage, le changement climatique perturbe également l'exploitation de l'herbe et la gestion des troupeaux, avec une date de reprise de la végétation plus précoce. Par exemple, en Lozère (Chanac), le projet AP3C a observé une précocification de la mise à l'herbe de 10 jours entre 1980 et 2015 et de la date d'ensilage de 12 jours sur la même période.

L'été 2022 est caractérisé par la combinaison d'une sécheresse prolongée et d'une très forte canicule

La canicule marque un nombre record de jours où la température est supérieure à 30°C – à titre d'exemple : 72 jours dans le Tarn-et-Garonne. Ces fortes températures entraînent des ETP records tant dans l'intensité de leur valeur que dans le maintien de cette intensité sur plusieurs jours consécutifs : MétéoFrance estime à +15% l'évapotranspiration de mai à septembre sur le bassin Adour-Garonne. Ces fortes températures conduisent à une grande demande en eau des cultures. À cette canicule s'ajoutent les très faibles précipitations de la saison, les deux entraînant un déficit hydrique très élevé pour les cultures. L'année 2022 est marquée par une succession de mois déficitaires en pluie depuis janvier et jusqu'à l'été, voire jusqu'à mi-septembre dans beaucoup de départements. Dans la plupart des départements, il y a une absence stricte de pluies entre le 20 juin et 20 août. D'avril à septembre, ce déficit de pluie s'élève à un niveau record d'environ -35%. Sur le bassin Adour-Garonne, le déficit cumulé est de l'ordre de 150 à 180 mm. Cette situation implique de fortes tensions pour l'accès à l'eau. La campagne 2022 est marquée par des niveaux d'alerte et de crise rarement voire jamais atteints et une précocité dans les franchissements des seuils avec des niveaux pouvant entraîner localement des interdictions totales d'irrigation. Les éleveurs doivent aussi faire face à de grandes difficultés pour garantir l'abreuvement des troupeaux.

- LES CHIFFRES**
- Augmentation de la température de +1,92 °C en 60 ans, en Occitanie*
 - Augmentation de l'ETP moyenne en Occitanie en été = 71,41 mm, soit +18% entre 1993 et 2020*

* Données issues des 12 stations étudiées dans le cadre de l'observatoire Oracle, sur la période d'observation de 1959 à 2019, voir méthode p.56.

(Sources : ORACLE Occitanie 1959-2019, Météo France 1959-2019, Agreste RA 2020 et RA 2010)

LES CHIFFRES

- 30% des agriculteurs en Occitanie irriguent
- Près de 10% de la SAU est irriguée
- 1 ha irrigué sur 2 l'est à partir de réseaux collectifs

(Sources : données Agreste RA 2020)

L'ACCÈS À L'EAU, UNE SOURCE DE VALEUR AJOUTÉE ET UN LEVIER D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En Occitanie, l'accès à l'eau tient une place importante tant pour l'irrigation des cultures, fourrages et vignobles que pour l'abreuvement des animaux dans les zones d'élevage.

La moitié des surfaces irriguées de la région le sont grâce à l'irrigation collective, contre 1/3 au niveau national. À côté des réseaux hydrauliques gérés par BRL et la CACG, environ 700 réseaux collectifs maillent le territoire et constituent une réelle spécificité et un patrimoine régional.

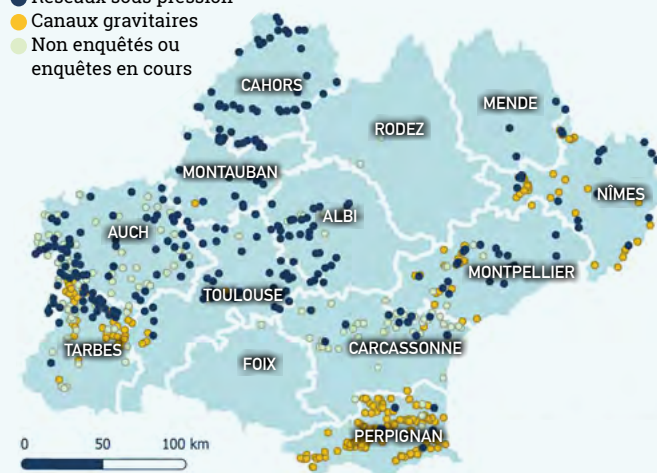
Sur le bassin Adour-Garonne, l'étude socio-économique, menée en 2021 a montré que l'irrigation génère 18% des volumes de la production végétale (hors vignes) qui représentent à 41% de la valeur de cette même production.

L'irrigation permet à la fois de sécuriser les rendements, de garantir la qualité des produits mais aussi, parfois, d'avoir accès à des cultures à haute valeur ajoutée. En créant davantage de valeur par unité de surface, les productions irriguées permettent de limiter l'agrandissement des exploitations. En outre, l'accès à l'irrigation favorise aussi une meilleure résilience des exploitations en leur permettant de produire une plus grande diversité de cultures et en aidant à faire face à certains épisodes climatiques comme les sécheresses ou les gels de printemps en arboriculture. L'accès à l'eau est un des leviers de la transition agroécologique en permettant à l'allongement des rotations avec des cultures diversifiées. Aujourd'hui, dans certains territoires, la possibilité d'avoir accès à l'eau est une condition qui facilite voire conditionne la reprise des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs.

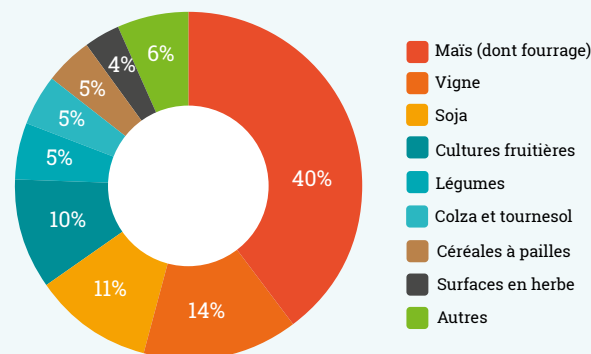
En Occitanie, la part irriguée de la SAU a augmenté de 14,4% entre 2010 et 2020. Cette augmentation peut être un signe d'utilisation de l'irrigation comme une adaptation au changement climatique et d'une nouvelle répartition des volumes d'eau avec la mise en place d'une irrigation d'appoint, par exemple pour assurer les semis de céréales ou faire face au manque d'eau exceptionnel pour la vigne.

Type de réseaux :

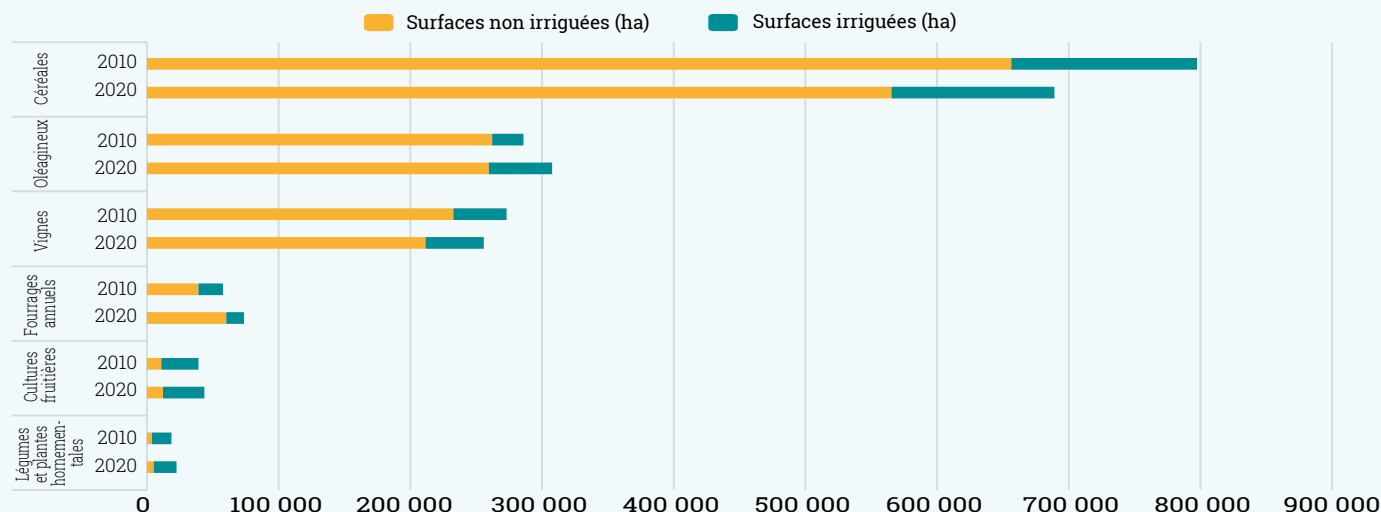
- Réseaux sous pression
- Canaux gravitaires
- Non enquêtés ou enquêtes en cours



LOCALISATION DES RÉSEAUX COLLECTIFS D'IRRIGATION
(Source : CRAO 2021)



RÉPARTITION DES SURFACES IRRIGUÉES PAR CULTURE EN 2020
(Source : données Agreste RA 2020)



ÉVOLUTION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES CULTURES ENTRE 2010 ET 2020 ET ÉVOLUTION DE LA PART IRRIGUÉE
(Source : données Agreste RA 2020 et RA 2010)

À retrouver sur le site internet de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie :

- Étude socio-économique sur l'agriculture irriguée du bassin Adour-Garonne (CRAO-CRANA-DRAAF, 2021)
- État des lieux des réseaux collectifs d'irrigation (CRAO, 2021)

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées : la production principale constitue au moins 70% du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne comptable 2021-2022 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2022).






MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2021 (Excédent Brut d'Exploitation),
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2021.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés.

Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 – 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 – 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 – 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE

L'Observatoire Économique des SIQO d'Occitanie est issu d'un partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO, l'IBO et l'INRAE. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2020, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRAE et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données du RA2020, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de

manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure tant qu'un travail plus approfondi n'a pas été mené sur ce volet.

Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique (ORACLE)

Mené par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, ORACLE permet d'établir un constat objectif s'appuyant sur des données agro-climatiques constatées sur les 40 à 50 dernières années et de déceler quelles adaptations de l'agriculture se mettent en place pour les accompagner. Les données agro-climatiques, fournies par MétéoFrance, sont relevées sur 12 stations : St-Girons (09), Carcassonne (11), Salles-Curan (12), Nîmes-Courbessac (30), Toulouse-Blagnac (31), Auch (32), Montpellier-Maugio (34), Gourdon (46), Tarbes-Ossun (65), Perpignan (66), Lacaune (81) et Montauban (82). Cet observatoire s'appuie sur des indicateurs qui sont mis à jour chaque année autour de 5 thèmes : le changement climatique, l'agro-climat, les impacts agricoles, les adaptations agricoles face au changement climatique et l'atténuation du changement climatique par l'agriculture.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ASP	Agence de Services et de Paiement
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
ATEXA	Catégorie principale de production affectée aux cotisants MSA
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
BDNI	Base de Données Nationale d'Inscription
BRL	Groupe concessionnaire du Réseau Hydraulique de la Région Occitanie
CACG	Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)AO	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CE	Chef d'exploitation agricole (cf. définitions)
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CRCM	Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée
CS	Cotisant solidaire (cf. définitions)
CT	Court terme
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
CVI	Casier Viticole Informatisé
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotation au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EDE	Établissements Départementaux de l'Élevage
ENIM	Établissement National des Invalides de la Marine (régime social des marins et des gens de mer du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein ou Evapotranspiration Potentielle

FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
ha	hectare
hab	habitants
HCF	Hors Cadre Familial
hl	hectolitre
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IAA	Industrie Agroalimentaire
IG(P)	Indication Géographique (Protégée)
IPAMPA	Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole
JB	Jeunes Bovins
LR	Label Rouge
L(M)T	Long (Moyen) Terme
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
MPP	Marchés de Producteurs de Pays
Mtec	Millions de Tonnes Équivalent Carcasse
Nb	Nombre
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OTEA	Orientation Technique des Exploitations Agricoles (variable ODR)
OTEX	Orientation Technico-économique des Exploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PP	Prélèvements privés
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RHD	Restauration Hors domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SDRP	Syndrome Dysgénésique et Respiratoire Porcin
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SEMAE	Interprofession des Semences et Plants
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SMA	Surface Minimum d'Assujettissement
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA(NS)	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions) (Non Salariées) des exploitations agricoles
UTH(F)	Unité de Travail Humain (Familiale)
Yc	Y compris
ZPP	Zone de Présence Permanente

DÉFINITIONS

Définitions de l'observatoire ITEA :

- Agriculteur : individu inscrit à la MSA avec le statut de

cotisant non salarié. Les agriculteurs sont répartis en chefs d'exploitations (CE) et cotisants solidaires (CS).

- **Cotisant solidaire (CS)** : individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface comprise entre ¼ et 1 SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an).
- Taux de remplacement = Nombre d'installations / Nombre de départs
- Taux de renouvellement = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- Taux d'installations de moins de 40 ans = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- Taux d'installations aidées = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- Taux de départs = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux. Les taux ci-dessus sont calculés uniquement pour les CE.

Typologie INOSYS Nouveau Regard - RA2020 :

Initiée en 2011, la typologie INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis de classer les exploitations agricoles du RA2010 sur la base de critères de tri objectifs, définis par des experts. En 2022, le réseau des chambres d'agriculture, en partenariat avec les DRAAF et le ministère de l'agriculture ont réalisé la mise à jour et l'adaptation de la typologie INOSYS à partir des données du RA2020. Cette nouvelle version baptisée "Nouveau regard" est encore en cours de finalisation. Différente de la typologie OTEX, INOSYS permet d'avoir une vision plus fine de la diversité des exploitations agricoles.

Les unités de main-d'œuvre (UTA ou UTH) :

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA/UTH correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. On peut distinguer les UTA/UTH selon leur statut salarié ou non et selon leur origine familiale ou non. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

Définitions des éléments économiques :

- **Charges** : Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure** : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main-d'œuvre salariée
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT
- **CAF** : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation** : Actif hors foncier
- **Fonds de roulement** : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net** : Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement** : Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT** : Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.



LE PODCAST POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE : TRAJECTOIRES AGRICOLES, ILS ONT OSÉ !

> Déjà 13 épisodes !

Face au défi du renouvellement des générations en agriculture et à la méconnaissance des métiers du secteur, **notre podcast "Trajectoires agricoles, ils ont osé !"** part à la rencontre de celles et ceux qui ont osé l'agriculture pour leur vie professionnelle et personnelle.

Nous vous proposons de découvrir ces parcours de vie au travers de témoignages recueillis par Yasmina Azmy. Ils sont disponibles sur toutes les plateformes d'écoute (itunes, spotify, deezer ...) et notre site internet <https://metiers-formation-agriculture-occitanie.fr>. Faites-vous ainsi une idée plus précise des métiers de l'agriculture et des différentes manières d'y accéder.

À très bientôt !



LES ÉPISODES

ÉPISODE 0 : Pourquoi ce podcast ?

ÉPISODE 1 : Devenir viticultrice, se tester avant de se lancer

ÉPISODE 2 : Devenir agent de remplacement, se sentir utile

ÉPISODE 3 : Devenir apprentie, un pas vers l'emploi

ÉPISODE 4 : Devenir paysan et avoir la patate

ÉPISODE 5 : Devenir exploitante agricole, savoir faire les bons choix

[HORS-SÉRIE] : La médiation de l'apprentissage, vous connaissez ?

ÉPISODE 6 : Devenir maraîcher, se ménager pour durer

ÉPISODE 7 : Devenir éleveuse, une reconversion réussie

[REDIFFUSION] ÉPISODE 2 : Devenir agent de remplacement, se sentir utile

[REDIFFUSION] ÉPISODE 6 : Devenir maraîcher, se ménager pour durer

ÉPISODE 8 : Devenir bergère, une liberté retrouvée

ÉPISODE 9 : Devenir ostréiculteur, la passion de transmettre



Un podcast proposé par la
Chambre régionale d'agriculture
d'Occitanie,
avec le soutien financier de



Abonnez-vous au podcast !

smartlink.ousha.co/trajectoires-agricoles-ils-ont-ose

> Retrouvez Osez l'agriculture
en Occitanie sur les réseaux sociaux



S'engager ensemble
pour la performance
des exploitations



Décideurs et partenaires du monde agricole,
syndicats professionnels, agriculteurs ...
sollicitez nos études et analyses économiques
pour mieux anticiper vos décisions

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

Retrouvez toutes nos publications via ce QR Code ->



Retrouvez nos publications communes :

• sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>

• sur le site internet Cerfrance :

<https://region-occitanie.cerfrance.fr/pages/nos-publications>



Cette publication a été réalisée par le PEP de la Chambre régionale et des Chambres départementales d'agriculture d'Occitanie en collaboration avec les Cerfrance d'Occitanie

Auteurs & autrices

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture d'Occitanie
Chargés d'études CERFRANCE Région Occitanie

Equipe de rédaction

Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
Annabel Fourcade (CRA Occitanie)
Magali Roubière (CERFRANCE Région Occitanie)
Damien Ameline (CERFRANCE Lot)
Cathy Bigouin (CERFRANCE Garonne et Tarn)
Sabine Calmettes (CDA 11)
Didier Cayroche (CERFRANCE Lozère)
Claude Cerdon (CDA 34)
Clothilde Constans (CDA 81)
Laura Granier (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Pierre Gauchot (CDA 65)
Audrey Hirondelle (CDA 12)
Thomas Lobry (CDA 82)
Denis Réjaud (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Clio Randimbivololona (CERFRANCE Gascogne Occitane)
Sandrine Sabatier (CERFRANCE Gascogne Occitane)

Conception graphique : Ogham, mai 2023

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Cerfrance Région Occitanie, Photothèque des Chambres d'agriculture, Fotolia, Shutterstock, AdobeStock, iStock, CRCM, Midiporc.



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
OCCITANIE



CERFRANCE
RÉGION OCCITANIE